Vol. 46—No 14

PRIX: SEPT C[illegible]

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 10 JUILLET 1959

Le Pape invite l'univers à l'unité et la paix, selon la vérité

Huit mois après son élévation à la charge de Souverain Pontife, le Pape Jean XXIII vient de publier une première encyclique, qui donne en abrégé le programme de tout son pontificat. Le document, qui compte 12,000 mots, porte le titre "Ad Petri Cathedram" (Jusqu'au siège de Pierre), car le Pape a commencé cette lettre avec cette expression. Ce message à tous les chrétiens et à tous les hommes a été livré au monde le 29 juin, fête des Apôtres Pierre et Paul.

Selon un texte officiel qui a été transmis en anglais par le Vatican Press Office, l'encyclique se divise en quatre parties, avec une introduction à part. Dans chacune de ces parties, le Souverain Pontife parle de la vérité, de l'unité et de la paix qu'il faut promouvoir dans la société humaine et dans la société chrétienne.

(On commencera la publication de ce document par tranches dans un prochain numéro du journal.)

Dans la première partie il est question de l'importance de la vérité comme source d'unité et de paix. Le Pape fustige ceux qui profitent de l'ignorance des peuples non éclairés et de l'innocence des jeunes pour répandre l'erreur et la haine. C'est dans cette partie qu'il décrit avec précision le rôle de la presse, de la radio, du cinéma et de la télévision, au service de la véritable paix et unité. Sa Sainteté s'élève surtout contre l'indifférence religieuse.

Dans la seconde partie, Jean XXIII souligne la vérité fondamentale que tous les hommes sont frères de par leur création et que tous sont destinés à une vie immortelle. Chaque homme, chaque pays (des groupes d'hommes) peut rechercher son bien, mais chacun doit s'occuper aussi du bien de la communauté fraternelle. Il applique ce principe général aux relations entre les nations, entre les classes sociales et au sein des familles.

Parlant de la paix internationale, il en profite pour décrire les effets néfastes des luttes fratricides, la décimation de la jeunesse et la multiplication de cimetières militaires, et dans l'avenir peut-être la dévastation et la ruine d'une lutte nucléaire.

Ses remarques sur l'union et l'entente entre les classes sont plus optimistes. Sa Sainteté rappelle que les inégalités sont inévitables, surtout quand les causes se trouvent dans la diversité du progrès spirituel et intellectuel, des faits économiques et d'autres circonstances qui échappent au contrôle humain. L'adversité commune — en temps de guerre — a stimulé l'entente entre les classes et la croissance d'activités humaines différentes tend à un seul but, l'humanisation de la vie économique. D'autre part il y a le spectre du chômage, l'impossibilité dans laquelle plusieurs se débattent d'assurer à leurs familles les nécessités de la vie, un avenir serein et même un degré de confort. Voici une phrase typique de cette section: "Les conditions modernes font entrer dans la vie quotidienne plusieurs commodités dont la jouissance ne peut pas être niée aux citoyens plus pauvres."

Le Pape insiste sur l'opportunité d'un partage de responsabilités entre patrons et employés dans une entreprise et sur la priorité à sauvegarder au progrès moral, car "en quoi serait-il profitable aux ouvriers de s'assurer une plus grande quantité de biens et de jouir d'une éducation plus poussée, s'ils perdent ou oublient ce qui touche à l'âme immortelle?"

Cette partie se termine par quelques avis au sujet de l'entente familiale, base de l'unité sociale.

Poursuivant son étude des causes de discorde dans le monde, le Vicaire du Christ a consacré la troisième partie de l'encyclique à l'unité de l'Eglise, unité éminemment désirable et très désirée par le Pasteur Suprême. Le Christ désire cette unité, le concile oecuménique la renforcira, les aspirations de plusieurs qui s'appellent "chrétiens" tendent vers cet idéal.

Cette partie de l'encyclique est remarquable surtout parce qu'on y trouve toute la thèse de l'unité visible de l'Eglise, l'unité de foi, de gouvernement, de pratiques religieuses, la définition claire et nette du rôle du Pape, le tout combiné avec des invitations et des encouragements très touchants à ceux qui ne sont pas du bercail. Le Pape se permet de citer John Henry Cardinal Newman sur la diversité d'opinions dans l'Eglise, il parle de "retour" au foyer maternel, des "frères et fils", des ancêtres qui ont prêché le christianisme aux peuples aujourd'hui dissidents et des saints nationaux, de la paix forte de ceux qui aiment vraiment la vérité, l'unité et l'harmonie.

La quatrième partie de l'encyclique est une série d'exhortations paternelles adressées à dix "sections" de l'Eglise: les évêques, le clergé, les religieux, les missionnaires, les religieuses, les apôtres laïcs, les malades, les nécessiteux, les émigrants, les persécutés.

Tous reçoivent des félicitations pour le bien qu'ils font ou peuvent faire, et tous sont invités à contribuer leur part à la gloire de l'Eglise, par la prière et la fidélité au devoir. Il faut, dit le Pape, que l'Eglise soit, dans le monde, comme l'âme dans le corps. Il est à retenir que c'est surtout en s'adressant aux nécessiteux que le Souverain Pontife décrit en termes cinglants les menées de ceux qui essaient de conduire le prolétariat vers une utopie matérialiste.

Ce document, si vaste et si profond à la fois, revêt une lumineuse et chaleureuse simplicité qui illumine l'esprit et réchauffe le coeur. On y trouve des citations très érudites à côté d'observations prises sur le vif dans la vie contemporaine. On y reconnaît surtout la voix du bon pasteur, qui veut partager avec toutes ses ouailles la sérénité, la paix, le sentiment d'unité, dont il jouit parce qu'il possède lui-même la vérité dans la charité.

Le maire de Winnipeg favorise le projet d'un poste satellite de télévision française

(Spécial)

Dans une interview qu'il a accordée à **La Liberté et le Patriote** cette semaine, Son Honneur le maire Stephen Juba, de Winnipeg, s'est dit de tout son coeur (wholeheartedly) en faveur de l'établissement d'un poste satellite de télévision française à Winnipeg, tel que prévu par le Bureau des Directeurs de Radio-Canada.

La question a été soulevée à la suite d'un rapport en provenance d'Ottawa, il y a deux semaines, et d'une intervention à la législature manitobaine. M. Juba signale qu'il a toujours entretenu des relations amicales avec les citoyens de langue française de la ville et qu'il souhaite au groupe franco-manitobain le plus de succès possible. Le projet d'un poste satellite, ajouta-t-il, en même temps donnera un poste français en propre au groupe franco-manitobain et permettra au poste CBWT de consacrer davantage de son temps aux programmes anglais.

Le maire de Winnipeg trouve "stupide" et "ridicule" l'idée selon laquelle il serait un adversaire de ce poste.

En même temps, M. le maire Juba souligne que depuis trois ans il demande d'autres postes de langue anglaise pour la région métropolitaine afin que les auditeurs puissent avoir un choix de programmes et aussi afin que l'exploitation des ondes de la télévision soit faite dans un contexte de concurrence. Il ne voit pas comment l'on a pu interpréter cette position comme étant au détriment du projet de la TV française, car il ne se préoccupe pas de questions techniques et croit fermement que dans ce domaine "the more the merrier". "Après tout, dit-il, il y a treize bandes, n'est-ce pas?" La limitation artificielle des bandes en usage n'a pas son appui.

Cette prise de position, que le maire de Winnipeg est prêt à mettre au besoin par écrit, se tient au-dessus des circonstances concrètes qui pourraient identifier l'opinion de M. Juba et celle de certains adversaires du projet. Quand M. Juba demande d'autres émetteurs de langue anglaise, il n'entend en rien nuire aux émissions françaises qu'il considère être "dans une autre catégorie". Il se distingue ainsi des hommes d'affaires dont le projet d'un poste privé anglais sur la bande 6 vient en conflit direct avec le projet du poste satellite français. Pour M. Juba, la solution consiste à donner le plus grand choix possible de postes à tous les auditeurs, laissant aux experts les détails techniques.

Cette mise au point a été occasionnée par un rapport d'Ottawa selon lequel la recommandation du Bureau des Gouverneurs de la Diffusion en faveur d'un poste satellite de la TV française de Radio-Canada à Winnipeg était retardée au sein du cabinet fédéral. M. le docteur Andrew Stewart, président de ce Bureau, citait ce cas en expliquant que cela arrivait rarement et que les recommandations étaient habituellement approuvées par le gouvernement sans hésitation. Ce témoignage devant le Comité de la Diffusion sur Ondes a rappelé le fait que M. Carlyle Allison, un membre du Bureau, aurait voulu donner à ce poste une bande de qualité inférieure au lieu de la bande 6, qui est réputée la meilleure non en usage au Manitoba. Il y a deux autres canaux non utilisés, les numéros 7 et 13, mais les hommes d'affaires qui cherchent à établir un poste privé anglais à Winnipeg n'en veulent pas, ils demandent que le canal "inférieur" soit laissé aux Franco-manitobains. C'est par hasard que M. Juba a été rangé du côté de ce groupe, car en fait il a pris une position plus élevée.

Le retard a été l'objet de questions devant la législature manitobaine de la part de M. Laurent Desjardins, de St-Boniface. Cela a forcé M. Juba à clarifier sa position et le ministre provincial des utilités publiques, l'hon. John Carroll, s'est hâté d'écrire à Ottawa pour communiquer l'appui du gouvernement manitobain au projet du Bureau des Gouverneurs.

Il y aurait cependant danger à croire que le problème est réglé. Le cabinet peut préférer garder le canal 6 pour un poste privé et suggérer au Bureau des Gouverneurs qu'un canal inférieur suffira aux Franco-manitobains. De plus, le gouvernement peut préférer ne pas autoriser plus de deux postes dans chaque ville, et faire attendre l'élément français du Manitoba, laissant passer un poste privé d'abord. Il peut y avoir un compromis, un deuxième poste de Radio-Canada, bilingue, ce qui ne satisfait personne.

M. Nowlan présentera ses estimés en Chambre à Ottawa bientôt. Il est urgent de régler favorablement le projet du poste satellite comme le désirent les Canadiens français du pays, les Franco-manitobains, leurs amis de langue anglaise, le gouvernement manitobain, et le maire de Winnipeg.

Lettre de Paris

La grande parade annuelle du cyclo-circus

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Il était temps que la Conférence de Genève fermât ses portes . . . provisoirement. Car le Tour de France allait lancer son énorme caravane sur les routes, et accaparer tyranniquement l'attention de l'opinion française, et même européenne.

Enfoncés, MM. Gromyko, Herter, Couve de Murville et Selwin Lloyd: leurs faits et gestes, les décisions qu'ils pourront éventuellement prendre dans la seconde phase de leurs entretiens, n'auront pas le retentissement du plus petit des exploits des champions du vélo. Toute la vie de la nation semble, pendant plus de trois semaines, suspendre aux évolutions de ce serpent tonitruant et multicolore, qui parcourt la France à 40 km. à l'heure, et attire sur son passage des millions de spectateurs enthousiastes.

A la réflexion, le Tour de France cycliste est un extraordinaire phénomène qui pourrait s'apparenter à l'hallucination collective. Mais c'est surtout une gigantesque machinerie publicitaire, un authentique "viol des foules'. Les sourires, les souffrances, les coups de reins des coureurs sont autant d'arguments publicitaire pour d'innombrables firmes qui trouvent en eux des hommes-sandwich fort coûteux, mais singulièrement efficaces.

* * *

Le Tour de France cycliste est né en 1903. Il se court cette année pour la 46e fois, et se joue sur un parcours de 4,350 kilomètres. Jamais sa popularité n'a faibli; au contraire, par la volonté d'organisateurs avisés, il est chaque année plus allèchant, plus dynamique et toujours plein d'effets de "suspense".

Il est vrai que pour atteindre à ce résultat, l'organisation n'a pas lésiné. Un budget de 250 millions de francs et près de 1,500 figurants en tous genres enserrent dans leurs exigences commerciales les 120 pédaleurs lancés à la conquête du maillot jaune, trophée dont se pare le vainqueur de l'épreuve. Mais dans l'immense tohu-bohu de ce "Cyclo-circus", les coureurs ne tiennent qu'une maigre place: ils sont littéralement noyés dans un énorme flot de voitures et de camions — plus de 500 en tout — qui portent les figurants et les suiveurs.

Chacune de ces voitures paie d'ailleurs très cher le droit de figurer dans la caravane: de 1 à 2 millions de francs selon sa taille et son importance publicitaire; de même les villes à qui échoit l'honneur et le profit d'accueillir la course à l'étape, versent d'importantes redevances aux organisateurs.

Les coureurs se partagent 53 millions de francs de prix, sans compter les innombrables primes distribuées sur les routes; les vedettes empochent en outre d'énormes profits publicitaire, pour peu qu'elle acceptent de vanter les mérites d'une eau minérale, d'un dentrifrice, d'une marque de chaussures, ou de tout autre produit qui n'a, avec le sport, que des rapports très lointains.

Le mot "cirque" n'est pas trop fort pour désigner l'ensemble de cette manifestation exceptionnelle. Chaque soir, en effet, la ville étape voit se dresser sur ses places et dans ses rues des tréteaux sur lesquels, jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, s'exhibent des vedettes du music hall, du théâtre et du cinéma, dont la présence et les numéros sont autant d'autres supports publicitaires.

Les coureurs eux-mêmes participent directement à cette débauche de la publicité commerciale. Naguère, ils étaient appointés par les constructeurs de bicyclettes, et leurs exploits, hautement vantés, faisaient monter les ventes de la marque. Aujourd'hui que le vélo est supplanté par le cyclo-moteur, la motocyclette, et même l'automobile, les coureurs ne sont plus les porte-drapeaux des marques de bicyclettes: ils arborent les couleurs de fabriquants d'apéritifs, de chicorée, et autres

(Suite à la troisième page)

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

(VOIR ARTICLE EN CINQUIEME PAGE)

Cérémonie de fin d'année au collège Notre-Dame de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le Collège Notre-Dame, de Prince-Albert, célébrait, le 31 mai, la journée de la "graduation" des finissants et des élèves du grade XII. Au lendemain de son intronisation comme évêque de Prince-Albert, Son Exc. Mgr Laurent Morin chantait dans la cathédrale sa première messe pontificale. MM. les abbés Gaétan Deschamps et J.-Guy Lang, professeurs, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office. Les gradués, revêtus de la toge, formaient le cortège d'honneur.

Un banquet, dû aux services des Dames Patronnesses du Collège, fut servi le soir à plus de 300 convives, dans le gymnase. Son Excellence présidait à la table d'honneur. A ses côtés, l'on remarquait le Recteur du Collège, M. l'abbé Aimé Doyon, le consul de France, M. Serge de Fleury, Mgr J.-A. Boucher, curé de la cathédrale, les membres de la Faculté: le R.P. Charles Dubé, S.J., M. l'abbé Jacques Plante, préfet de discipline, MM. les abbés N. Castelijns, G. Deschamps, J.-G. Lang, H. Renaud, E. Ward, D. Desrosiers et M. F. Boulet, professeurs; en outre, M. l'abbé A. Coursol, et M. l'abbé W. Fraser, de l'évêché, MM. les curés J.-A. Beaulac, A. Paradis, A. Houle et d'autres; avaient

(Suite à la neuvième page)



Lors de l'ouverture officielle, le 26 juin, de la voie maritime du St-Laurent, entreprise internationale extraordinaire, l'entente canado-américaine a été soulignée par la présence de la Reine du Canada et du Président des Etats-Unis. Cet événement a aussi été l'occasion du premier voyage de Sa Majesté sur les Grands Lacs, voyage qui a été couronné à Chicago le 6 juillet par une réception civique incomparable. En route, la Reine s'est arrêtée à Toronto, à Windsor et dans la région de la Baie Georgienne. Après des arrêts à Sault-Ste-Marie et à Port Arthur, elle a pris l'avion pour se rendre à Calgary. Elle sera au Manitoba dans deux semaines. Sur la photo l'on voit les dignitaires présents à l'occasion de la cérémonie d'ouverture officielle à Montréal. A remarquer que la Reine et M. Eisenhower ont parlé dans les deux langues officielles du Canada.

30 ans de dévouement en Saskatchewan

Antonio de Margerie

En 1924, je représentais l'A.C.F.C. au congrès de l'Association d'Education du Manitoba. D'après le compte rendu paru dans **La Liberté**, c'était la première fois que des délégués des provinces voisines assistaient à un congrès de l'Association.

Ce fut un intéressant congrès qui ressembla étrangement à nos congrès de la Saskatchewan. Mais il s'y trouvait deux hommes que je n'avais jamais rencontrés et qui créèrent chez moi une impression profonde. L'un était Son Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface, et l'autre, un jeune instituteur du nom de A. de Margerie.

Sur le programme du congrès un item avait particulièrement attiré mon attention: "Le rôle et les devoirs des commissaires d'écoles," par A. de Margerie. C'est un sujet que j'avais traité à différentes reprises en Saskatchewan et qui m'intéressait passionnément. J'étais persuadé que tous nos efforts devaient se concentrer autour de l'école et j'avais hâte d'entendre le conférencier.

Quelqu'un présenta M. de Margerie et fit son éloge. J'avoue que l'apparente jeunesse du conférencier me désappointa un peu. Parce qu'enfin en 1924 je n'étais pas un vieillard, mais j'approchais quand même mes 40 ans. J'avais eu le temps d'acquérir une certaine expérience, mais le conférencier paraissait avoir à peine 24 ans. Il allait probablement nous développer quelques belles théories, de ces théories qu'on ramasse sur les bancs des collèges et qui ne tardent pas à s'effriter en face des réalités.

Mais je n'allais pas tarder à changer d'opinion. Dès les premières phrases, M. de Margerie entra dans le vif de son sujet. Pas de périodes ronflantes, pas d'éclats de voix, mais des idées claires, limpides, pratiques, à la portée de tout le monde. Un français impeccable, un style élégant, une parole prenante. Tout le monde écoutait. On n'osait pas même applaudir. On voulait entendre, ne pas perdre un mot. C'était tout un programme d'action à l'intention des commissaires que le jeune orateur nous traçait. Ce fut pour lui un triomphe et pour moi une révélation.

Je fus, je ne sais s'il s'en souvient, l'un des premiers à aller le féliciter. Aujourd'hui, après 35 années, je me souviens encore de cette conférence prononcée par M. de Margerie et sans vouloir faire de peine aux autres orateurs qui parlèrent au congrès, je dois admettre que cette conférence constitue le seul souvenir précis qui me reste de ce congrès, si j'en excepte l'impression profonde produite chez moi par la forte personnalité de Mgr Béliveau.

Et, en revenant en Saskatchewan, je me disais: "Voilà l'homme qu'il nous faut pour diriger notre secrétariat de l'A.C.F.C." Parce qu'en 1924 nous n'avions pas encore de secrétariat permanent. Notre budget fort restreint ne nous permettait pas cette dépense.

Mais si au Manitoba on trouvait l'argent nécessaire pour maintenir un secrétariat permanent, il n'existait aucune raison pour que nous n'en trouvions pas en Saskatchewan. L'important, c'était d'avoir sous la main l'homme compétent, le patriote convaincu et dévoué dont nous avions besoin pour organiser les examens de français et la visite française des écoles, l'éducateur qui pourrait donner les directives à notre personnel enseignant, encourager, et au besoin protéger nos institutrices, nos instituteurs dont la tâche n'est pas toujours facile.

Cet homme, ce patriote, j'étais sûr de l'avoir découvert en M. de Margerie. Je pris des informations auprès de l'Association d'Education où l'on me dit: "C'est un sujet d'élite, mais nous en avons besoin, n'allez pas nous l'enlever." M. Donatien Frémont, ancien rédacteur du **Patriote de l'Ouest**, mais qui était alors attaché à **La Liberté**, m'affirma de son côté: "Si vous pouvez le décider à vous rejoindre, vous aurez rendu un signalé service à votre groupe, à vos associations. C'est tout à fait l'homme qu'il vous faut."

Muni de ces informations encourageantes, il ne me restait plus que trois choses à faire: décider M. de Margerie à abandonner le Manitoba pour la Saskatchewan, le faire agréer par une A.C.F.C. dont je n'étais pas le président dans le temps, et enfin trouver des revenus suffisants pour nous permettre d'établir et de maintenir un secrétariat permanent.

Il fallut du temps. Avec une témérité dont je ne suis pas très fier aujourd'hui, je lançai et organisai à peu près seul, en 1925, les premiers examens de français dans nos écoles de la Saskatchewan. Je voulais prouver à quelques-uns de nos chefs qu'il nous fallait absolument un instituteur au secrétariat. C'est moi qui n'avais jamais enseigné qui a dû prendre la responsabilité d'établir tout le programme de ce premier examen de français.

Les résultats en furent consolants en ce sens qu'ils montrèrent que nous pouvions compter sur l'entière collaboration de nos commissaires d'écoles et de notre personnel enseignant, mais tout le monde critiqua les questions posées aux examens et on se demandait qui était le coupable. J'avais voulu montrer qu'il fallait un instituteur pour diriger et corriger ces examens et je crois, par cette expérience de 1925, y avoir largement réussi.

Ces examens se renouvelèrent en 1926, 1927, 1928, mais la preuve devint de plus en plus évidente qu'il nous fallait trouver un éducateur qui apporterait toute sa compétence et tout son coeur dans l'accomplissement de sa tâche. Il nous fallait M. de Margerie. Les arrangements nécessaires furent conclus et M. de Margerie entra enfin en fonction comme chef du secrétariat de l'A.C.F.C. le 1er juillet 1929. Voilà donc 30 ans que notre secrétaire général se dépense sans compter au point d'y avoir sacrifié sa santé pour la cause catholique et française en Saskatchewan, et ceci pour une rémunération absolument insuffisante.

Je crois avoir rendu quelques services à la cause canadienne-française en Saskatchewan au cours de ma vie, mais je n'ai peut-être jamais mieux servi cette cause qu'en allant chercher M. de Margerie au Manitoba pour l'amener en Saskatchewan. Dans une Association, il faut un président, un exécutif, des directeurs, mais la clef de voûte de tout l'édifice, c'est souvent le secrétariat parce que c'est là que se fait le travail.

Depuis 30 années, M. de Margerie, par ses activités, par son dévouement, a été intimement lié à toutes vos activités nationales, à toutes vos luttes. Son nom demeurera attaché à votre histoire.

Nous avons travaillé ensemble depuis 1929 jusqu'en 1934 dans des temps particulièrement difficiles. Il a été pour moi un collaborateur loyal, d'un dévouement sans égal et je tiens à lui offrir ici l'expression de toute ma reconnaissance. Nous étions ensemble durant la période tumultueuse de l'administration Anderson. Ensemble nous avons organisé le fameux congrès conjoint des commissaires d'écoles catholiques de 1930, congrès qui fit tant de bruit et nous causa tant de soucis en raison des difficultés qu'on nous créa en certains milieux.

Ensemble, et avec Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, maintenant archevêque de St-Boniface, nous avons fait entendre les premières réclamations de notre groupe en 1930 pour obtenir des programmes français à la radio.

Avec M. de Margerie, les examens de français devaient prendre de l'ampleur. Le secrétariat de l'A.C.F.C. devint véritablement le Département d'Education des Canadiens français de la province. Le personnel enseignant s'habituait de plus en plus à s'adresser à ce secrétariat pour en recevoir des conseils et des directives.

Quand les événements m'amenèrent en 1934 à quitter la Saskatchewan, j'avais au moins une consolation, je savais que le secrétariat de vos associations était entre bonnes mains.

Certes d'autres ont travaillé, d'autres ont lutté. Des problèmes de l'importance des vôtres nécessitent un travail d'équipe et les dévouements ne manquent pas en Saskatchewan, mais aucun n'y a mis plus de coeur, plus d'abnégation que ne l'a fait votre secrétaire général.

M. de Margerie n'a jamais recherché les honneurs. Ce n'est pas lui qui se met de l'avant. Modeste, il n'essaie pas d'attirer l'attention et s'il ne passe pas inaperçu, ce n'est pas sa faute, mais quand il y a du travail à faire on sait qu'il est là et que le travail sera bien fait. Homme de principes, ne transigeant pas avec le devoir, M. de Margerie a été depuis 30 ans un magnifique soldat de la cause catholique et française en Saskatchewan.

Je tiens ici à lui rendre ce témoignage de l'ancien compagnon d'armes que je suis et à lui offrir en mon nom et au nom de tous ceux avec lesquels j'ai bataillé si longtemps, nos remerciements reconnaissants pour l'oeuvre magnifique qu'il a accomplie parmi nous. Je forme des voeux pour que la Providence lui accorde la santé voulue pour qu'il puisse, bien longtemps encore, continuer son splendide travail.

Raymond DENIS

L'impôt fédéral augmente à partir du premier juillet

OTTAWA — A partir du 1er juillet, Fête du Canada, les contribuables du pays ont vu encore leurs revenus nets baisser un peu plus . . . au profit du gouvernement.

En effet, c'est à partir du 1er juillet, jour de réjouissance et fête nationale, que s'appliquèrent les augmentations d'impôt sur le revenu, prévus dans le dernier budget fédéral, présenté le 9 avril, par l'hon. Donald Fleming, ministre des Finances du Canada.

Les 4,600,000 contribuables du pays verront dès cette semaine leur chèque de paie diminuer. La hausse d'impôt, 7 ou 8 pour cent en moyenne, apportera quelque $69 millions de plus au trésor d'ici la fin du présent exercice financier au 31 mars, soit quelque $129 millions pour une année entière.

Mais, comme pour la grande majorité des contribuables l'impôt est déduit à la source, la hausse du taux ne causera pas en général trop d'ennuis, si ce n'est qu'elle a assombri quelque peu la fête du Canada et a réduit le salaire net . . . de quelques dollars! Les autorités de l'impôt ont fait parvenir les nouvelles tables de calcul aux employeurs il y a plus d'un mois.

2 nouveaux taux

Le budget de M. Fleming prévoyait deux nouveaux taux d'impôt: 1 pour cent de plus sur les premiers $3,000 de revenu imposable, et 2 pour cent de plus sur le revenu imposable dépassant $3,000.

Le premier taux s'applique à tous; le deuxième, à quelque 800,000 contribuables à revenus plus élevés.

Il s'agit là de la première augmentation d'impôt sur le revenu personnel en sept ans. La dernière hausse avait été imposée en 1952, pour aider le gouvernement à assurer les fonds nécessaires au plan de pension de vieillesse présenté alors.

Les autres augmentations de taxes annoncées dans le budget d'avril, étaient entrées en vigueur immédiatement. Les fumeurs en particulier s'en souviennent.

Toutes ces augmentations ont été prévues afin de réduire le déficit budgétaire de M. Fleming, de $617 millions qu'il était l'an dernier, à $393 millions, cette année.

Les Soeurs Grises de St-Boniface déplorent la perte récente de leur Rév. Soeur Herman

Le 21 juin, la Rév. Soeur Herman (Annie Auger), rendait sa belle âme à Dieu à la Maison Provinciale des Soeurs Grises. Née à Neche, N.D., le 17 avril 1880 du mariage de M. Joseph Auger et Mlle M. Valiquette, soeur du R. P. Valiquette, O.M.I., de regrettée mémoire, la petite Annie grandit dans un foyer profondément chrétien, elle suivit les classes de sa paroisse et se fit ensuite l'aide précieuse de sa mère. Douée de grandes qualités morales, d'un bon jugement et d'une belle personnalité, cette jeune fille aurait pu jouir dans le monde et s'accorder bien des plaisirs et des satisfactions; mais les joies de la terre ne l'attiraient pas, elle se sentait éprise d'un haut idéal de perfection et même de sainteté. Elle s'en ouvrit à sa mère qui lui parla alors de la vie religieuse et lui demanda de bien prier afin de bien connaître les desseins de Dieu sur son âme. Enfin, voyant qu'elle persistait dans son grand désir de quitter le monde, elle la confia au bon curé, M. l'abbé Joseph Lavigne, qui s'empressa d'aller préparer toutes les voies à la Maison Provinciale des Soeurs Grises. Le 13 juin 1901 Mlle Annie Auger était admise au Postulat, revêtait la livrée grise le 29 août suivant et le 8 septembre 1903 se consacrait sans retour à Dieu par l'émission de ses voeux perpétuels. Elle était donc fixée dans la voie tant désirée et ne recula jamais devant aucun sacrifice pour atteindre les hauts sommets de la perfection.

Pendant ses 53 années de vie active elle se dépensa sans compter comme aide à l'Archevêché, comme hospitalière et cuisinière à l'Ecole Indienne de St-Boniface, à l'Hospice Taché, à l'Hôpital de St-Boniface, à St-Norbert, à Fort-Totten, N.D., à l'Orphelinat St-Joseph, Winnipeg, à l'Ecole Indienne de Lebret, à la Maison Provinciale, au Couvent de La Broquerie et au Couvent de St-François-Xavier.

Esprit missionnaire

Soeur Annie Auger avait un esprit missionnaire intense, elle avait le don de s'adapter aux plus pénibles situations et savait trouver son bonheur et sa joie dans le devoir accompli pour l'amour de Dieu. Non seulement était-elle missionnaire, mais elle trouvait moyen d'aider les missions de ses dons généreux. Un jour apprenant que l'un de ses Séminaristes, protégés d'Afrique, avait dû retourner dans le monde, elle dit: "Si j'étais plus unie à Dieu, plus avide de sacrifices, il aurait eu le courage de persister jusqu'au bout", et de grosses larmes coulèrent sur ses joues amaigries. Un autre trait: "Sa soeur, Mme Louis Bonaimé, lui offrit les frais d'un voyage dans sa paroisse natale, elle la remercia, disant que les missions dans le besoin en aurait plus de profit, elle accepta l'offrande en leur faveur et renonça au voyage proposé. Puissent toutes les âmes comprendre ainsi leurs responsabilités d'Apôtres! . . .

En mars 1957, Soeur Annie Auger dut quitter définitivement la vie active et prendre place à l'infirmerie de la Maison Provinciale, elle continua son apostolat missionnaire par ses longues heures de prières aux pieds de Jésus-Hostie, son esprit de sacrifice et d'union à Dieu, son effacement, sa grande bonté pour ses soeurs et sa joie conquérante. Tant que ses forces le lui permirent elle se prêta à maints petits travaux et ses doigts confectionnèrent de délicats ouvrages pour le culte.

Eut-elle l'intuition qu'elle entendrait bientôt l'Appel suprême du Bon Maître? A Pâques elle avertit les siens que sa course s'achèverait sous peu, elle choisit même ses porteurs. Vendredi, 19 juin, elle fit une crise cardiaque à 3 h., elle venait de faire sa confession hebdomadaire, le médecin appelé, elle fut administrée le soir même, la nuit fut agitée, mais la journée du samedi fut plutôt calme. Le soir sa Supérieure s'apprêtait à passer la nuit avec elle, elle l'assura qu'elle allait bien dormir et lui demanda d'aller se reposer, l'infirmière de nuit la suivit de bien près, cependant, à 2 h. 21, la chère malade lui demanda de changer de position, elle la remercia alors affectueusement et lui dit en souriant: "Je vais bien reposer maintenant". Elle s'endormit paisiblement comme un enfant dans les bras de sa mère et à 3 h. 30, l'aube des éternelles joies se levait, c'était le réveil dans l'éternité . . .

Soeur Annie Auger était dans la 79e année de son âge et la 55e de sa profession religieuse. Le service eut lieu le mardi, 23 juin, M. l'abbé A. Fortin fit la levée du corps et le R. P. Jean Tétrault, P.B., célébra la sainte messe.

Etaient au sanctuaire, Mgr A. Beaudry, MM. les abbés A. Normandin et A. Gravel et le R. P. A. Monge, O.M.I.

Une soeur de la regrettée disparue, Mme Alma Benaimé, un grand nombre de neveux et de nièces de St-Boniface et de Neche, N.D., plusieurs religieuses de la ville, plusieurs missionnaires Soeurs Grises prirent place dans la nef avec le personnel de la maison. Tous voulurent rendre un dernier hommage d'affection à la chère défunte en accompagnant sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

L'accueil du Bon Maître dut être des plus bienveillants pour cette âme d'élite qui ne vécut que pour sa gloire et le salut des âmes.

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)

Comme promis, nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs de 14 à 16 ans des romans et des biographies susceptibles de les intéresser. Cette liste paraîtra en deux parties. En voici la première:

Romans — Romans d'aventure Romans historiques

pour jeunes filles (F) et jeunes gens (G)

Beck, Béatrice — "Contes à l'enfant né coiffé" (F et G). Oui, il faut être né coiffé, c'est-à-dire avoir bien de la chance que de lire d'aussi beaux contes, de vrais contes de fées mais qui se terminent toujours de façon inattendue.

Bourgeoys, Willy — "Colomb, le grand Amiral" (G et F). De l'obscurité à la grandeur, de la grandeur à la déchéance.

Bourtembourg, P. — "Saint-Ex" (G et F). Le pilote et l'écrivain, le camarade et le chef, mais surtout l'homme: Saint-Exupéry.

Bosco, Henri — "L'enfant et la rivière" (G et F). "Barboche" (G et F). "Bergabot" (G et F). Pascalet est le héros de ces trois livres, Barboche est son chien, Bergabot, son ami. Amour de la nature, liberté, fantaisie, amitié président aux jeux de Pascalet. Que deviendra-t-il lorsque, parvenu à 14 ans, on l'enfermera au collège?

Bridges, T. C. — "La cité mystérieuse" (G). Une cité mystérieuse mais surtout merveilleuse où abondent les joyaux et les pierreries. "La croisière du Vengeur" (G). Le "Vengeur" est un ballon dirigeable au coeur de l'Afrique. "Le voyage dans l'inconnu" (G). Au coeur des Rocheuses canadiennes.

Catelin, Georges — "Rivière d'or" (G). A la recherche de l'or en Argentine.

Cavanna, Betty — "Bientôt seize ans" (F). Cécile est douce et timide, mais pour défendre son grand ami Vicky, un énorme et beau chien, elle aura toutes les audaces.

Collignon, Gisèle — "Frappez, on vous ouvrira" (F et G). L'histoire d'Edith Cavell, l'infirmière anglaise, héroïne de guerre qui mourut fusillée en 1915. "Marie Curie" (F et G). Le roman de cette figure passionnément attachante, une vraie femme, mais un grand savant, un esprit de génie. "Moi, Clotilde" (F). Sainte Clotilde, épouse de Clovis, reine des Francs.

Dominik, H. — "John Workman" (G et F). Comment un petit vendeur de journaux est devenu millionnaire.

Duino, Michel — "La guerre de l'acajou" (G). Les périls rencontrés pour amener à la côte les arbres gigantesques qui nous fournissent leur bois précieux.

Escoula, Yvonne — "Sur la piste du mûrier" (G et F). Ménique a une passion: l'élevage des vers à soie. Afin de les nourrir, il n'hésite pas à parcourir de longues distances. Mais le mûrier qui lui fournit ses feuilles a des rapports avec une redoutable bande de gangsters et Ménique et son ami Pascalou vont vivre bien des aventures.

Frère, Maud — "Vacances secrètes" (F et G). Vincent apprenant que ses parents ont vendu leur maison de campagne décide d'y aller tout de même passer ses vacances. Caché dans la grange, il observera les faits et gestes des nouveaux propriétaires. Il se fera des amies. Ce seront des vacances enchantées.

Garnier, Christine — "La reine doit passer d'abord" (F et G). La vie extraordinaire de Lady Stanhope qui, après s'être taillée une place à la cour de George III d'Angleterre s'évade vers l'Orient et y mène une vie aventureuse qui lui apporte la célébrité.

Gruner, Nadine — "La maison de l'Indienne" (F). Une jeune Canadienne en France — ce sont deux pays qui se rencontrent, se comparent — en toute amitié et c'est très amusant.

Hall, Gordon Langley—"Pomme d'amour et mocassins" (G et F). Un jeune journaliste de dix-neuf ans séjourne parmi les Indiens du Canada et raconte ses aventures.

Hanstein, O. — "10,000 lieues dans les airs" (G). A la suite d'un pari, périple autour du monde. "Jusqu'à la lune en fusée aérienne" (G). Lisez vite ce livre pendant qu'il appartient encore à la science-fiction.

Henry, Jacques — "Belles et bielles" (F). Un voyage difficile pour deux jeunes filles qui transportent des documents ultra-secrets.

Hoesl, Paula — "Le besoin d'aimer" (F). "Avant d'aimer un être, c'est l'amour qu'on aime" est le hors-texte du beau roman de la petite Marie que nous conte Paula Hoesl.

Marshall Pugh — "Commander Crabb" (G). Récit de guerre. Une équipe de volontaires s'est donné pour tâche de dépister les mines collées aux flancs des navires alliés par les hommes grenouilles italiens.

Meillan, Claude — "Jolie Sissi" (F). Sissi, c'est l'impératrice d'Autriche-Hongrie, la triste impératrice solitaire, l'impératrice assassinée.

Merfield, F. — "Good bye gorilles" (G et F). Fred G. Merfield considéré comme "le plus grand chasseur blanc" de toute l'Afrique raconte comment il a fourni à l'Europe plus de 115 gorilles et comment il devint l'ami des peuplades indigènes les plus sauvages.

Merrien, Jean — "Les fous de l'Atlantique" (G). Comme toujours, Merrien nous propose un roman sur la mer, les gens de mer et les bateaux. Quand vous aurez lu ce livre, les différents types de voiliers n'auront plus de secrets pour vous.

Noble, Iris — "L'étonnante Nellie Bly, journaliste" (F et G). Le premier grand reporter moderne fut cette jeune fille. Du vivant de Jules Verne, elle accomplit le tour du monde en moins de 80 jours, tout en prenant le temps d'aller saluer le vieil écrivain au passage dans sa ville d'Amiens. Elle se fit enfermer dans un asile d'aliénés sans savoir comment il lui serait possible d'en sortir avant de pouvoir donner un reportage "vécu", etc., etc.

Olds, Helen D. — "Mademoiselle Alouette" (F). Comment devenir chanteuse à la radio . . .

Proal, Jean — "Histoire de Lou" (F). C'est un livre pour les personnes pas sérieuses, car il faut croire aux fées pour le lire.

Quine, Caroline — "Alice au bal masqué" (F). "Alice et le corsaire" (F). "Alice et le chandelier" (F). "Alice au camp des biches" (F). "Alice détective" (F). Les multiples aventures d'une sympathique héroïne.

Salandra, Viviane — "Les Jardins du Khalife" (F et G). Douze contes de fées. On y rencontre une nymphe, un faune, l'émir de Cordoue, la fée Morgane, Thibaut de Champagne et nombre de fées, magiciens et gnomes.

Samivel — "Monsieur Dumollet et le Mont Blanc" (F et G). Monsieur Dumollet et sa suite affrontent le Mont Blanc au milieu du siècle dernier.

Toudouze, G. G. — "Cinq jeunes filles à Capri" (F). "Cinq jeunes filles à Venise" (F). "Cinq jeunes filles sur l' "Aréthuse" (F). Cinq jeunes Françaises voguent à travers la Méditerranée à bord d'un petit voilier, l' "Aréthuse".

Vachet, abbé A. — "Les mains liées" (F et G). Un film a été fait sur le thème de ce beau roman vécu où l'amour et l'optimisme rayonnent.

Vergez, Isabelle — "Qu'allais-tu faire à la fontaine . . ." (F). Roman sentimental.

Vérité, Marcelle — "Howard Pyle — Le livre des pirates" (G). Ce livre favori d'Hemingway, classique de son genre est très bien présenté par Marcelle Vérité.

Biographies "A"

Ache, Claude — "Amundsen."
Haffner, L. — "Jean Bart."
Merrien, Jean — "Le mutilé de l'océan — Howard Blackburn."
Migeo, Marcel — "La vie de Maryse Bastie."
Delaye-Didier-Delorme, Henriette — "Hector Berlioz."
Capez, Claude et Maurice — "Bournazel". "Pierre et Marie Curie."
Guy, Jean — "Frédéric Chopin."
Détroyat, Michel — "Pilote d'acrobatie" (Autobiographie).
Oursler, Fulton et Will — "La vie ardente du Père Flanagan de Boys' Town."
Feuga, J. — "Le rajah des mers" (La Bourdonnais).
Gaillard, Robert — "Pasteur."
Charlier, Henri — "Jean-Philippe Rameau."
Rozanoff, Colonel — "Pilote d'essai" (Souvenirs).
Tramond, Renée — "Franz Schubert."
Chasse, Charles — "Albert Schweitzer."
Trapp, Maria Augusta — "La Famille des Chanteurs Trapp."
Gauthier, Jean-Louis — "Van Gogh."
Duvouldy, Andrée — "Léonard de Vinci."
Lauwick, Hervé — "Les grandes aviatrices — Conquérantes du ciel."

A Ste-Marie

M. le docteur J.-H. Dupont décrit l'organisation des Fédérations APM

Le mardi 23 juin avait lieu la réunion mensuelle de l'Association Parents et Maîtres. M. le docteur J.-H. Dupont, président de l'Association Canadienne-Française des Parents et Maîtres du Manitoba, était l'invité d'honneur. Il expliqua les fonctions de l'organisation qu'il représente. M. l'abbé Ubald Lafond, curé, donna quelques renseignements sur les conditions de vie en Bolivie où il établira une mission.

Des remerciements furent offerts à M. le curé et aux religieuses enseignantes, les Rév. Srs Joseph-de-la-Providence, Elizabeth et St-Alfred, pour leur coopération et leurs directives aux parents au cours de l'année écoulée.

Voici le texte du discours de M. le docteur Dupont:

La Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba est la deuxième au Canada. L'importance des bonnes relations entre le foyer et l'école pour assurer une meilleure éducation à l'enfant n'est plus à démontrer. Le grand nombre d'organismes paroissiaux, régionaux et provinciaux visant à promouvoir des rapports constants et fructueux entre la famille et l'école est un témoignage saisissant de la prise de conscience de ce devoir de collaboration. Devant l'urgence de sauvegarder les positions chrétiennes en éducation, face aux problèmes éducatifs posés par un monde évoluant rapidement, en présence d'une jeunesse sollicitée de tous côtés, il est certes consolant de voir parents et maîtres se serrer les coudes afin de mieux assumer la totalité de leurs responsabilités d'éducateurs chrétiens.

Ici, le 18 mai dernier, nos associations ont fondé leur fédération des Associations de Parents et Maîtres de Langue Française.

Buts

La Fédération a pour but de servir toutes les APM locales, en conformité avec leur mentalité catholique et française, par la mise en commun des efforts et du dévouement de ses membres.

La responsabilité constante de la Fédération et de son Conseil sera surtout:

1) d'étudier les problèmes spéciaux aux APM Manitobaines en vue de donner toutes les directives appropriées;

2) d'assurer une pleine collaboration entre les APM et les autres associations catholiques et françaises soit du Manitoba soit du Canada.

Le 28 mai dernier, à Ottawa, grâce à la générosité de l'Association des Commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, M. Léo Dufault et moi-même, nous avons pu assister à une journée d'études organisée par le président du Mouvement Interprovincial des Associations de Parents et Maîtres, M. Markland Smith.

Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, y étaient représentées. Voici leur organisation en partant de l'Est:

Nouvelle-Ecosse: 2 ou 3 associations locales;

Nouveau-Brunswick: 22 associations françaises, affiliées au Home and School. Pas de représentation directe;

Ile-du-Prince-Edouard: non-organisé encore;

Québec: non-organisé sur même base. Ont l'Ecole des Parents qui vise surtout à l'éducation de parents en les aidant à solutionner les problèmes familiaux;

Ontario: Trois groupes indépendants — (a) Fédération Française Catholique fondée en 1951, la première au pays; (b) Fédération Catholique Anglaise; (c) Fédération Anglaise non catholique;

Manitoba: Fédération Catholique Française fondée en mars 1959. La deuxième au Canada. La deuxième au Canada liée au Home and School provinciale par le Comité du Français;

Saskatchewan: Associations catholiques et françaises dans le diocèse de Gravelbourg et Regina (non fédérée) a coopéré avec l'Ontario pour fonder le mouvement interprovincial au mois d'août 1958;

Alberta: 3 associations locales catholiques et françaises;

Colombie-Britannique: 2 ou 3 associations locales.

Nous étions en moyenne deux représentants par province sauf l'Ontario et le Québec qui avaient une plus forte délégation. Quand il n'existe pas de fédération provinciale, une association locale peut s'affilier au mouvement interprovincial. C'est le cas de l'Alberta où l'association de Fahler s'est affiliée.

La Saskatchewan a une affiliation régionale des associations catholiques et françaises du diocèse de Regina et Gravelbourg.

L'Ontario, comme nous l'avons déjà mentionné, a sa Fédération.

Le Nouveau-Brunswick a été la quatrième province à s'affilier au mouvement interprovincial en posant ce geste au congrès. Une association locale sert de représentation.

Le conseil national se compose maintenant de huit membres, chaque province affiliée ayant droit à deux membres au conseil: président, M. Markland Smith, Ottawa; vice-président, le R. P. Benoit Paris, O.M.I., Gravelbourg; secrétaire, Roland Lavigne, Ontario; 5 conseillers, nommés par les provinces affiliées.

Tant qu'à nous, nous avons jugé que le moment n'était pas tout à fait venu pour faire le pas. Pourquoi? Question financière.

Le but du mouvement est de se mieux connaître, d'avoir un mode de communication permanent, de permettre l'échange constant d'expériences et d'idées, publier, à l'occasion des textes d'études de nature à intéresser les membres.

Les siècles passent, le culte revient

Le temps guérit bien des blessures. Il y a quelques centaines d'années, le curé d'un village d'Angleterre, Houghton Conquest, Bedfordshire, a été martyrisé. Il semble avoir été le dernier prêtre à dire la messe dans ce village. L'établissement de l'Anglicanisme, la religion royale, exigeait, en effet, que la célébration de la messe soit un crime, digne de la mort.

Or, le 7 juin cette année, un missionnaire catholique est revenu à l'endroit reprendre le Saint Sacrifice. Un policier d'un village voisin y prêta son concours. A la fin de la messe, une personne pieuse de religion anglicane invitait le prêtre chez elle pour le petit déjeuner. C'est le vicaire anglican de l'endroit qui avait fait les démarches auprès de sa paroissienne à cet effet.

Le vieux rite revient à l'honneur après plusieurs siècles. Mais il y avait aussi du nouveau. Parmi les fidèles se trouvaient deux jeunes réfugiés polonais, vêtus pour l'occasion de leur brillant costume national. Ils ont dû se dire: chez nous aussi la foi de nos ancêtres reprendra un jour sa pleine liberté.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

En excursion

C'est le vendredi soir 27 juin, que les routiers se rencontrent au local pour le départ de la "hike" à St-Malo. Ceux qui peuvent partir ce soir là chargent leur bagage dans les autos et se mettent en route. Le trajet n'est pas long, mais il donne assez de temps pour la récitation du chapelet et quelques chants.

A l'arrivée, on arrête au presbytère pour rencontrer le curé, M. l'abbé D. Roy, qui a déjà été notre aumônier. Il est très heureux de nous voir. Puis on se rend à la grotte de la paroisse, où l'on doit coucher. Avant de se coucher on fait un petit feu de camp, puis on se met au lit!

Le lendemain matin, le lever se fait de bonne heure, car il faut travailler. Après le déjeuner on se rend à pied au site du prochain camp scout, à quelques milles du village. Il fait beau ce samedi matin et le soleil chauffe beaucoup. Enfin on arrive près de la Rivière Aux Rrats. Ce qu'il faut faire, c'est terminer la construction d'un pont qui servira pour le camp. Les F.R. sont venus la semaine dernière commencer le travail, mais il est loin d'être terminé.

Après un petit repos, on se met à l'oeuvre. La rivière est assez large; pour la traverser, il faut deux bonnes longueur d'arbres. On commence par faire le pilier du centre sur lequel reposera toute la construction. Ce pilier doit être solide car le courant est fort. Finalement on en vient à bout; ensuite on met quatre arbres qui traversent la rivière. Le travail est interrompu par le dîner.

Au cours de l'après-midi, on solidifie la charpente, et l'on commence le tapis. Ce travail est long, car il demande une quantité d'arbres tous de la même longueur. Tranquillement le tapis se fait.

Après le souper, le pont n'est pas tout à fait terminé, mais les matériaux sont tous là. A la tombée de la nuit deux autos arrivent de St-Boniface avec l'aumônier et les autres routiers. Ils viennent pour l'épluchette; on s'installe autour d'un feu et là les routiers se disent chacun leur défaut dans le but de se perfectionner. La nuit tombe et nous sommes encore debout. Cependant cette épluchette réussit très bien et tous en sont satisfaits. Avant de partir, l'aumônier nous parle et nous donne sa bénédiction. Ceux qui doivent retourner en ville partent, tandis que les autres vont se coucher.

De bonne heure nous sommes debout pour le déjeuner. Puis avant de partir pour la messe, on fait un peu de travail. Nous assistons à la grand-messe dans l'église de St-Malo. Ensuite le curé nous invite à rentrer au presbytère et là il enregistre quelques unes de nos plus belles chansons.

De retour au camp nous dînons. Un dernier coup de coeur termine le pont qui se révèle très solide. Il servira pour les éclaireurs. On fait les bagages et on revient à St-Boniface. Une bonne hike bien réussie!

Activités

La semaine prochaine nous aurons un rapport sur le camp, qui vient de finir mercredi soir.

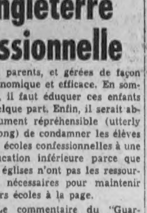
TOUJOURS PRET.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Nouveaux octrois en Angleterre aux écoles à base confessionnelle



Le gouvernement britannique présentera au cours de la présente session des Communes à Londres une loi destinée à remédier en partie aux difficultés financières des écoles confessionnelles du pays. Le projet jouit de l'approbation des trois partis, des organes de presse très puissants et des autorités anglicanes et catholiques.

Il s'agit principalement d'une augmentation de 50 pour cent de l'aide gouvernementale pour la construction de nouvelles écoles. Depuis 1944, en effet, le gouvernement payait la moitié du coût de construction des écoles primaires confessionnelles. Le présent projet de loi comprend deux formes d'augmentation. Il prévoit des octrois pour la construction d'écoles confessionnelles secondaires, là où il y a une école primaire approuvée. Ceci est d'une très grande importance en Angleterre, car le système pédagogique en vigueur depuis plusieurs années sépare les élèves en diverses classes après leur onzième année d'âge et les destine à des institutions secondaires spécialisées. Faute de ressources, les catholiques ne pouvaient pas ériger un nombre satisfaisant de ces dernières écoles, dans le passé. La deuxième forme de l'augmentation consiste à faire passer l'octroi de 50 pour cent du coût des constructions à 75 pour cent, pour remplacer une école primaire existante ou ériger une école secondaire là où se trouve une école primaire. Ces octrois pour la période 1959-1974 atteindront probablement les 22,000,000 de livres sterling. C'est encore loin de la justice totale, comme l'ont signalé les autorités catholiques, mais c'est un résultat très encourageant après cinq ans de négociations.

Le projet a rallié l'appui de tous les partis, de plusieurs parlementaires non-catholiques et de la presse la plus influente, dont le "Times", le "Manchester Guardian" et le "Yorkshire Post" (Libéral).

(On trouvera ailleurs sur cette page des extraits de trois éditoriaux tels que reproduits dans le journal "Catholic Times" de Londres.)

On lira avec intérêt les raisonnements par lesquels les rédacteurs de ces journaux importants justifient le geste du gouvernement. Le "Times", par exemple, fait ressortir que les écoles confessionnelles ont été reconnues en 1944 et que leur situation deviendrait intolérable en face des exigences modernes, sans l'aide de l'Etat. L'opinion publique est aussi plus tolérante qu'autrefois, d'ajouter le rédacteur, et il devient difficile de s'opposer à des écoles confessionnelles, répondant au désir des parents, et gérées de façon économique et efficace. En somme, il faut éduquer ces enfants quelque part. Enfin, il serait absolument répréhensible (utterly wrong) de condamner les élèves des écoles confessionnelles à une éducation inférieure parce que les églises n'ont pas les ressources nécessaires pour maintenir leurs écoles à la page.

Le commentaire du "Guardian" reprend le point de vue pratique: il faut bien éduquer ces enfants quelque part et, dans les circonstances, pourquoi ne pas reconnaître la contribution des églises au coût de l'enseignement?

L'argument du "Yorkshire Post" est plus élaboré. Les enfants qui fréquentent les écoles confessionnelles ont droit à une éducation de qualité égale à celle des écoles gouvernementales, ils ont le droit d'ailleurs de fréquenter n'importe quelle école. Enfin, les églises ont mérité la confiance générale et font leur large part pour relever l'état moral de la nation en donnant à leurs enfants une solide formation religieuse et morale . . .

Le "Times" a même fait remarquer que le projet comporte un principe qui ouvre la porte à des octrois plus substantiels dans un avenir éloigné. Il semble acquis, de commenter le rédacteur, que l'existence d'une école primaire justifiera dorénavant la présence d'une école secondaire jumelée. Or, si les catholiques construisent de nouvelles écoles primaires à même leurs propres ressources, le gouvernement se verra obligé, en toute logique, à faire sa part pour y ériger une nouvelle école secondaire confessionnelle. Ce commentaire suggère que la nouvelle loi n'est pas considérée comme définitive et que d'autres améliorations seraient bien vues finalement.

Ce progrès dans la solution des difficultés financières des écoles confessionnelles en Angleterre ne manquera pas d'attirer l'attention canadienne. Il y a lieu d'insister sur la grande élévation de certains commentaires journalistiques. Les rédacteurs font ressortir la nature pratique de cette décision: il faut bien éduquer ces enfants quelque part. Mais ils parlent aussi de l'existence légitime et même bienfaisante des écoles confessionnelles et par conséquent de l'importance pour la nation d'aider les églises à assurer à ces enfants une éducation comparable à celle qui se donne dans les écoles du gouvernement. Le "Times" n'hésite pas à dire que le peuple britannique est plus tolérant que par le passé et dans les circonstances la négation de toute aide serait "utterly wrong". Dans le "Times", c'est un langage très fort. On sent d'ailleurs dans les éditoriaux cités un souci latent de justice et de véritable harmonie.

C'est un esprit semblable qui laisse espérer au Canada à l'heure actuelle un traitement plus équitable des écoles non-gouvernementales.

☆ ☆ ☆

"The Times"

The Government's decision is in broad agreement with the principle of the 1944 Education Act. That for the first time required a daily act of worship and religious instruction from all the nation's schools, and it was natural for the framers of an Act with such intentions to wish to preserve also the denominational schools which bring children up in the light of their parent's particular faith.

Even with the aid first provided in 1944, the burden on the Churches has vastly increased in the years since, and they would have been overwhelmed by the rapidity of improvement demanded in secondary schools by the recent White Paper . . .

It has become more difficult to argue, in more tolerant days, that if a number of parents wish their children's schools to be conducted in the full light of their religion, and it can be arranged without undue administrative expense or any educational inefficiency, they should not be given what they want.

In the long run it costs no more, because children have to be educated somewhere and the only real argument against it is founded on an antipathy to denominational religion as such which, where it exists at all, is far weaker than it used to be.

The real advantage of the Government's decision is, of course, gained by the children in denominational schools.

As these schools are part of the national system, it would be utterly wrong to condemn their pupils to a second-class education merely because the Churches could not keep up with the pace of the general national reform.

☆ ☆ ☆

"Manchester Guardian"

It is not right to speak of this policy as one of giving public money to the denominational bodies. The children are there, in growing numbers, and schools must be built for them.

If there are enough children of a particular faith in one area to sustain a new school, and if people of the same faith are willing to contribute a quarter of the cost of building it in order to guarantee the character of the teaching there, then the denominations are contributing to costs which would otherwise have to be met in full from public funds.

☆ ☆ ☆

"Yorkshire Post"

It is recognized that the Churches need more help if the children in their schools are to enjoy as good facilities for education as those in county schools.

No reasonable person would like those children to suffer because their parents wish their education to have the full religious background which the denominational schools exist to provide.

Moreover, if the Churches, daunted by the burden of expense of the whole undertaking, abandoned any attempt to contribute towards the cost of schools for their children, then the school places now offered by Church schools would have to be wholly provided out of public funds.

Our own view, stated here on May 6, is that the Church schools, Anglican and Roman Catholic alike, have earned the right to be given generous aid and to retain their distinctive character.

The moral state of the country is so low that the State should be glad and fain to support those voluntary agencies that wish to make special efforts to give our youth a sound moral and religious training.

We want more schools that set the Christian ethic in the forefront of their teaching, not fewer . . .



L'on voit sur la photo Sa Sainteté Jean XXIII qui reçoit des mains du président Charles de Gaulle, de France, au cours d'une récente audience privée, de magnifiques cadeaux. On sait que le Souverain Pontife a connu le général de Gaulle en 1945 quand il arriva à Paris à titre de nonce. Le président de France porte les insignes de la plus haute décoration papale, celle de l'Ordre suprême du Christ, que le pape venait de lui décerner. Une dizaine de personnes seulement détiennent cet honneur de par le monde. (Photo NC)

Billet du vendredi

Un roman psychologique de JEAN SIMARD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Jean Simard paraît être l'un de nos romanciers les plus versatiles. Il passe d'un genre à l'autre avec une étonnante facilité, accroché à ce fil conducteur qu'est pour lui l'ironie. Il était l'humour à froid, un peu à l'anglaise, dans **Félix**, et peut-être davantage dans **Hôtel de la Reine**; il s'aventurait dans l'analyse psychologique avec **Mon Fils pourtant heureux**; il y revient en s'attardant, cette fois avec une pointe freudienne, dans **Les Sentiers de la nuit**: titre qui garde l'odeur de Mazeline et texte qui ne le désavoue point, la crudité en moins.

En plus de son éclectisme, l'auteur s'accorde une autre originalité: il sait ce qu'écrire veut dire. S'il se pliait à une certaine discipline, creusait un peu la science cachée derrière le vilain mot stylistique, il serait un de nos meilleurs écrivains. Sous cet angle, il vient loin derrière Madame Grégoire-Coupal, pour ne nommer qu'elle, qui le suit de loin dans l'invention, la cruauté du regard, le raisonnement délié. Aussi longtemps qu'il n'aura pas découvert quelques simples secrets de l'écriture, difficiles aux non-initiés, mystérieux à cause de leur simplicité, il sera ce qu'il est, ne s'enrichira point. Ce qui est dommage, pour le lecteur et pour lui.

* * *

Dans son dernier-né, ces **Sentiers de la nuit** présentés sous couverture attrape-l'oeil, un peu beaucoup futuriste, il s'attaque au couple amorphe, sans grandeur ni maturité, qui ne se réalise dans aucune plénitude, des corps ou des âmes. (1) L'homme et la femme unis par le mariage, enchaînés plutôt, qui se complaisent chacun dans un individualisme féroce qui tiendrait de l'égocentrisme, s'il ne traduisait un complexe insoupçonné, issu de la timidité maladive, du manque de franchise en face de la vie, lesquels ont leurs racines dans le puritanisme latent et une sorte de jansénisme attardé. Traits que l'on retrouve dans nos milieux citadins, plus que dans le rural, et qui justifient l'auteur d'en éclairer le mécanisme.

Celui-ci les prête au monde anglo-canadien d'une ville comme Montréal, ce en quoi il n'a point tort, alors qu'il pouvait, avec autant de vérité, les situer dans un climat canadien-français. Car le jansénisme hérité du siècle dix-septième, qui se relie par d'imprécises tentacules au puritanisme anglo-saxon, n'a pas fini de produire chez nous des consciences timorées qui s'exagèrent le mal, sans pour cela profiter à plein du bien, du beau, du vrai.

* * *

L'amusant, c'est que Jean Simard choisit comme personnages un protestant, converti au catholicisme, et une catholique de langue anglaise, plus pétrie de religiosité que de religion, dont l'esprit est à son insu réformé, en raison de l'ambiance qui entoura sa formation première. Repliée sur elle-même en plus, à cause de la barrière de complaisance égoïste, de réticence et de peur congénitale que lui oppose son mari, la femme n'ose s'abandonner et se construit une façade, elle aussi, où rien n'apparaît de sa personnalité véritable.

Les époux vivent dans le mensonge, l'un à l'égard de l'autre, se voudraient attirés l'un vers l'autre, désireraient le plein accord par l'acceptation des joies et des devoirs communs, mais ils n'osent ni l'un ni l'autre se révéler dans leur nature ou leurs aspirations. Alors qu'ils se devraient rapprocher, quand l'homme devient aveugle et compte sur l'appui de sa femme, même dans l'ordre des faits les plus ordinaires, ils continuent de courir dans des directions opposées. Ils deviennent des adversaires, des ennemis qui, ne se voulant pas de mal, ont peur des gestes et des attitudes qui apporteraient ce contentement qu'ils ne savent où chercher.

Le dernier roman de Jean Simard retient, encore qu'il s'y passe peu de chose. L'action s'y déroule dans les coeurs, d'autant plus subtile qu'elle est négative, les comparses la vivant sans pouvoir saisir les fils qui conduiraient hors du labyrinthe.

L'ILLETRE.

(1) Au Cercle du Livre de France, Montréal.

Gardez-vous de penser que la pensée soit tout et le mot peu de chose. Je dis, moi, que c'est par le style, plus peut-être que la pensée, que les oeuvres vivent et qu'un ouvrage mal écrit est un ouvrage sûr de mourir.

Mgr Dupanloup.

Les femmes aussi sont de vraies coopératrices

Lors du banquet de clôture du récent congrès national du CCC, au gymnase du collège de St-Boniface, M. Martin Légère, président, a dit qu'il voulait rendre spécialement hommage aux dames, et comme cuisinières des nombreux banquets de la semaine à Lourdes, St-Malo, St-Jean-Baptiste, Ste-Anne et St-Boniface, et aussi comme déléguées.

Elles étaient sept déléguées, qui ont suivi toutes les délibérations de ce congrès itinérant. Nous aurions bien aimé rencontrer chacune d'elles en particulier, mais de fait il ne nous fut loisible de parler longuement qu'à Mme Antonia Doucet, de Domremy, Sask., et Mme Gisèle Lévy, de St-Boniface.

Mme Doucet accompagnait son mari, M. Arthur Doucet, natif de St-Boniface et présentement président de la Caisse Populaire de Domremy, ainsi que gérant du magasin coopératif de l'endroit. Il est aussi président du Conseil de la Coopération de Saskatchewan et vice-président du CCC. Mme Doucet travaille avec son mari au magasin coopératif de son village.

Elle a dit que son agréable visite au Manitoba constituait sa deuxième tournée avec les coopérateurs de langue française, car l'été passé elle avait tant apprécié le congrès itinérant du CCC en Saskatchewan qu'elle s'était bien promis de faire le tour du Manitoba cet été. Comment se fait-il qu'elle puisse ainsi quitter sa maison et son travail? C'est bien simple, répondit-elle, on ferme la maison et "la coopérative de Saskatoon envoie un jeune homme pour tenir les livres à Domremy et nous permettre, à mon mari et à moi, de partir". Il y a vraiment là un exemple d'authentique coopération . . .

Mme Doucet nous a dit qu'elle a beaucoup apprécié sa visite au Manitoba, qu'elle est contente d'avoir connu tant de Franco-manitobains et d'avoir vu les résultats de leurs efforts coopératifs. Elle a particulièrement remarqué leur grande hospitalité: ". . . . les autos à notre disposition, les bons repas servis, etc." "Et, continua-t-elle, il était d'un intérêt spécial pour moi de visiter des paroisses entièrement canadiennes-françaises. En Saskatchewan, comme vous le savez, la population est le plus souvent mixte."

Comme Mme Doucet et son mari partaient à bonne heure le lendemain matin, il fallait bien dire au revoir. Mais, en guise de conclusion, Mme Doucet dit qu'elle avait si profitablement employé son temps au Manitoba au cours des derniers jours, qu'elle se promettait d'aller jouir de la même expérience au Nouveau-Brunswick l'été prochain.

Mme Gisèle Lévy, jeune dame de 22 ans, est présentement le sténodactylo de M. Donald H. Slimmon, secrétaire-trésorier de la Co-Operative Union of Manitoba. C'est comme déléguée de cette union qu'elle venait d'assister aux assises du CCC. "Quel privilège! Quand on assiste à de telles assises, on a une idée plus complète de la coopération et cela donne de l'enthousiasme."

Née à St-Boniface, Mme Lévy a fait ses études à l'Académie St-Joseph. Elle les avait presque complétées, quand elle fit la connaissance de Jacques Lévy, de Paris, lieutenant dans l'aviation française. Tous deux se mariaient en 1953 et partaient immédiatement pour la France. Revenue au Canada en 1955 pour une visite, Mme Lévy retournait séjourner en France, puis en Algérie. Après la mort de son mari, elle revint pour de bon à St-Boniface avec ses deux petits enfants, Patrick et Joëlle, maintenant âgés de quatre ans et demi et de deux ans.

Elle commença d'abord à travailler dans la Federated Co-Op, mais peu après elle entrait au service de la C.U.M. Cette union ne fait pas partie du CCC, mais, invitée à envoyer un délégué au congrès de ce Conseil Canadien de la Coopération, elle choisit Mme Lévy qui avoue avoir beaucoup appris en compagnie des coopérateurs du Manitoba français et promet de mettre à contribution ses nouvelles connaissances.

En attendant, elle me dit que la C.U.M. joue un rôle important dans la vie coopérative au Manitoba, s'occupant particulièrement de la coordination des diverses coopératives de la province. Le Manitoba est en effet divisé en onze régions, dont les présidents forment le conseil d'administration de la C.U.M. Ce conseil, de concert avec les 201 délégués coopérateurs manitobains, commence à formuler graduellement la ligne de conduite de la C.U.M., appuyant davantage sur le côté éducatif.

Il y a encore beaucoup de gens qui ne savent pas trop ce que c'est qu'une coopérative. C'est pour eux qu'on prépare des textes et des pamphlets. Quand je suis allée au bureau de Mme Lévy, 448, Pembina Hwy, elle me fit parcourir les rayons remplis de littérature coopérative. De fait, j'ai quitté le bureau les bras chargés de documents illustrés de façon très humoristique. Mme Lévy a avoué en être à la fois l'artiste et l'imprimeur.

Dans ce même bureau, dont les murs sont couverts de cartes et d'écriteaux montrant la structure et la location des nombreuses coopératives qui font partie de la C.U.M., on reçoit souvent d'éminents visiteurs. Par exemple, tout récemment on a reçu des visiteurs du Pakistan, de Ghana, de Malaya, venus sous les auspices du Plan Colombo voir comment fonctionnent les coopératives canadiennes.

C'est ainsi que les coopératives canadiennes se font connaître partout dans le monde, grâce sans doute aux hommes qui y travaillent, mais grâce aussi aux femmes qui s'y dévouent dans l'ombre.

Ann CARSON.

Hommages à M. l'abbé A. Couture

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. Martin Légère, président national du Conseil Canadien de la Coopération, avant que soit remise la décoration de l'Ordre Canadien du Mérite Coopératif à M. l'abbé Adélard-J. Couture, le 26 juin dernier, lors du banquet de clôture du 13e congrès annuel du CCC.

* * *

La présente manifestation marque pour le Conseil Canadien de la Coopération une étape véritable. Pour la première fois dans son histoire, il a le privilège de proclamer officiellement les mérites d'un des personnages qui ont été ses plus fervents apôtres, de l'un de ceux qui ont contribué le plus à son succès, de même qu'au rayonnement de l'idée coopérative dans plusieurs régions du Canada. Mais avant de remettre à M. l'abbé Adélard Couture, le héros de cette fête, la décoration qu'il a si bien méritée, je crois qu'il sera utile pour nous tous de repasser brièvement les différentes étapes de sa carrière.

M. l'abbé Couture est un petit gars de l'Ouest dans le plein sens du mot. En effet, il naissait à St-Boniface avec le présent siècle, en 1900. L'histoire rapporte qu'il fit ses études élémentaires à l'Ecole Provencher, et que son application et ses capacités encouragèrent ses parents à lui faire entreprendre ses études classiques. Il les fit au Collège de St-Boniface, où il obtint son baccalauréat ès arts en 1921. Personne ne fut surpris, paraît-il, étant donné son grand coeur et son esprit de discipline, que le jeune Adélard ait choisi d'entrer au Grand Séminaire.

Il commença ses études théologiques à Québec. Il y passa deux ans, puis revint pour deux autres années à St-Boniface où il termina son Grand Séminaire et fut reçu prêtre en 1925. Il était, paraît-il, d'un zèle ardent. D'abord vicaire pendant dix ans, dans différentes paroisses du diocèse de St-Boniface, il fut nommé desservant à La Broquerie en 1933, poste qu'il occupa jusqu'en 1937. Il eut l'occasion dans cette paroisse d'éprouver ses idées sociales et de manifester ses différents talents d'organisateur. Il s'intéressait à tous les problèmes de la population. C'est, semble-t-il, la tournée de propagande que fit dans l'Ouest M. l'abbé Alphonse Belzile, du diocèse de Rimouski, qui fut l'étincelle embrasant le foyer ardent que devait devenir l'abbé Couture pour le mouvement coopératif.

Nommé en 1937 par Mgr Yelle directeur de l'Action Catholique et directeur des Oeuvres Sociales du diocèse de St-Boniface, il multiplia dès lors son activité. Comme tous ceux qui veulent faire oeuvre solide, M. l'abbé Couture fit alors des stages d'études et des tournées dans l'Est du pays. Il fit, paraît-il, trois stages d'études à Antigonish et dans l'Est. On se rappelle qu'Antigonish était, à cette époque, un centre de rayonnement des techniques nouvelles d'éducation des adultes et de la propagande coopérative. Ainsi armé, M. l'abbé Couture revient dans son pays, et pendant onze ans il exerce avec un zèle inégalé et des succès toujours grandissants, un ministère d'un genre spécial, allant de l'action catholique à l'action coopérative. Et pendant ce temps, pour occuper ses loisirs, semble-t-il, il est tour à tour curé de Pine Falls, de l'Ile-de-Chênes, de Ste-Agathe, et même aumônier diocésain des scouts.

Il est toujours difficile et dangereux de tenter d'évaluer la portée, et de mesurer une oeuvre comme celle qu'a accomplie au Manitoba, et j'oserais dire dans d'autres provinces, M. l'abbé Couture. Un fait reste toutefois significatif, c'est qu'il n'a pas prêché dans le désert, puisque par son action le mouvement coopératif a connu des progrès considérables au Manitoba. Il y avait en effet, en 1957, trente-quatre caisses populaires et douze coopératives de consommation. Il s'est établi des caisses scolaires un peu partout où il y a des caisses populaires. M. l'abbé Couture a aidé tous et chacun à un moment ou l'autre. Et, pour couronner le tout, M. l'abbé Couture prit une part prépondérante à la fondation de la caisse centrale en 1952.

Mais l'apostolat par l'exemple et par la parole n'était pas suffisant pour un homme de la trempe de M. l'abbé Couture; il voulait faire quelque chose de permanent et de plus facilement utile à toute la population. Aussi, se mit-il à écrire, et avec quel succès, vous le savez! Il publie une première brochure sur les coopératives en 1938, puis en 1943 ce fut la brochure — sa brochure renommée — sur les caisses populaires, qui connut en 1950 une seconde édition.

En 1945 se pose pour le mouvement coopératif canadien le problème de son organisation générale; afin de compléter la structure du mouvement.

Il n'est pas surprenant, pour qui a connu M. l'abbé Couture, son zèle et son dynamisme, de voir son nom figurer comme membre fondateur, et membre du premier exécutif du Conseil Canadien de la Coopération. Dans cet organisme, M. l'abbé Couture fut, comme partout ailleurs, un homme réaliste, pratique, expéditif et d'une ténacité à toute épreuve. Dès le 10 juin de cette même année 1946, se fondait ici à St-Boniface la section manitobaine du CCC. M. l'abbé Couture en était comme naturellement le grand inspirateur. A partir de ce moment, il semble que les problèmes étaient devenus pour M. l'abbé Couture comme de véritables amis, il en faisait ses compagnons réguliers et l'on sait avec quelle finesse et aussi avec quelle opiniâtreté, il engageait la bataille qui se terminait toujours par une victoire.

M. l'abbé Couture restera dans l'histoire du Conseil Canadien de la Coopération comme un de ses inspirateurs et peut-être celui qui a influencé le plus son activité.

Mais nous comprenons que pour M. l'abbé Couture, le mouvement coopératif, c'est-à-dire les caisses populaires et les autres secteurs, doivent être la manifestation par la population de son esprit de solidarité et de son esprit d'entraide; nous savons qu'il a toujours travaillé à insuffler cet esprit aux coopérateurs partout où il a passé. En cela, M. l'abbé Couture s'est révélé un véritable éducateur, prêchant, comme disait saint Paul, "à temps et à contretemps, et toujours en instruisant", afin que l'action coopérative de ses ouailles et de ses concitoyens soit la plus profonde possible, la plus solide possible et la plus humanisante possible.

M. l'abbé Couture, je suis fier, au nom du Conseil Canadien de la Coopération, de vous décerner la première décoration de l'Ordre Canadien du Mérite Coopératif.

La grande parade annuelle

(suite de la première page)

produits commerciaux, jusques et y compris — ce qui est un comble — celles d'une firme internationale de carburant et d'essence.

* * *

Le Tour de France a sa littérature et ses légendes. Pendant toute la durée de l'épreuve, dont les moindres péripéties sont rapportées sur un mode extra-lyrique par des centaines de journalistes et de radio-reporters, la France baigne dans une étonnante atmosphère de fébrilité sportive. Personne n'échappe à cette curieuse contagion, depuis la dactylo qui rêve à tel coureur de son choix, jusqu'au télégraphiste qui va porter ses dépêches le nez dans le guidon de son vélo, et au ministre qui se fait apporter chaque soir les résultats de l'étape du jour.

La presse crée cette extraordinaire ambiance. Les journalistes spécialisés remplissent des colonnes pour décrire la course par le menu. Leur style est presque inimitable: "L'Aigle noir de Tolède s'envole dans les Pyrénées, mais il est rejoint par l'Ange de la montagne qui a déployé ses ailes au bon moment, tandis que derrière eux les tâcherons disgracieux du vélo ahannent par dessus les abîmes." Les défaillances, provoquées par une attaque du redoutable "homme au marteau" sont analysées avec des styles sadiques: "le visage livide, l'écume aux lèvres, le coureur X . . . zigzague sur la route; ses yeux chavirent, mais ses jambes, comme des bielles folles, continuent d'appuyer sur les pédales; hélas, les muscles ne répondent plus, et l'homme s'écroule soudain; il roule dans la poussière et le goudron chaud, se relève hagard avant de sombrer dans une totale inconscience . . .

Chaque jour, des millions de lecteurs dévorent cette prose et les journaux font des affaires d'or. Les journaux communistes eux-mêmes y sont venus, après avoir longtemps dénoncé le Tour de France comme la plus ignoble des exploitations de l'homme par l'homme, opinion que ne partageaient pas leurs lecteurs.

* * *

Et le sport? Eh bien, en dépit des apparences, il ne perd pas totalement ses droits. Les servitudes commerciales et les exigences publicitaires ne parviennent pas à étouffer la course, encore qu'elles en faussent parfois les résultats.

Sans doute, d'immenses intérêts sont en jeu; les coureurs n'en luttent pas moins farouchement, grimpent des cols montagneux perfidement placés sur le parcours et où parfois les autos elles-mêmes n'osent s'aventurer, dévorent des kilomètres et des kilomètres, bataillent pour une minute perdue, appuient furieusement sur leurs pédales: la fortune et la gloire ne sont-elles pas, pour les meilleurs, au bout de tant d'efforts et de souffrances?

En définitive, c'est cet aspect humain du Tour de France qui sauve la course de son mercantilisme abusif et du chauvinisme outrancier que les organisateurs lui insufflent pour exciter les passions des foules. Et c'est pourquoi sans doute des millions de spectateurs s'intéressent tant à cette épreuve qui exige de ceux qui y participent, du coeur, des muscles, du courage et de l'abnégation.

On peut, certes, déplorer ce "culte du champion" qui s'instaure à propos du Tour de France cycliste; mais il n'est pas douteux que les "géants de la route" méritent les hommages et les profits que leur valent leurs exploits.

Maurice HERR.

MM. MacLean et Régnier signalent le sort des écoliers catholiques des bases militaires

A la base de l'Aviation canadienne de St. James, les autorités ont cessé d'aider les enfants catholiques qui fréquentent les écoles paroissiales de la ville. M. MacLean, de Winnipeg Nord-Centre, a signalé cette situation aux Communes avec de légères imprécisions, le 3 juillet. M. L. Régnier, de St-Boniface, l'a appuyé. L'hon. Pearkes a promis de faire enquête. Voici le texte de ces interventions:

M. MacLean (Winnipeg-Nord-Centre): Il y a une autre question dont je me sens tenu de parler, et je crois qu'il est à propos d'en parler à l'occasion du présent crédit. Il s'agit du problème que pose depuis un an la question des écoles séparées pour les membres de l'aviation cantonnés à la station de Stevenson, dans la ville de St. James. J'ai reçu moi-même un bon nombre de représentations à ce propos, et je sais qu'il en est de même de l'honorable député de Saint-Boniface, et sans doute le ministre en a-t-il reçu autant, sinon plus. Je ne sais ce qu'il faudrait faire pour régler immédiatement le problème. Comme le ministre le sait fort bien, avant l'an dernier, le personnel cantonné à la station de Stevenson a obtenu l'égalité de traitement en ce qui regarde l'instruction des enfants. Au Manitoba nous avons un régime d'écoles séparées. Je crois savoir que le Québec et le Manitoba sont les deux seules provinces à avoir un tel régime. Cependant, au Manitoba, le régime diffère de celui du Québec, car même si le régime des écoles séparées est reconnu, des fonds publics ne sont pas affectés à l'entretien de ces écoles.

Jusqu'à l'an dernier, le ministère payait les frais de scolarité de ces enfants indépendamment de l'école qu'ils désiraient fréquenter. Puis, au début de l'an dernier, en vertu d'une entente conclue entre le ministère des Finances et la ville de St. James, une somme globale a été versée à cette ville, qui était désormais chargée de pourvoir à l'instruction des enfants des aviateurs stationnés à ce champ d'aviation. Toutefois, la ville de St. James n'est pas obligée de fournir des écoles séparées comme telles, et je crois savoir qu'il n'y a pas d'autres écoles à St. James à part les écoles publiques protestantes.

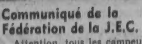
Le ministre peut se demander ce que je viens faire là-dedans. Si je m'intéresse à la question, c'est parce que la principale école paroissiale située dans la paroisse St. Edward se trouve dans ma circonscription. Comme la plupart des enfants des aviateurs catholiques du champ Stevenson fréquentaient cette école paroissiale, Mgr O. McInerney, de la paroisse St. Edward, m'a signalé la chose. J'en ai parlé au personnel de l'aviation là-bas. Je me rends compte que cela pose au ministre un problème d'ordre constitutionnel parce que l'éducation est de la compétence des provinces. C'est un état de choses auquel il ne peut guère remédier, puisque l'accord a été signé.

Je crois comprendre cependant qu'il s'agit simplement de ceci. La plupart des membres de l'aviation postés là-bas envoient encore leurs enfants à l'école paroissiale de St. Edward, j'entends ceux qui sont catholiques, et ils paient de leurs propres deniers, tandis que quelques pâtés de maisons plus loin, nous avons les casernes de Fort Osborne, dans la ville de Winnipeg, où, sans qu'aucun accord ait été conclu avec le gouvernement, celui-ci verse une subvention aux enfants de l'armée. Il va sans dire que le personnel militaire affecté au champ de Stevenson me demande si c'est juste, s'il n'y a pas là une distinction injuste. Leur objection est difficile à réfuter.

Je sais que la ville de St. James n'a pas à se charger de fournir ces services. L'argent sort des goussets des aviateurs postés au champ Stevenson. Je me demande si le ministre ne pourrait pas revoir complètement la situation actuelle. J'ai l'impression que cet état de choses est peut-être unique. Je me trompe peut-être, mais je ne connais aucune autre province qui a un régime statutaire d'écoles séparées. Si la situation est unique, alors elle mérite peut-être une solution unique. Cependant, s'il n'est pas possible d'annuler ou de modifier l'accord, on pourrait faire quelque chose en vue d'aider ces militaires là-bas, en leur fournissant peut-être des moyens de transport. Ils pourraient peut-être utiliser un des autobus du ministère pour conduire les enfants à l'école et les ramener à la maison.

Je me suis rendu sur place et j'ai vu, le jour, des autobus inactifs. Ce n'est peut-être qu'une petite affaire, mais les propositions que j'ai faites feraient beaucoup en vue de corriger la situation. J'aimerais entendre les observations du ministre à cet égard.

M. Régnier: Monsieur le président, j'appuie l'appel lancé par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre au sujet de l'éducation des enfants des aviateurs affectés à la station de l'ARC à St. James. En 1957, le gouvernement canadien pourvoyait à l'instruction des enfants catholiques de langue française et de langue anglaise. En 1958 cependant, un accord, conclu avec la ville de St. James, pourvoit à l'éducation des enfants du personnel de la station. Toutefois, on a oublié les enfants qui désirent fréquenter les écoles séparées. Puisque c'est le droit de tous les Canadiens de se faire instruire dans les écoles de leur choix, au Manitoba, les écoles séparées sont reconnues par la loi. De fait, la constitution du Manitoba est semblable à celle de la province de Québec. En 1870, au moment où la constitution a été rédigée, les catholiques étaient en majorité au Manitoba, et cette constitution a été conçue pour protéger la future minorité. Aujourd'hui, ce sont les catholiques qui sont en minorité. J'estime que le gouvernement fédéral devrait voir à ce que les enfants des membres de l'ARC jouissent des mêmes droits que les enfants de membres de l'armée. Juste en face, de l'autre côté de la rivière, les enfants des militaires cantonnés à Port Osborne, par exemple, ont des écoles fournies par le gouvernement. Le gouvernement s'occupe à grands frais des besoins de nos troupes en Allemagne de l'Ouest. On envoie des instituteurs du Canada en Allemagne, pour enseigner aussi bien dans les écoles séparées que dans les écoles publiques. Je trouve que la présente situation est irritante, et qu'elle ne favorise guère l'unité nationale du Canada. Ce n'est pas un problème difficile. Sa solution n'exige pas de grandes dépenses. Je demanderais au ministre de s'en occuper sérieusement.



Cours d'été au collège St-Paul

Quatre Pères Jésuites du collège de St-Boniface inauguraient mardi dernier un cours d'été de six semaines dans les locaux du collège St-Paul, sur les terrains de l'Université du Manitoba: ce sont les RR. PP. Gérard Jolicoeur, Georges Ramaekers, Léopold Sabourin et Charles Naveillan.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Au cours de la saison d'été plusieurs belles émissions sont venues enrichir la programmation de CKSB.

"Fête au village", samedi matin à 11 h. — C'est à Roxton Falls, dans les Cantons de l'Est, que se déroulera la première émission de la nouvelle série de Fête au village. L'émission passera le samedi 11 juillet à onze heures du matin. Les auditeurs entendront Mme Carter, âgée de 80 ans, chanter une chanson d'amour en s'accompagnant elle-même au piano; des interviews dont l'une nous permettra d'entendre une savoureuse histoire de truite; un solo d'harmonica joué avec brio par un jeune cultivateur de la région; des danses folkloriques et deux chansons à répondre datant de l'époque des rois de France, "Troupiaux" et "Aux marches du palais", Mme Lévesque donnant les couplets et l'assemblée reprenant en choeur. Signalons que cette fête se passera dans la demeure de M. Armand Roy, forgeron, boucher, propriétaire d'une cabane à sucre et cultivateur à Roxton Falls.

Ce programme du samedi matin est commandité par l'Assurance-Vie Desjardins, compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, avec siège social à Lévis, P.Q.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter chaleureusement l'Assurance-Vie Desjardins qui est la première entreprise d'appartenance canadienne-française à se servir d'une série de postes de radio couvrant toutes les parties françaises du Canada.

Fête au village sera également présentée le mardi soir à 8 h. 30 à compter du 14 juillet. C'est M. Paul Legendre qui réalise cette série radiophonique.

Le dimanche matin, de 9 h. à 10 h., CKSB vous présente un programme de variétés au cours duquel l'annonceur vous fait part de conseils en vue d'enrayer les nombreux accidents de la route et de la plage. Les auditeurs pourront également profiter de cette émission pour transmettre des messages à ceux qui sont en villégiature dans nos différents endroits du Manitoba, plus particulièrement à la plage Albert.

Le programme du matin, "Vos problèmes mesdames", a été suspendu au cours des mois d'été, mais reprendra dès le 31 août. Alors nous conseillons à tous ceux et celles qui ont des problèmes de bien vouloir les écrire afin de nous les soumettre dès la reprise de cette émission très suivie.

Concours

Deux concours intéressants sont à l'affiche: celui du dicton et celui des chansonnettes. Comme toujours, nous remercions ceux et celles qui sont fidèles à nous écrire. Il est consolant pour la direction de recevoir un courrier si volumineux.

En vacances

De ce temps-ci, Mlle Gendron, au service de la rédaction commerciale, profite d'un repos bien mérité et notre représentant local, M. Normandeau, visite les lacs du Manitoba en vue de trouver un endroit idéal pour faire la pêche à son goût. A tous deux nous souhaitons d'agréables vacances.

Jubilé sacerdotal du R. P. Denys Audette

Le R.P. Denis Audette, O.M.I., vicaire de la paroisse du Précieux-Sang à St-Boniface, chantait une messe solennelle d'actions de grâces dimanche dernier en l'église de St-Pierre-Jolys, sa paroisse natale, à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. On remarquait particulièrement la présence d'au moins 200 parents du jubilaire, et quelques-uns de ses confrères dans le sacerdoce dont le R.P. Gontran Laviolette, O.M.I., qui célèbre lui aussi cette année son jubilé d'argent sacerdotal. C'est le R.P. Albert Girard, O.M.I., supérieur du juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, qui donna le sermon de circonstance.

A la fin du banquet qui eut lieu dans la salle paroissiale, on présenta au Père Audette une bourse garnie et des orateurs firent l'éloge de celui qui depuis 25 ans a exercé un ministère varié mais toujours éminemment apostolique. Au nom du Provincial Oblat, le Père Laviolette fit particulièrement ressortir les grandes vertus manifestées par le Père Audette, comme spécialiste dans l'enseignement de notre religion aux protestants (il en a convertis au moins 200) et dans l'apostolat auprès des malades hospitalisés. Un représentant des Chevaliers de Colomb de Fort Frances apporta les voeux des anciens "frères".

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, dit la grande joie de ses paroissiens en ce jour, et aussi leur fierté d'avoir déjà fourni à l'Eglise tant de prêtres, de religieux et de religieuses.

Le Père Audette termina ces agapes familiales en racontant tout simplement les diverses étapes de sa vie sacerdotale, de ses années de ministère si remplies, et aussi sa reconnaissance à Dieu, à la Vierge, à ses parents, à ses éducateurs, à ses supérieurs, enfin à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou de l'autre à sa montée vers l'autel et à son travail dans la vigne du Maître.

Le P. Audette est né à St-Pierre, le 10 février 1907. Il fréquenta l'école à Ste-Geneviève, avant d'entreprendre le cycle d'études au Juniorat de St-Boniface et au Scolasticat de Lebret qui le conduisirent au sacerdoce le 24 juin 1934. Après six années d'enseignement à Gravelbourg et deux ans comme missionnaire il a commencé à Fort Frances en 1942, quatorze années de travail pastoral très fructueux. Nommé à Kenora en 1954 il a a été transféré au Précieux-Sang cette année.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Artistes invités
11.59—Signal horaire
12.00—Radio journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Causerie — Union des électeurs
12.30—Intermède
12.45—Nos nations au micro — juifs
1.30—Claves et maracas
2.00—Concert populaire
3.00—Par un beau dimanche
4.00—Voyage en musique
4.30—Voix du Cap
4.45—Pères Blancs d'Afrique
5.00—Prog. allemand
6.15—Carnet social
6.20—Intermède
6.25—Nouvelles
6.30—Les petites symphonies
7.00—Concert canadien
7.30—Parade de chansonnettes
8.00—Tour de chant
8.30—Airs d'opérettes
9.00—Radio-Journal
9.15—Propos
9.30—Récital
10.00—Nouvelles,
10.05—L'album des chefs-d'oeuvre
11.00—Pensée du soir
11.00—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Radio-Journal
7.05—Vive la vie
7.15—Prière du matin
7.25—Vive la vie
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles,
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
9.00—Nouv., tempér.
9.10—Variétés-concours
10.00—Nouvelles,
10.05—Radio Salade
10.30—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Potins et variétés
12.45—Marché aux bestiaux
12.54—Nouvelles
1.00—Prévisions
1.05—Condition des routes
1.00—Réveil rural
1.20—Marché du grain
1.30—(Voir horaire du lundi au vendredi)
2.00—Siesta
2.30—Visages de l'amour
2.45—Auprès de ma blonde
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Succès du jour
5.00—Nouvelles
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.15—Au café de chez nous
6.45—Rosaire
7.00—Nouvelles, prev. du temps.
7.10—Carnet social
7.15—Clinique du coeur
7.30—Nouvelles.
7.35—Par ci, par là

LUNDI

1.30—Musique de chambre
8.00—Musique amérique latine
8.15—Les plus belles valses
8.30—La voix des Iles
9.00—Radio-journal
9.15—Noir et blanc
9.30—Amour quand tu nous tiens
10.00—Concerts d'été
10.30—Concert internat.
11.30—Nouv., fermeture
11.45—Fermeture

MARDI

1.30—Patte blanche
8.00—Musique amérique latine
8.15—Les plus belles valses
8.30—Fête au village
9.00—Nouvelles
9.15—Noir et blanc
9.30—Une soirée de disques
11.00—L'album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

MERCREDI

1.30—A ciel ouvert
8.00—Valses musettes
8.15—Les plus belles valses
8.30—Vacances et loisirs
9.00—Radio-Journal
9.15—Noir et blanc
9.30—Musik fuer Dich
10.30—L'album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv. fermeture

JEUDI

1.30—Jack Bristowe et ses cordes
8.00—Valses musettes
8.15—Les plus belles valses
8.30—Musique sud-américaine
9.00—Radio-Journal
9.15—Prog. allemand
10.00—Folklore
10.30—Musique et musiciens canadiens
11.30—Nouv., fermeture

VENDREDI

1.30—En vedette
8.00—Nos nations au micro
9.00—Radio-Journal
9.15—Perspectives internationales
9.30—Programme hongrois
10.30—Croquemitoufle
11.00—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

SAMEDI

7.00—Vive la vie
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive,
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—vive la vie
8.30—Nouvelles.
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—La boîte aux merveilles
9.30—Georges LaFlèche et les petits
10.00—Nouvelles,
10.05—Radio Salade
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Fête au village
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouv. Variétés
12.05—Potins et variétés
12.54—Nouvelles
1.00—Prévisions du du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Variétés
1.25—Nouvelles
1.30—Opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Chron. sportive
6.10—Au café de chez nous
6.45—Rosaire
7.00—Nouv., prévisions du temps.
7.10—Carnet social
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Ca c'est Montréal
8.00—Concert Jazz
8.30—Kiosque à musique
9.00—Chronique sportive
9.30—Revue de la semaine
10.00—Rien qu'une chanson
10.30—Sonorités choisies
11.00—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouv., fermeture

MM. les abbés Edouard Banville et Clayton Purcell, étudiants au Grand Séminaire de St-Boniface, ont bien voulu sacrifier leurs vacances bien méritées pour promouvoir la cause de la bonne presse cet été comme propagandistes de La Liberté et le Patriote. Chaleureux accueil à ces dévoués collaborateurs. (Photo Gene Gauthier)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 6 juillet avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville.

MM. Delorme, Dupas et Poitras, du chemin Elisabeth, présentaient une pétition au nom des propriétaires résidants sur cette rue, protestant contre le coût élevé du pavage qu'ils auront à payer. Après un grand nombre d'années durant lesquelles ils ont payé des taxes élevées sans aucun bénéfice de rue ou de trottoir, ils ont à faire face au coût du pavage qui sur une largeur de 32 pieds servira de route de camionnage. Les résidants se contenteraient d'une rue moins large sans camionnage. La taxe qu'il auront à payer se chiffre à environ $9.00 du pied et les résidants seraient prêts à payer $4.50 du pied surtout si le gouvernement provincial paye la moitié du coût de construction. Ils ne voient pas pourquoi les résidants des rues Provencher, Archibald et autres n'ont eu aucune taxe à payer pour le pavage de leurs rues, alors qu'eux auraient à payer $9.00 du pied. Les échevins expliquèrent que les rues Provencher et Archibald sont reconnues comme grandes artères et que le gouvernement provincial aide beaucoup à la construction de ces artères, tandis que le chemin Elisabeth doit être considéré ocmme n'importe quelle autre rue de la Ville où le coût du pavage est payé par les propriétaires. Toutefois, la discussion plus complète de cette question fut remise à une séance spéciale du Conseil.

Deux résidants du boulevard Dollard s'objectent à payer pour le pavage de la rue Ritchot, leurs propriétés étant sises à l'angle des rues Ritchot et Dollard; le comité les avise que si une majorité des propriétaires de la rue Ritchot entre Hamel et Bertrand signe en faveur du pavage de cette rue, le Conseil ne peut rien y faire. Ces messieurs auront alors à payer leur quota fait pour la partie de leurs propriétés qui longe la rue Ritchot, toutefois ils sont libres de faire signer une contre-pétition de propriétaires de la rue Ritchot qui s'opposeraient au pavage de cette rue.

Deux jeunes contracteurs, opérant sous le nom de Golden Eagle Construction et dont le permis de contracteurs avait été révoqué par l'ingénieur, ont demandé au comité des travaux publics de bien vouloir leur remettre leur permis afin qu'ils puissent terminer la construction d'égout qu'ils avaient entrepris de construire sur la rue Marion. L'ingénieur expliqua que ces messieurs n'avaient pas suivi les règlements de la sécurité en matière de construction et qu'il aurait été dangereux pour le public ainsi que pour les ouvriers qui travaillaient dans les tranchées de les laisser continuer à ignorer les avertissements qui leur avaient été donnés. Le comité recommande qu'on appuie la décision de l'ingénieur et que leur permis demeure révoqué pour ce contrat.

La Cie Refinoil, rue Archibald, demande la permission d'ériger un petit mur en béton autour de leur propriété afin de protéger leurs voisins au cas où un de leurs réservoirs d'huile exploserait et inonderait les terrains avoisinants, comme cela est déjà arrivé dernièrement. Comme l'un de ces réservoirs contient 24,000 gallons d'huile et qu'ils ont six autres réservoirs sur leur propriété, la solution du problème fut remise au chef des pompiers ainsi qu'à l'inspecteur des bâtiments.

Comme la Ville est protégée contre les accidents par une assurance, le cas du monsieur dont la chemise et le pantalon ont été ruinés par la peinture au champ de rebut fut confié à l'agent d'assurance de la Ville.

L'ingénieur aura à soumettre au comité provincial qui s'occupe des dommages causés par la crue récente de la Seine, une liste des réparations qui ont été faites ou qui devront être faites aux divers ponts et autres propriétés de la Ville.

Le chef des pompiers, M. Evariste Gagnon, demande la permission de se rendre à la convention des chefs de pompiers qui aura lieu à Windsor, Ont., du 17 au 21 août prochain. Un montant de $250.00 lui fut voté.

L'ingénieur soumet les plans de la route de camionnage dans la Ville et le comité de la circulation, recommandant l'approbation de ce plan, demande que le plus de publicité possible soit faite dans les journaux.

M. H. Pelletier, 428, rue Aulneau, demande que le stationnement soit limité à 30 minutes devant son magasin; le comité de la circulation acquiesce à cette demande, si M. Pelletier veut payer le coût de l'enseigne.

M. l'échevin St-Hilaire demande qu'une affiche ("Vitesse 15 milles à l'heure, Terrain de jeu") soit placée sur la rue Despins vis-à-vis la piscine, vu le grand nombre d'enfants qui passe à cet endroit.

La Cie Melchin Transport fait une offre de $2,000.00 l'acre pour 5.4 acres de terrain situé à l'angle nord-ouest des rues Mission et Panet en face de la raffinerie North Star Oil; leur offre est refusée parce que la Ville voudrait réserver ce terrain de 31 acres pour une grande industrie. A ce sujet, il fut recommandé d'aviser l'Industrial Development Board du Grand-Winnipeg ainsi que le département d'Industrie et du Commerce de la province que la Ville possède ce terrain disponible et qu'ils fassent des efforts pour encourager une grande industrie à venir s'établir dans cet endroit si propice.

Par suite de questions soulevées devant la Commission de Police, il y a déjà quelque temps, l'avocat de la Ville déclare qu'il n'y a aucun règlement dans l' "Employment Standards Act" qui défendrait au chef de police de demander aux policiers certaines questions relativement à leur état financier, s'ils sont propriétaires de maisons ou s'ils sont locataires et quel loyer ils paient ou autres questions relativement à leurs activités en dehors de leurs heures de travail. Le comité du personnel recommande d'éliminer les questions 2 et 3 sur le questionnaire soumis par la commission de police et qui a trait à ce sujet.

Il fut recommandé de demander à Graham Cleaners de démolir la bâtisse sise no 331 Provencher et qui a été en partie détruite par le feu; et que ceci soit fait aussitôt que possible.

Le chef des pompiers, M. Gagnon, avise le comité du personnel que le pompier B. C. Malt a été choisi par la province comme assistant commissaire des incendies (ceci sur 39 appliquants, dont plusieurs lieutenants de Winnipeg). M. Malt demande un congé spécial d'un an et, s'il ne se plait pas dans sa nouvelle position, le droit de revenir reprendre sa place à St-Boniface. Le chef recommande un congé de trois mois, mais le comité recommande de refuser ces demandes et autorise le chef à engager un employé pour remplacer M. Malt qui donne sa résignation.

M. Maurice Prud'homme, greffier, recommande que M. Roméo Patry, employé de son département, soit porté sur la liste des employés permanents, vu l'excellence de son travail.

A lundi soir prochain.

Communiqué de la Fédération de la J.E.C.

Attention, tous les campeurs. Tous les camps jécistes ont dû être retardés de deux jours. En voici les dates officielles:

Camp pour jeunes garçons, du 7 au 12 août.

Camp pour jeunes filles, du 12 au 17 août.

Camp pour grandes filles, du 17 au 22 août.



Ces beaux jours d'été sont merveilleux, n'est-ce pas? Très favorables pour le jardinage . . . surtout lorsqu'on anticipe une belle récolte de légumes délicieux en peu de mois.

Il semble, en effet, qu'ils nous arrivent tous à la fois — et quelle méthode plus pratique de les conserver que de les congeler. Voici quelques petits trucs du métier. J'espère qu'ils vous seront utiles.

- toujours ébouillanter ou faire blanchir les légumes avant la congélation. Ceci retarde l'action des enzymes et aide à en sceller la saveur naturelle, la couleur et la qualité.
- utiliser un empaquetage de bonne qualité, un qui est à l'épreuve de l'humidité et de la vapeur: papier d'aluminium, polythène, polyéthylène ou saran.

Si vous désirez plus de renseignements au sujet de la préparation des aliments pour entreposage dans un congélateur, ainsi que la durée de cet entreposage, écrivez-nous, ou appelez-nous tout simplement, et demandez la brochure "Preserve by Freezing". Notre adresse est 1075, ave Portage, Winnipeg, et notre numéro de téléphone SP5-2411.

L'été . . .

. . . et on se la coule douce! Du moins, tel le dit la chanson. Cependant, comme vous le savez bien, il faut tout de même préparer trois repas par jour. C'est maintenant que vous apprécierez la commodité de votre congélateur! Vos menus peuvent être établis d'avance, puisque vous avez vos viandes, volailles, légumes et même vos propres pâtisseries à votre portée. Vous n'avez pas, non plus, à vous déplacer souvent pour faire des achats. Votre congélateur met tout un super-marché au bout de vos doigts. Et ce que je trouve le plus avantageux, c'est que vous pouvez "congeler-frais" et emmagasiner les produits de votre jardin et que des mois plus tard, vous les retrouvez aussi frais que le jour de la cueillette.

Pour les jours chauds de l'été, quoi de plus délicieux et de plus joli à servir qu'une "Tarte au verre brisé" (cubes de jello de couleurs variées dans un léger mélange de crème fouettée). Elle "fond dans la bouche", un véritable régal.

Tarte au verre brisé

- 1 paquet chacun de gelée en poudre au citron, lime et aux cerises
- 1 tasse d'eau chaude pour chaque paquet
- 1 enveloppe de gélatine pure
- ¼ de tasse d'eau froide
- 1 tasse de jus d'ananas chaud
- 2 tasses de crème épaisse fouettée
- ½ tasse de sucre
- 1 c. à thé de vanille

Croûte:

- 2 douzaines de biscuits graham écrasés
- ½ tasse de beurre fondu
- ½ tasse de sucre

Mélangez les biscuits écrasés, le beurre fondu et le sucre. Faire dissoudre chacun des paquets de gelée dans une tasse d'eau bouillante et faire refroidir dans des plats à gâteau individuels, ayant eu soin de les enduire au préalable d'une légère couche d'huile à salade. Faire refroidir. Lorsque les gelées seront bien prises, les couper en cubes d'un demi-pouce. Amollir la gélatine dans l'eau froide, puis la faire fondre dans le jus d'ananas chaud et l'incorporer à la crème déjà fouettée à laquelle on a ajouté le sucre et la vanille. Ajouter délicatement les cubes de gelée à ce dernier mélange et verser le tout dans un grand moule à bordure à ressort, doublé des 2/3 du mélange aux biscuits graham. L'autre tiers servira comme garniture au-dessus de la tarte. Faites refroidir de 6 à 12 heures ou jusqu'à ce qu'elle soit très ferme. Ce dessert peut aussi être mis dans un bol pour refroidir, puis servi dans des coupes à sorbet.

Comme dit "Alec" . . .

Les cloches nuptiales sonneront partout au Manitoba cet été. Vous chercherez certainement des cadeaux de noces. Pourquoi ne "donneriez-vous pas meilleur électriquement"? Toutes les mariées raffolent de cadeaux électriques. Ce sont des cadeaux qui "donnent" longtemps après qu'ils ont été reçus. Voyez votre distributeur d'accessoires électriques local.

N'oubliez pas, si vous avez des questions au sujet de vos nouveaux accessoires électriques, envoyez-moi un mot à 1075, avenue Portage, Winnipeg.





Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Elections

Notre conseil a élu son nouvel exécutif pour l'année 1959-1960. Voici la liste de ces nouveaux membres: Grand Chevalier, Jean-L. Jubinville; député Grand Chevalier, Maurice Vachon; chancelier, Berch. Chamberland; archiviste, Noël Girard; trésorier, Jos. Jamault; secrétaire-financier, Jos. Alary; avocat, Jean Campeau; cérémoniaire, Origène Fillion; gardes, Jacques-E. Fillion, Louis Lavoie, Rodolphe Gendre et Victor Fontaine; syndics, Albert Rousseau (3 ans), Emile Lafrenière (2 ans) et André Robin (1 an).

Condoléances

Sincères condoléances au frère Jules Boisjoli qui a perdu son père, la semaine dernière.

Félicitations

Félicitations aux trois Chevaliers suivants, héritiers de charmantes filles: H. Grégoire, O. Fillion et J.-E. Labossière.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur au frère H. Labossière, dont le mariage a eu lieu récemment.

RIGOLETTO.

PETITE NOTE

M. P.-N. DuVal, de la compagnie Acme Sash & Door Co. Ltd., de St-Boniface, a pris part au congrès de la Canadian Construction Association à St-André-de-la-mer, N.-B., du 4 au 7 juillet. Mme DuVal accompagnait son mari, ainsi que leurs deux enfants.



La collation des diplômes pour les gardes-malades pratiquantes finissant en février et août, eut lieu le 25 juin. Mlles Victoria Stasiuk et Stella Perrin reçurent les honneurs pour les soins aux patients. Mlle Alice Vachon et la Rév. Sr M.-Estelle méritèrent les premiers prix en théorie, tandis que le Canadian Nurse Award était accordé à Mlles Betty Inglis et Anne Guillas (pour les classes de février et août respectivement). Voici les noms des gardes-malades diplômées: 1ère rangée (de gauche à droite), M. Audette, A. Guillas, A. Vachon, G. Lusney, B. Fontaine, T. Rossner, P. Arpin, C. Chouinard, L. Douville et R. Davidson; 2e rangée, S. Perrin, V. Stasiuk, V. Duncan, D. Morrisseau, E. Birch, E. Archibald, P. McCorrister, D. Milne, R.-M. Brais, E. Carrière; 3e rangée, Sr M.-Estelle, A. Brémaud, E. Inglis, K. Miller, S. Otke, R. Proven, J. Estwick, M. Douville, T. Comte, P. Daignault, E. Walker.

111 inscriptions aux cours d'été de l'Association d'Education

L'Association d'Education inaugure cette année une série de cours d'été dans la pédagogie de l'enseignement du catéchisme et du français. Les cours ont débuté le 6 juillet à l'Institut Collégial St-Joseph et un nombre considérable de nos instituteurs, en majeure partie des religieuses, se sont inscrits; dès mardi il y avait 111 inscriptions et ce chiffre sera dépassé d'ici la fin de la semaine.

Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., visiteur d'écoles, est le directeur de ces cours et le R. P. Ludger Guy, S.J., secrétaire général. On a été heureux d'obtenir les services de quatre professeurs de la province de Québec; ce sont Dr Berthe Gagnon, diplômée en phonétique de l'Université de Paris et docteur-ès-Lettres de l'Université de Montréal, chargée du cours de phonétique; M. l'abbé S. Lesage, chargé du cours de religion; M. Jacques Laurin, B.A., M.A., chargé du cours de composition française, plan élémentaire; M. Jacques Beauchamp, B.A., M.A., Docteur d'Université (Paris), chargé du cours de composition française, plan supérieur.

Ces cours dureront trois semaines à raison de deux heures par jour, cinq jours par semaine; il y aura donc un total de 30 heures d'enseignement. De plus la direction offre deux films français aux étudiants; le premier sera le film extraordinaire qui a suscité tant de discussions, en particulier parmi les pédagogues en morale: DEMAIN IL SERA TROP TARD; il passera sur l'écran de l'Institut Collégial St-Joseph lundi soir prochain à 7 heures et demie; les non-étudiants sont admis avec frais. Le second film, LA CAGE AUX FILLES, passera le lundi 20 juillet à la même heure.

Ces cours répondent aux voeux et aux exigences de la population française de notre province. Dans deux autres provinces anglaises, des cours semblables sont officiellement reconnus et portent de grands fruits: ce sont les provinces d'Alberta et du Nouveau-Brunswick. On espère que le Département d'Education suivra cet exemple éventuellement.

* * *

Film français à St-Boniface

Durant la série de cours d'été organisés par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, on présentera deux films français d'envergure. Le premier des deux sera offert le lundi 13 juillet à l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph à 7 h. 30 du soir. C'est un film bien connu et qu'on voudra certainement revoir si on l'a déjà vu; on ne pourra le manquer si on n'y a jamais assisté. Il s'agit du drame psychologique réalisé par Léonide Moguy avec Vittorio de Sica, Gabrielle Dorziat et Pier Angeli. Le sujet est délicat: celui de l'éducation sexuelle des enfants et des dangers que son absence peut entraîner. Bien que développé avec tact, à cause de son réalisme et de l'exaltation de l'idylle entre des jeunes, le spectacle ne peut s'adresser qu'aux adultes. Ceux-ci seront donc les bienvenus à la représentation de lundi prochain à l'Institut Collégial St-Joseph. On demandera un modique prix d'entrée.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

La lecture du Hansard, journal officiel des débats de la législature manitobaine, permet à la fois de voir comment fonctionne la démocratie canadienne et de s'initier aux rouages de notre système parlementaire. Enoncés de faits, questions variées, discussions au sujet de procédures, lectures de projets de lois, motions, amendements et contre-amendements, longs discours sur le contenu du discours du trône, précisions sur les prévisions budgétaires: tout cela est entrelacé et l'esprit peu initié se perd d'abord dans ce labyrinthe de mots, mais peu à peu on saisit l'ordre sous-jacent. C'est ainsi qu'on découvre que l'étude du discours du trône, première partie de la session, se terminait le mardi 23 juin; dès le lendemain les députés entreprenaient la 2e partie, la plus importante, l'étude des prévisions budgétaires ou des sommes requises par chaque ministère et département pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1960. Au moment où nous allons sous presse, les députés en sont encore à ce stage dans leur travail de serviteurs publics.

Continuant là où nous laissions nos lecteurs le 26 juin dernier, voici quelques-uns des événements qui se sont passés en chambre depuis le lundi 22 juin. Ce jour-là les députés de tous les partis politiques ont d'abord manifesté des sentiments d'unanimité très louables. Il s'agissait d'offrir à M. et Mme John Bracken les souhaits de toute la population manitobaine, à l'occasion de leurs noces d'or de mariage. M. Edmond Préfontaine sut profiter de l'occasion pour dire, en français, que M. Bracken devint premier ministre en 1922, peu après la fameuse session qui abrogeait en 1916 les droits du français au Manitoba, et qu'il sut accorder à la population de langue française, malgré cette loi défavorable, toutes les largesses possibles, et favoriser une atmosphère de tolérance et de bonne entente entre la minorité française et la majorité anglaise du Manitoba.

Peu après, M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, prononçait son premier vrai discours en chambre. Comme tous ses confrères, il profita de l'occasion pour vanter la population de son comté, disant (en français) que "le comté de St-Boniface est celui qui est le plus manitobain, le plus canadien peut-être de la province. Ici on trouve des groupes de différentes origines. La plupart de ces groupes ont conservé leur langue maternelle. A St-Boniface on parle français, anglais, belge, polonais, ukrainien. Ces groupes sont fiers de leurs propres croyances, cultures et coutumes. Ils ont tous leurs propres organisations, leurs propres chefs, mais unis ensemble ils travaillent tous au bien-être de St-Boniface. Il y a probablement moins de fanatisme à St-Boniface que partout ailleurs au Canada."

Ordinairement, après de tels détails préliminaires à la louange de leur comté, les orateurs laissent percer une petite teinte partisane, louangeant à fond le gouvernement ou se lançant à l'attaque (On est conservateur, libéral ou cécéfiste, ou on ne l'est pas!) ou encore en faisant montre de connaissances dans tel ou tel domaine spécialisé. C'est ainsi que le député d'Osborne fit un long discours le soir du 23 juin sur les bienfaits de la chiropratique; d'autres ont préféré parler d'agriculture, de construction de chemins, de pêche, d'assurance-automobile, des promesses du grand nord, etc. M. Desjardins, lui, a tenu à manifester son amour de la jeunesse, les inquiétudes que lui causent les jeunes délinquants, et la nécessité d'établir au Manitoba un nouveau département avec ministre responsable de la prévention criminelle, de l'éducation morale des enfants, de la réhabilitation des délinquants, de l'organisation des loisirs et des sports, etc. Franchement, M. Desjardins a prouvé qu'il connaissait bien son sujet, mais il ne semble pas jusqu'ici que ses paroles aient entrainé ses confrères du parlement à l'action.

Le lendemain 23 juin, l'hon. Stewart McLean, ministre d'Education, annonçait au tout début de la séance la nomination du magistrat Henri Lacerte, de St-Boniface, au bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba pour une période de trois ans.

Ce jour-là fut marqué particulièrement par un dialogue assez acerbe entre M. Stan Roberts, député de La Vérendrye, et l'hon. McLean au sujet des Grandes Divisions et spécialement au sujet des gens des quatre régions du sud qui avaient rejeté ce plan du gouvernement. Pourtant, peu auparavant, M. Roberts avait épuisé toutes les ressources de l'humour et présenté un petit bijou littéraire, fruit de son imagination fertile, pour donner des conseils au premier ministre au sujet d'une conférence fiscale fédérale-provinciale. C'est dire qu'on ne s'ennuie pas en chambre et que tous les sentiments humains y gardent leur droit.

C'est le 24 juin que M. Laurent Desjardins posa pour la première fois une question au sujet du poste satellite de télévision française au Manitoba. L'on sait, depuis, que les hon. Duff Roblin, premier ministre, et Carroll, ministre des Utilités publiques, ont fait connaitre eux-mêmes à Ottawa que beaucoup de Manitobains favorisent ce poste de télévision française et ont hâte d'en bénéficier.

Ce 24 juin, l'on commençait l'étude des prévisions budgétaires, ministère par ministère. Les dépenses du département de législation, du conseil exécutif, du trésorier provincial, du secrétariat provincial, ont été discutées en détail. Ceux qui veulent connaitre le coût de publication du Hansard, le salaire de l'un ou l'autre fonctionnaire, le coût de la prochaine visite royale, des dernières élections provinciales, de la bibliothèque du parlement, des sites historiques (à ce sujet il fut question de la vieille maison blanche des Soeurs Grises, rue Taché), des ministres responsables, du programme provincial d'éducation, etc., devraient lire attentivement le rapport officiel des séances.

C'est le 30 juin que l'hon. premier ministre introduisit à la chambre deux nouveaux membres, dont M. Joseph-E. Jeannotte, représentant de Rupertsland. Peu après le lieutenant-gouverneur venait en personne donner son assentiment à un grand nombre de lois, déjà soumises à une 1ère, 2e et 3e lectures. Voici la liste de ces lois: no 7, amendement à l'acte d'assistance aux vieillards; 10, validation de l'ordre en conseil 1443/58 et garantie d'un titre d'obligation issu par la Co-Op Prairie Canners Ltd.; 15, amendement à l'Acte d'interprétation; 16, amendement au Summary Convictions Act; 18, amendement à l'acte des compagnies; 19, un acte au sujet de la Provision of Group Life Insurance for Public Servants of the Province; 21, amendement au Municipal Boundaries Act; 22, amendement au Local Government Districts Act; 25, amendement à la loi des hôpitaux; 28, amendement au Blind Persons' Allowances Act; 29, amendement au Disabled Persons' Allowances Act; 31, amendement au Licensed Practical Nurses Act; 33, amendement à l'Insurance Corporations Tax Act; 34, amendement au Public Schools Act; 36, amendement au Reserve for War and Post-War Emergencies Act; 46, validation du règlement no 608 du district scolaire de Winnipeg; 47, amendement d'un acte pour incorporer le Sinking Fund Trustees du district scolaire de Winnieg; 48, amendement à la charte de Winnipeg, 1956; 50, amendement au Public Work Act; 60, amendement au Greater Winnipeg Water District Act.

Le 1er juillet, fête nationale du Canada, les députés ont donné à toute la population l'exemple du travail. Tout de même, les chefs de partis ne manquèrent pas de souligner cette fête par d'excellents discours. M. Roblin sut alors intercaler quelques mots en français: "La place qu'occupe la province du Manitoba dans la confédération canadienne nous rappelle un fait historique. C'est en effet Sir Georges-Etienne Cartier qui fut le parrain du projet de loi qui donna naissance à notre province, la première à entrer au sein de la nouvelle confédération. C'est avec grand plaisir que nous saluons nos concitoyens franco-manitobains à l'occasion de notre fête nationale." M. Paulley, chef CCF, souligna que le caractère bilingue de notre pays est l'une des bases de la confédération canadienne.

Et enfin M. Gildas Molgat dit qu'il n'aimerait pas, en une telle occasion, qu'il n'y ait pas un discours en français. "Malheureusement notre député qui généralement s'acquitte si bien de ce rôle-là, l'hon. député de Carillon n'est pas avec nous cet après-midi. Alors je m'empresse de prendre sa place. Nous sommes fiers, tous les Canadiens, quelle que soit notre race (français, anglais, ukrainiens, allemands), à l'occasion de l'anniversaire du Canada. Le Manitoba en particulier a des attaches très proches du bilinguisme, comme l'a signalé l'hon. chef du parti CCF. Cette province a été formée peu après la confédération en 1870. A ses débuts notre Chambre ici . . . était formée d'un groupe de 24 députés dont 12 de langue française et 12 de langue anglaise. Depuis ce temps il y a eu de grands changements, mais nous avons tout de même préservé ici cet aspect bilingue de notre province et de notre pays, et je tiens en cette occasion à souligner encore une fois que le bilinguisme du Canada est une de ses forces, et que loin d'être une force qui nous divise, c'est une force qui nous attache l'un à l'autre et dont tous les groupes Canadiens quelle que soit leur origine sont fiers en cette occasion de notre grand anniversaire."

Et la session continue. Les députés étudient présentement les prévisions budgétaires du ministère d'Education. A l'occasion de l'énumération des sommes d'argent que réclame l'hon. McLean, ils ont la chance de se donner l'un à l'autre d'excellentes leçons de pédagogie. M. W. C. Miller, ancien ministre d'Education, est bien doué sous ce rapport . . .

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

14-30-14C.

La Salle

Lauréats

Tableau d'honneur à l'école St-Hyacinthe pour mai-juin:

Grade VIII: Lilliane Rochon.

Grade VII: Diane Lagacé.

Grade VI: Guy Bernuy, Laurette Cormier, Paulette Cormier, Roland Lanoie, Pauline Vouriot.

Grade V: Colette Calvez, Patricia Cormier, Raymond Côté, Louise Girardin, David Chase.

Grade IV: Denis Bernuy, Ronald Lagacé, Estelle Rochon, Gérald Vouriot.

Grade III: Lucie Lagacé, Lucille Vouriot.

Grade II: Gisèle Calvez, Catherine Chase.

Grade I: Marcel Côté, Valérie Hogue, Diane Simard, Joëlle Rochon, Réjeanne Vouriot.

Chaleureuses félicitations aux cinq élèves de l'école St-Hyacinthe qui se distinguèrent par les brillants succès remportés lors du dernier concours annuel de français. Ces lauréats sont: grade VII — prix d'orthographe: Diane Lagacé; grade VI — prix provincial et prix d'orthographie: Roland Lanoie; grade V — prix provincial: Louise Girardin, et prix de rédaction, Patricia Cormier; grade IV — prix provincial: Ronald Lagacé.

Au prône de la grand-messe du dimanche 21 juin, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur d'écoles au Manitoba, faisait remarquer aux paroissiens, avec légitime fierté, que la moyenne des points obtenus par les concurrents des deux écoles St-Hyacinthe et Beaudry se chiffre à 78%, ce qui est un résultat extraordinaire pour un centre rural.

Retraite

Le dimanche 27 juin s'ouvrait la retraite paroissiale qui fut prêchée par le R. P. U. Héon, C.Ss.R. Les paroissiens remercient le Père prédicateur pour son inlassable dévouement manifesté au cours de cette mission. La clôture de la retraite se fit le dimanche avant-midi, à l'issue de la grand-messe, lors d'une réception de Dames de Ste-Anne. Les nouveaux membres furent au nombre de cinq. Le R. P. Héon termina la cérémonie par quelques mots encourageants, tout en leur recommandant une vive dévotion à sainte Anne, grande thaumaturge et parfait modèle de la mère chrétienne.

Çà et là

Mme Wilfrid Côté est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital St-Boniface pour soins médicaux.

M. et Mme Elphège Lavallée sont revenus enchantés d'un magnifique voyage qu'ils firent au cours du mois de juin dans l'Est du pays. Après un arrêt à Chénéville, P.Q., ils se rendirent aussi à Montréal, Ste-Anne-de-Beaupré, Québec et maints autres endroits, pour enfin admirer les splendides paysages de la région de la Gaspésie dont le fameux rocher Percé.

M. et Mme Moïse Cormier et leur famille résident maintenant à Winnipeg depuis le vendredi 19 juin.

M. l'abbé A. St-Laurent, en sa qualité d'aumônier et de propagandiste du mouvement coopératif et comme organisateur du 13e congrès national du Conseil Canadien de la Coopération, dut assister aux assises de ce congrès tenues au Manitoba du 22 au 26 juin.

M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire, est actuellement aux études pour six semaines à l'Université d'Ottawa.

Les Rév. Srs Emilia et Marie-Alma, filles de la Croix, de La Salle, prennent part aux exercices de la retraite annuelle qui a lieu présentement à Willow-Bunch, Sask.

Mlle Priscille Cormier suit un cours d'été à l'Université du Manitoba.

MM. et Mmes Aimé Cormier et Raymond Rochon et leurs familles passent une semaine de vacances au Lac Brereton, dans la région de White Shell.

Mlles Gilberte et Paulette St-Godard, de St-Boniface, vinrent se promener en fin de semaine chez leurs cousins, M. et Mme Henri St-Godard et leur famille.

M. et Mme Charles Lecomte et leurs trois fillettes, anciennement de Red Lake Road, Ont., font un séjour chez M. et Mme Omer Comeau.

MM. et Mmes Raoul, Denis et Alain Rochon eurent la visite de M. et Mme Alain Grouette, de Shilo, le dimanche 5 juillet.

MM. et Mmes Alphonse Carignan, de St-Eustache, et Achille Jarry, de St-Boniface, causèrent une agréable surprise à Mme Robertine Cormier et ses filles en leur rendant visite, le dimanche soir 5 juillet.

M. l'abbé Edmond Cormier, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, passa quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Charles Cormier, au cours de la semaine du 28 juin.

M. et Mme Pierre Simard assistèrent au mariage de leur fils, Henri, avec Mlle Germaine Gauthier, lequel eut lieu en la basilique de St-Boniface le samedi 20 juin. MM. et Mmes Gérard Arbez, de Domain, Gabriel Simard, Charles, Edouard et Denis Cormier et Mme Robertine Cormier assistèrent également à la cérémonie religieuse.

M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont., ont rendu visite à leurs neveu et nièce, M. et Mme Georges Bernuy, et à des amis, MM. et Mmes Rodolphe Gendre et Gaston Rochon, les 4 et 5 juillet.

Précieux-Sang

Résultats du grand tirage du 25 juin:

Premier prix: M. A. Chabidon, 190, rue Braemar, St-Boniface; vendeuse: Mme T. Gentes, 190, rue Braemar.

Deuxième prix: M. A. A. Ryall, angle des rues Drake et Elisabeth, St-Vital; vendeuse: Mme Alexandre Pelletier, 209, rue Roger, St-Boniface.

Troisième prix: M. Louis Hébert, 523, rue de la Morénie, St-Boniface; vendeur: M. Norman Nadeau, 300 - 1, ave Taché.

Quatrième prix: Coni-Serve, 246, chemin Ste-Marie; vendeur: M. J. Bergeron, 45, rue Chandos, Norwood.

Cinquième prix: Mme A. Drevant, 341, rue Rupertsland, West Kildonan; vendeur: R. Drevant, 299, ave Regal, St. Vital.

Le comité désire remercier chaleureusement les capitaines, les paroissiens et tous les amis qui ont rendu possible le succès de ce grand tirage. Félicitations aux gagnants! Aux autres . . . meilleure chance à l'avenir!

LE COMITE.

Fête patronale des Canadiens-français célébrée avec éclat à La Broquerie

LA BROQUERIE — Cette année, comme à l'habitude, le 24 juin ramena la célébration de la fête des Canadiens-français, la St-Jean-Baptiste. La journée débuta à 9 h. 30 par une grand-messe chantée par M. l'abbé Lucien Senez, curé. Le petit Myrille Kirouac, vêtu comme un vrai St-Jean-Baptiste et portant un agnelet et une croix, fit son entrée solennelle dans l'église et se rendit au choeur, où une place d'honneur lui était réservée.

Après la messe, une magnifique parade avec chars allégoriques représentant les différentes associations de la paroisse défila sur la rue principale. Pour n'en mentionner que quelques-uns on put admirer le char des Chevaliers de Colomb représentant une Mère d'Youville enseignant aux enfants, celui du Club Sportif exposant une Aréna miniature, celui de l'Union des Fermiers montrant une ferme modèle, etc., et enfin St-Jean-Baptiste trônant sur son char de verdure. Des cavaliers et des cyclistes escortaient le défilé.

Ensuite tout le monde se rendit sur le terrain de pique-nique où on dîna à la bonne franquette. Au cours du repas, il y eut quelques discours, M. le Curé et M. l'abbé G. Savoie, vicaire, prirent tour à tour la parole et félicitèrent les paroissiens pour leur fidélité à célébrer la fête nationale des Canadiens-français.

L'après-midi passa en jeux divers; courses, balle au camp. Le soir à 7 h., l'équipe de balle de Steinbach rencontra celle de La Broquerie dans une partie enlevante où le club local remporta la victoire au compte de 12-7. La journée se termina par une séance donnée par Pierre Laroche et ses compagnons, d'Otterburne.

Mariage Champagne-Degagné

Le samedi 4 juillet, à 11 h. eut lieu le mariage de Mlle Denise Degagné, fille de M. et Mme Jean Degagné, de La Broquerie avec M. Jean-Paul Champagne, fils de M. et Mme Champagne, de Richer.

Va-et-vient

Le jeudi soir 25 juin, un membre du congrès des coopérateurs de la province de Québec, M. Antonio Deschênes, gérant de la Coopérative agricole de St-Jean-Port-Joli, vint à La Broquerie où il rendit visite à MM. Laurent Dubé et Jean Lord. Le lendemain il retournait à St-Boniface pour la clôture du congrès. Ce même jour aussi, plusieurs personnes de la paroisse assistèrent à la messe d'action de grâce à la Cathédrale, et au banquet qui fut servi au gymnase du Collège.

M. et Mme Maurice Petit sont revenus de la Colombie-Britannique où ils ont passé quelques mois chez leurs enfants.

M. et Mme Gérard Decelles et leur fillette Marielle, de Welwyn, Sask., étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme J. Balcaen, la semaine dernière.

Décès

Le mercredi 1er juillet, M. Pierre-Z. Boisjoli, de La Broquerie, décédait subitement à l'âge de 75 ans et huit mois. Né à La Broquerie, il épousa, en 1910, Mlle Céline Boily, issue elle aussi d'une famille de braves pionniers qui, par leur courage et leur endurance, ont ouvert la voie aux habitants actuels de la région.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Céline, ses douze enfants: Joseph, de Ste-Anne des Chênes, André, Jules et Albert, de St-Boniface, Edmond, de Ross, Mme Roger Gauthier (Marie-Jeanne), de Lorette, Mme Philippe Bédard (Agnès), de St-Germain, Mme Marcel Gendreau (Cécile), de Richer, Laurent, d'East Kildonan, Mme Joseph Gladu (Florence), de St-Malo, Mme Frank Syposh, d'East Kildonan et Paul, du Grand Séminaire de St-Boniface; 34 petits-enfants, deux soeurs et un frère: Mme Roger Boily, de La Broquerie, et Mme Rémi Magnan et Marcel Boisjoli, de Ste-Anne des Chênes.

Le service fut chanté en l'église paroissiale le samedi 4 juillet par le R.P. O. Boily, recteur du collège de St-Boniface et neveu du défunt. Le R.P. E. Lalonde, S.J., et M. l'abbé Louis Laurencelle, de Sudbury, agissaient comme diacre et sous-diacre.

MM. les abbés L. Senez, curé, M. Giroux, de Ste-Rita, Antoine Hacault et Banville, du Grand Séminaire, étaient présents au choeur. La chorale de la paroisse exécuta la messe de Requiem au milieu d'une foule recueillie.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Céline Boisjoli, de La Broquerie, remercient cordialement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Pierre-Z. Boisjoli, soit par offrandes de messes ou d'autres façons.

Ste-Agathe

Clubs 4-H

Le lundi 29 juin, il y avait réunion des clubs 4-H chez M. Maurice Péloquin. On discuta les projets d'été, puis suivit une petite soirée où l'on s'amusa bien. Le jeudi après-midi 2 juillet, le club qui s'occupe des veaux était convoqué à Otterburne pour visiter les vaches à lait de la ferme de la Maison St-Joseph et les animaux à boeuf de la ferme de M. Emile Roy.

M. Joseph Lafrance, agronome, et son assistant, M. Charles C. Dixon, donnèrent des avis sur la manière de juger les animaux qui furent très appréciés. Les jeunes sont très enchantés d'avoir été reçus aimablement aux deux endroits et sont reconnaissants aux responsables du chaleureux accueil.

Le vendredi 3 juillet avait lieu l'exposition à Morris. Tous les membres des clubs étaient costumés, les filles en jupes beige avec dessins bleus et blouses blanches, les garçons en pantalons beige et chemises blanches. Tous portant l'insigne du club s'y rendirent avec leur jolie bannière bleu azur doublée de blanc.

Les membres des clubs de Ste-Agathe firent bonne figure quoique s'étant classés troisième des rubans bleus.

Pierre Beaudoin, Paul Lécuyer et Rita Lemoine se méritèrent des prix assez importants comme juges pour animaux. Quelques autres en eurent de moindres.

Rita Lemoine fut choisie princesse des couturières.

Les jeunes sont encouragés et espèrent, en allant de l'avant, de décrocher de meilleurs prix l'an prochain.

Soirée

Le vendredi soir 3 juillet, Mlle Monique Joyal recevait chez elle un groupe d'amis pour une petite soirée intime en l'honneur d'une compagne de classe, Mlle Marguerite Courchesne, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, qui partira sous peu pour le noviciat des Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie.

N.-D.-de-Lourdes

Noces d'or

Le 4 juillet, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis, M. et Mme J.-B. Pantel fêtaient leur 50e anniversaire de mariage. La fête commença par une grand-messe d'action de grâces chantée par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé de la paroisse. Après la messe, les heureux jubilaires se rendirent à la salle paroissiale où les attendait un succulent souper.

Rehaussaient par leur présence la joyeuse réunion: M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, M. l'abbé Odilon Larochelle, vicaire de la paroisse, et l'honorable M. Marcel Boulic, secrétaire provincial et ami de longue date. Le repas terminé, M. le curé offrit aux héros du jour ses voeux de félicitations les plus sincères. Il termina son petit discours en donnant aux jubilaires une bénédiction spéciale de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII.

A l'occasion de leur jubilé d'or, M. et Mme Pantel étaient entourés de leurs dix enfants: Germain, Maurice, Florent, Henri, Victor, Emilien, Marie-Ange, Georges (absent à cause de son travail), la Rév. Sr Marie-Augustine (Georgette), religieuse chez les Rév. Srs Chanoinesses, et Auguste.

Les voeux d'occasion furent formulés dans deux adresses où les enfants et petits-enfants rendirent aux heureux jubilaires leurs témoignages de profonde et affectueuse estime.

Plusieurs divertissements égayèrent la soirée. M. Napoléon Bergeron, grand ami de M. et Mme Pantel, qui agissait comme maitre de cérémonies, mit beaucoup de vie et de gaieté en chantant quelques chansons du bon vieux temps. Puis M. Henri Pantel, fils des jubilaires, raconta avec l'humour qu'on lui connait quelques histoires bien drôles.

Le petit programme terminé, Mme J.-B. Pantel adressa la parole pour remercier d'abord la Providence pour tous les bienfaits accordés pendant ces 50 années de vie. Elle remercia bien sincèrement ses enfants, petits-enfants, neveux, nièces, et tous les amis présents venus pour souligner la date anniversaire.

De nombreux cadeaux furent offerts aux heureux jubilaires.

Meilleurs voeux et félicitations à M. et Mme J.-B. Pantel. Que Dieu leur accorde encore plusieurs années de santé et de bonheur.

Laurier

Funérailles

Le vendredi 3 juillet disparaissait une vaillante pionnière en la personne de Mme Auguste Saquet. Née Célina Roger à Saint-Afrique, France, en 1874, elle épousa M. Auguste Saquet le 7 octobre 1898. Ils vinrent au Canada en 1906 pour s'établir à Laurier.

Le service fut chanté par M. l'abbé R. Lavoie, curé, assisté de M. l'abbé D.-J. Desjardins, curé de McCreary, et du R. P. J. Alarie, O.M.I., vicaire à Ste-Rose, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. I. Desautel, O.M.I., curé de Ste-Rose, assistait au choeur.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, six enfants, Léon, André et Louis, de Laurier, Lucie (Mme J. Lebras), Aimée (Mme McDonald), de Ste-Rose-du-Lac, et Marie, Soeur Jeanne-Céline, des Filles de la Croix de l'hôpital St-Claude; un frère, Roger, de Laurier.

Les porteurs furent MM. Philippe Bouchard, Philippe Gamache, Paul Délaurier, Julien Letain, Wilfrid Lapointe et Alexis Dupré.

Le lundi 29 juin, les élèves de M. Rémi Bouchard donnaient un récital de piano dont les revenus iraient à l'achat d'un orgue. Mme Léon Bouchard charma l'auditoire de plusieurs de ses belles chansons. Mlle Arlette Bouchard et M. Rémi Bouchard jouèrent quelques beaux morceaux de piano.

Les élèves de M. Rémi Bouchard qui ont passé leurs examents de piano avec succès sont: grade 5, Josette Jeannotte et Mélanie Bouchard; grade 4, Yvonne Bouchard, Lucille Bouchard et Lorraine Verley; grade 3, Mariette Jeannotte, Claire Bouchard et Lucille Duruisseau; grade 2, Marie Saquet.

Mariage

Le samedi 4 juillet avait lieu, dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Réjeanne Therrien avec M. Harry Harrison, de Dauphin. M. Samuel Pshebincski et Mlle Laurette Therrien servaient de témoins. Il y eut courte réception chez les parents de la mariée. Le souper et la soirée eurent lieu à Fork River. Après un voyage à Calgary et divers points des Etats-Unis, les nouveaux époux s'établiront à Dauphin.

Confirmation

Le lundi 15 juin, Son Exc. Mgr P. Pocock administrait le sacrement de Confirmation à 65 enfants et cinq adultes.

Soirées

Le mercredi 24 juin, un grand nombre d'amis se réunissait en la salle du village pour une soirée en l'honneur de Mlle Alexina Boisvert, maitresse de poste démissionnaire. Une bourse substantielle lui fut présentée. Mme Lorraine Neumeyer lut une adresse à laquelle Mlle Boisvert répondit en termes émus. Un goûter fut servi.

Le vendredi 3 juillet, une soirée était organisée pour souhaiter bonne chance à M. et Mme Joseph Hamelin à l'occasion de leur départ. Un service de coutellerie leur fut présenté. Une adresse fut lue par M. R. Brasher.

Tous souhaitent la plus cordiale bienvenue aux nouveaux hôteliers, M. et Mme E. Grandmont.

Çà et là

M. et Mme Eugène Clément ont présentement la visite de leurs fils et brus, MM. et Mmes Louis Clément, de Montréal, et Rémi Clément, de Red Pass, Alta.

Le dimanche 5 juillet avait lieu le pique-nique annuel. Malgré qu'il avait dû être retardé d'une semaine, un bon nombre y assistait. Huit clubs de balle-au-camp jouèrent. En finale, Eden l'emporta sur Ste-Rose-du-Lac.

Un souper, dont on parlera longtemps, fut servi par les dames et demoiselles sous la direction de Mme Jean Verley.

Mme Eugène Assailly est allée passer les mois d'été chez sa fille, Mme R. Paquin, de St-Jérôme, P.Q.

M. et Mme Gordon Bernardin sont revenus d'un voyage de deux semaines à Vancouver et New Westminster.

Le dimanche 27 juin, M. l'abbé Normand Marcotte, neveu de Mme Léo Bouchard et de M. et Mme Eugène Gingras, chantait la grand-messe. A l'issue de la messe, il daigna donner à chacun en particulier sa bénédiction de nouveau prêtre. Tous les paroissiens lui souhaitent un long et fructueux apostolat.

Lorette

Va-et-vient

Les paroissiens étaient fiers d'avoir parmi eux Mme Ernest Therrien, de Maillardville, C.-B., ainsi que son fils, accompagné de sa femme et de ses enfants. Il y avait dix ans que Mme E. Therrien n'était pas venue visiter ses parents et amis de Lorette. Avec ses enfants, elle a visité les autres parents: Mmes Alexina Freynet, de La Broquerie, E. Marcoux et C. Johnson et MM. Emile Normandeau et Alphonse Therrien, de St-Boniface.

Etaient en visite chez M. et Mme Cyprien Bohémier, de Lorette, M. Joseph Gagnon, de Maillardville, père de Mme C. Bohémier, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Larson, de New Westminster, C.-B.

Le mois de juillet étant un temps favorable pour les touristes, les anciens paroissiens de Lorette en profitent pour venir visiter leur paroisse natale. Ce sont: M. et Mme Olivier Dufresne, des Etats-Unis, M. et Mme Zéphirin Fortin (Anna Dufresne), de St-Vincent-de-Paul, P.Q., M. et Mme Jean Dufresne (Emma Cournoyer), de St-Martin, P.Q. Ils ont rendu visite à leurs parents et amis, entre autres, M. et Mme Almanzar, M. et Mme Eugène Cournoyer et les autres membres de la famille.

Malades

Mme Georgina Marcoux et MM. Louis Jeanson et Adrien Dupuis sont actuellement patients à l'hôpital St-Boniface.

Mme Alphonse Nolin est patiente à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg. Souhaits de prompt rétablissement à tous ces malades.

Cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme X. Joubert de St-Pierre

Le mercredi 1er juillet, à St-Pierre, M. et Mme Xavier Joubert célébrait leur cinquantième anniversaire de mariage. La fête débuta par le Salut du Très Saint-Sacrement présidé par M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer.

Un succulent banquet fut servi par les Dames Auxiliaires au centre récréatif. Les grâces furent récités par les RR. PP. Arthur Carrière et Hilaire Gagné, O.M.I.

Après le repas, le maitre de cérémonies le cadet de la famille, Léon, invita l'aîné, Joseph, à offrir un toast aux jubilaires. L'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, offrit ensuite aux jubilaires, ses voeux aux noms de la paroisse et de sa famille. Il rappela de biens doux souvenirs, en particulier leur mariage bénit en 1909 par l'abbé Joseph Victor Joubert (décédé depuis) alors premier curé de Starbuck. Il énuméra la longue liste de témoins. Il ajouta ensuite que M. l'abbé Joubert avait probablement ce jour-là donné la devise suivante aux nouveaux époux: "le bien se fait sans bruit" ce qui résume la vie conjugale des héros du jour.

M. Ambroise Joubert vint ensuite offrir, au nom de la famille Joubert, ses meilleurs voeux et leur souhaita de célébrer leur noces de diamants. Le R.F. Arthur Xavier, frère Mariste au New Jersey, E.U., rappela, en terme exquis, comment les jubilaires avaient été des modèles de bons catholiques canadiens-français non par vanité mais par conviction.

Une adresse lue par Mme Léopold Gérard fit ressortir la vie laborieuse et unie de ce couple qui fait l'admiration de plusieurs.

Les cadeaux furent présentés par M. Paul Vinet et Mlle Madeleine Joubert. Puis le jubilaire, avec émotion, remercia ses enfants, ses parents et ses amis pour avoir organisé cette belle fête. Une soirée récréative à laquelle prirent part nombreux parents et amis, suivit le banquet. Au début de la soirée le maitre de cérémonies invita Mme Léopold Gérard à relire l'adresse, puis un bouquet de roses rouges fut présenté à la jubilaire par Mlle Gabrielle Joubert. M. Raymond Joubert offrit une bourse puis M. l'abbé Gagné, curé, MM. Joseph et Philias Laroche addressèrent la parole. Une collation termina cette joyeuse fête.

M. Xavier Joubert naquit à St-Pierre le 14 juillet 1884 et y demeura toute sa vie. Il était le troisième enfant de François Xavier Joubert et de Rosalie Tétrault. Mme Xavier Joubert naquit aussi à St-Pierre le 15 septembre 1887. Elle était la deuxième fille d'Arthur Laroche et de Jeanne Lafrenière. M. et Mme X. Joubert eurent onze enfants dont neuf de vivants. Joseph, de Regina, Sask., Jean-Marie, de Victoriaville, P.Q., Louis, travaillant à Le Pas et demeurant à St-Pierre, Marguerite et Augustin à la maison, Jeanne (Mme François Vinet) à St-Pierre, Rose (Mme Léopold Girard), d'Elie, Denis sur la ferme, et Léon, instituteurs à Sandy Bay. Les jubilaires ont 25 petits-enfants.

M. Joubert fut commissaire d'école, conseiller municipal, vice-président et membre honoraire de la Société d'Agriculture, président et fondateur de la Coopérative de fromage et récemment champion au "cribbage". Tant qu'a Mme Joubert elle sut toujours seconder son époux et fit de son mieux pour élever sa bruyante famille.

M. et Mme Xavier Joubert désirent remercier tous ceux qui ont contribué a faire un succès de cette belle fête.

Etaient de passage à St-Pierre pour assister à cette fête, M. et Mme Jean-Marie Joubert et leur enfants, André, René, Roger et Gabrielle, de Victoriaville, M. et Mme Joseph Joubert et leur famille, Mlle Evelyne Dureault, MM. Paul, Raymond et Denis Joubert, de Montmartre, Sask., Mlle Antoinette Dillaire, de St-Hyacinthe, le R. F. Arthur Xavier, de New Jersey; M. et Mme Léon Joubert et leurs enfants Gilles, Claudette, Marc et Guy, de Sandy Bay, M. Louis Joubert, de Le Pas, ainsi que des parents de St-Boniface, St-Malo, Ste-Elisabeth, Letellier, Elie et Otterburne.

Dunrea

Mariage Côté-Norden

Le samedi 27 juin, à 11 h. a.m., M. l'abbé J. Bertrand, curé, bénissait l'union conjugale de Mlle Lorraine Norden, fille de M. et Mme A. Norden, de Buchanan, Sask., avec M. Raymond Côté, fils de M. et Mme Henri Côté, de Dunrea.

La mariée, vêtue d'une jolie toilette blanche, fit son entrée dans l'église au bras de son père et aux accords d'une marche nuptiale jouée par Mme P. Bisson, qui accompagna aussi la messe et les chants appropriés.

Mlle Mavis Norden, soeur de la mariée, était fille d'honneur; elle portait une toilette bleu poudre avec bouquet assorti.

M. Gérard Côté, de Hamiota, frère du marié, était garçon d'honneur. Les pères respectifs des mariés servaient de témoins.

Après la bénédiction nuptiale, les parties de la messe royale furent chantées par Mmes Gérard et Nap. Boulet et Thérèse Lavoie.

A l'Offertoire, elles chantèrent le Panis de César Franck et au dernier Evangile, le cantique "On this day".

A l'issue de la cérémonie religieuse, un succulent diner fut servi au restaurant de M. et Mme Adrien Boulet à une soixantaine d'invités et le souper eut lieu à la demeure de M. et Mme Henri Côté. Les mariés partirent ensuite pour un voyage de noces; à leur retour, ils résideront sur leur ferme, au nord du village.

A l'occasion de leur mariage, les heureux époux reçurent une quantité de jolis cadeaux de leurs nombreux parents et amis.

Etaient venus de l'extérieur pour cette circonstance, MM. et Mmes A. et C. Norden, Mlle Mavis Norden et les jeunes Benny et Kenny, soeur et frères de la mariée, de Buchanan, Sask.; MM. et Mmes A. Ste-Croix, de Pine Falls, Maurice Côté, de Letellier, John Kennedy, de Brandon, Alain Hémery et leurs deux fils, de Norwood, Roland Côté et leur famille, de Brandon, Mme Whiteaway, Mlles Blatz et Polson, du sanatorium de Ninette.

Veillée d'amis

Le mardi soir 16 juin, un groupe joyeux se réunissait à la ferme du futur marié, M. Raymond Côté, pour lui offrir, avec les félicitations et souhaits usuels, plusieurs cadeaux, consistant en une poêle et grille-pain électriques et un chèque de $10.00. La soirée se passa fort agréablement en aussi joyeuse compagnie.

Va-et-vient

M. et Mme Lionel Aquin et leurs sept enfants, de St-Charles, ainsi que M. et Mme Jules Boulet et leurs quatre enfants, de Lestock, Sask., sont venus passer quelques jours à visiter parents et amis.

M. et Mme Jules Boulet quittent Lestock pour aller demeurer à Regina, Sask., où Jules a trouvé un emploi comme infirmier à l'hôpital. Son épouse et ses enfants demeureront encore quelques semaines à Dunrea avant d'aller le rejoindre à son nouveau poste.

M. et Mme Antoine Boulet et leurs enfants se sont rendus à St-Léon, le dimanche 5 juillet, pour y visiter leurs filles, religieuses Chanoinesses.

M. et Mme Bourbonnière (Valérie Paradis), ainsi que MM. et Mmes Armand et Jos. Bisson et Michel Boulet, tous de St-Boniface, sont venus visiter parents et amis en fin de semaine.

M. et Mme Arthur Paradis recevaient dernièrement la visite de M. et Mme Pierre Huberdeau et leurs fillettes, de St-Lazare.

M. Jake Conrad, de Pilot Mound, qui était depuis quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Georges Boulet, est parti en promenade chez ses parents en Ontario.

Départ

Le bon docteur Jemson est parti, avec sa famille, pour demeurer à Glenboro, où il y a un hôpital. Avant son départ, ses nombreux amis ont organisé en son honneur une fête champêtre qui eut lieu le dimanche après-midi 28 juin; ils lui présentèrent comme gage d'amitié une jolie table à café. Tous le regretteront car lui et son épouse étaient très affables et généreux.

Le R. P. François Cousineau, C.S.V., supérieur du collège d'Otterburne

Le R. P. François Cousineau, C.S.V., était officiellement nommé supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne le 22 juin dernier, en remplacement du R. P. John Downs. Depuis plus de 21 ans, le Père Cousineau se dévoue au services des élèves de cette maison, et plus particulièrement au centre de propagande de la dévotion à saint Joseph.

Né à Hull, P.Q., en 1910, le Père Cousineau fréquenta d'abord pendant deux ans une école privée, puis l'école paroissiale du Très Saint-Rédempteur dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. A l'âge de 13 ans, il commençait ses études classiques au collège Bourget, à Rigaud, P.Q., dirigé par les Clercs de St-Viateur.

C'est en 1931 qu'il entrait au noviciat des Clercs de St-Viateur, à Joliette, P.Q., puis au scolasticat en 1932. Le 24 mai 1936, il recevait l'onction sacerdotale des mains de Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, dans l'église de sa paroisse natale. Ce jour-là marquait aussi le 40e anniversaire d'ordination du curé du Très-Saint-Rédempteur, M. le chanoine J.-Arthur Carrière.

Le Père Cousineau reçut comme première obédience la fonction d'aumônier du collège pensionnat et de l'école moyenne d'agriculture de St-Rémi de Napierville: le Frère J. Desrosiers, actuellement économe à Otterburne, était alors le directeur de l'institution de St-Rémi. Une deuxième obédience amenait le Père Cousineau à la Maison St-Joseph d'Otterburne où depuis 21 ans il s'intéressa par la force des choses à l'organisation et aux progrès de l'oeuvre. Mais ses fonctions principales furent d'ordre proprement spirituel: direction spirituelle des élèves du collège et directeur du centre de propagande de dévotion à saint Joseph.

La direction de **La Liberté et le Patriote** offre au Père Cousineau ses meilleurs souhaits, pour le progrès toujours grandissant de l'oeuvre si importante qué les autorités majeures de sa congrégation lui confient; et au Père Downs les remerciements de toute la population franco-manitobaine pour l'excellent travail accompli à Otterburne au cours d'une période si importante pour l'avenir de nos oeuvres d'éducation.

Le Pas

Décès

Après une longue maladie endurée chrétiennement, Mme Rosalie Paullus est décédée à l'hôpital St-Antoine le jeudi 28 mai.

Elle laisse dans le deuil son mari, M. Philippe Paullus, ses filles, Bertha, Claire, Irma; ses fils, Léo et Philias; ses soeurs, Mme Clarisse Ducharme, de St-Ambroise, Mmes Chassé et Porter; ses frères, Collin, Edmond et Alcide Flamand.

M. Collin Flamand, Mmes Clarisse Ducharme, Carrière, Napoléon Dumont, M. et Mme Adrien Chartrand, de St-Laurent, étaient présents aux funérailles qui eurent lieu le lundi 1er juin.

Mariage

Le samedi 27 juin fut célébré le mariage de M. Marcel Chartier et de Mlle Dolorès Crossley de cette paroisse; il y eut souper et réception à la salle paroissiale. Un bon nombre de parents et d'amis sont alors venus féliciter les nouveaux mariés et leur offrir de jolis cadeaux. M. et Mme Marcel Chartier résideront à Le Pas.

Nominations

Le R.P. Joseph Chaput, O.M.I., a été nommé curé de Le Pas; il remplace le R.P. A. Cossette, O.M.I., qui a reçu une obédience comme curé de Lynn Lake.

Va-et-vient

M. et Mme Dick Heatherington sont partis pour aller demeurer à Dauphin.

M. et Mme Elvin Anderson sont allés visiter leurs parents à Hudson Bay Junction.

M. Philippe Paullus est revenu de sa promenade à St-Ambroise et St-Laurent où il a visité ses soeurs, beaux-frères et belles- soeurs.

M. et Mme Batiski sont allés visiter des parents à Flin Flon, le samedi 27 juin.

Le 1er juillet, un jeune homme de Winnipeg, nommé Grant Crawford, âgé de 20 ans, s'est fait tué en un accident de bicycle à moteur dans la ville même.

Elie

M. Zéphirin Lachance et sa fille sont de retour d'un voyage dans l'Est.

MM. Adélard Chabot et Adélard Dufour sont partis au Stampede de Calgary.

M. David Trottier et sa fille, Bernadette, de Floride, étaient de passage à Elie.

Mlle Anne-Marie Le Sann, d'Ottawa, est en vacances chez ses parents.

M. et Mme Lucien Beaudin et leur famille, de Vancouver, sont en promenade chez Mme Ernest Bouchard.

M. et Mme Yves Le Sann et leur famille sont en promenade dans leur famille.

Baptêmes

Roland-Edouard-Joseph, fils de M. et Mme Pierre Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Fleury, oncle et tante de l'enfant.

Richard-Bruno-Joseph, fils de M. et Mme Maurice Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Piché, oncle et tante de l'enfant.

Linda-Louise-Marie, fille de M. et Mme Armand Bernardin. Parrain et marraine, Louise et Gilbert Bernardin, frère et soeur de l'enfant.

Gérard-Claude-Joseph, fils de M. et Mme Léon Breland. Parrain et marraine, M. et Mme James Houston, oncle et tante de l'enfant.

Marcelyn-Tami-Marie, fille de M. et Mme Raynald Lavack. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Delaquis, oncle et tante de l'enfant.

Médaille de mérite offerte à M. l'abbé A. Couture

Le vendredi 26 juin, à St-Boniface, au banquet qui clôtura le congrès de la coopération, on offrit une médaille de mérite à M. l'abbé Adélard Couture, curé, en reconnaissance de son dévouement inlassable pour tous les mouvements coopératifs canadiens-français du Manitoba. Toute la paroisse est fière de l'honneur conféré à leur chef et père et tient à l'en féliciter.

Soirées

Une bon nombre de paroissiens se rendait à la salle de U.N.F. de St-Boniface le vendredi 26 juin pour une soirée en l'honneur de M. Gérard Lécuyer et Mlle Irène Arnould à l'occasion de leur prochain mariage. Une bourse substantielle leur fut offerte.

Le samedi soir 27 juin, plusieurs parents et amis se réunissaient dans la salle paroissiale pour une veillée en l'honneur de M. Léopold Baudry et de Mlle Lily Desautels dont le mariage aura lieu prochainement. On leur offrit une bourse substantielle.

Baptêmes

Le 28 juin: Joseph-Léopold-Marc, fils de M. et Mme Emile Sorin, né le 23 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Chartier, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juillet: Marie-Doris, fille de M. et Mme Donat Alarie, née le dimanche 28 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Pelletier, grands-parents de l'enfant.

Malades

Souhaits de prompt rétablissement à Mmes Alexandre Lemoine, Amédée Alarie, Jean Sorin et à MM. Josephat Dorge et Euclide Olivier.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Léopold Roussin, qui est retournée à l'hôpital, et à Mme Ludger Soucy, qui fut hospitalisée pour plus d'une semaine.

Va-et-vient

M. l'abbé Charles Vachon, curé, s'absenta durant une semaine pour suivre la retraite des prêtres à Camp Morton.

Mlle Berthe Langlois alla passer une semaine chez ses soeurs et frères à Virden.

M. et Mme Ivan McGillvray et leur petite fille, Rita-Lou, de Uranium City, sont venus passer quatre jours chez M. et Mme Albert Ferec.

M. et Mme Raoul Collewaert et leurs enfants, de Dryden, Ont., sont venus rendre visite à leurs parents et amis le jour du pique-nique.

M. et Mme Gérald Marion et leur petite fille et M. et Mme J. Marion et leurs enfants, de Dryden, ont rendu visite à leurs parents et amis durant la fin de semaine du 20 juin.

M. Léo Therrien, de Dryden, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme A. Therrien. Il est ensuite parti avec MM. J. Verhaeghe et Gilbert Vandenbosch pour passer quelques jours à Winnipeg.

M. et Mme Maurice Gendron et leur petite fille, de St-Boniface, passèrent deux jours chez M. et Mme Fred Pinette.

M. et Mme Fred Pinette passèrent quelques jours à Winnipeg au cours de la semaine du 17 juin, à l'occasion de la graduation de leur fille, Lorraine, à l'école normale. Elle enseignera l'année prochaine.

M. Emile Verhaeghe est revenu du collège de St-Boniface et passera les vacances chez lui.

M. et Mme René Pinette et leur famille, de Winnipeg, sont venus passer une couple de jours chez leur mère, Mme Octavie Vandenbosch.

Ont assisté au banquet des Belges à St-Boniface le 20 juin: Mme Louise Finney, MM. et Mmes Charlie, Gustave et Gérard Debeurclaere et Arthur Beheyt.

M. Frank Beheyt et son fils, Robert, sont allés passer quelques semaines à Kamloops, Vancouver et différents endroits en Colombie-Britannique.

M. et Mme Georges Casavant ont visité des parents et amis à Rosetown et Swift Current.

Mlle Léa Archambault est revenue du couvent de St-Charles et passera les vacances chez elle.

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, était en vacances pour deux semaines.

M. et Mme Roger Karam (Jeannette Nolin), de Montréal, ont rendu une courte visite à M. et Mme L. Archambault et autres parents. Ils passèrent deux jours à Ste-Amélie et partirent ensuite pour Winnipeg.

M. et Mme Lucien Archambault sont allés à Winnipeg, St-Pierre et d'autres endroits et ramèneront leur fils, Gérald, du Collège d'Otterburne.

Mmes B. et Roger Bertrand, employées à Winnipeg, étaient en visite dernièrement.

Confirmation

Le mardi 16 juin, à 3 h. p.m., malgré la pluie, Son Exc. Mgr P. F. Pocock, accompagné de M. l'abbé André Gervais, nouvel ordonné, vint administrer le sacrement de confirmation à 27 enfants de cette paroisse, six de la mission de Makinak et un anciennement d'ici et maintenant à Dauphin.

L'église avait été décorée avec goût pour accueillir le vénéré pasteur du diocèse, qui remplit les coeurs de joie par ses belles paroles d'encouragement. Son Excellence dit quelques mots de son audience avec le St-Père, lors de son voyage à Rome, et donna ensuite la bénédiction papale.

Après avoir questionné les enfants, Son Excellence, assistée de MM. les abbés C. Vachon, curé, R. Lavoie, curé de Laurier, Gervais et D.-J. Desjardins, curé de McCreary, administra le sacrement de confirmation.

La bénédiction solennelle du T.-S.-Sacrement, présidée par M. l'abbé Vachon, termina cette inoubliable fête. A l'issue de la cérémonie, tous les paroissiens purent saluer Son Excellence.

Un cordial merci à Son Exc. Mgr P. F. Pocock et aux distingués visiteurs qui l'accompagnèrent et qui rehaussèrent par leur présence la solennité du jour.

Remerciements

Merci aux paroissiens et visiteurs des paroisses environnantes pour avoir assisté au pique-nique annuel du 21 juin. Les résultats furent très satisfaisants.

Saint-Claude

Décès

Le dimanche 14 juin, s'éteignait doucement M. Alcide Furet âgé de 80 ans et 6 mois. Il naquit à Vasle, Deux-Sèves, France, en 1878. A l'âge de 17 ans il venait avec sa famille s'établir à St-Claude où il passa toute sa vie. En 1919 il épousa Elisa Vaillant et eurent une vie bien heureuse mais très courte, son épouse le précédant dans la tombe le 29 avril 1947 après seulement quelques jours de maladie.

M. Furet était reconnu de tout le monde comme étant un homme courageux et très laborieux. Après quelques mois de maladie qui semblait peu sérieuse, il mourut subitement le dimanche 14 juin à la résidence de son fils, Jacques.

Les funérailles eurent lieu le mardi 16 juin en l'église de St-Claude et l'enterrement au cimetière local. Les porteurs étaient, MM. Alphonse Vaillant, Eugène Jacques, James Desaulniers, Henri Joly, neveux du défunt, Jean-Baptiste Vaillant, beau-frère, et Emilien Balez.

Le défunt laisse dans le deuil, une fille, Thérèse (Mme Abel Bonneteau), de St-Vital; deux fils, Jacques et Louis, de St-Claude; deux soeurs, Delphine Furet, de St-Claude, et Mme Charles Joly, de Haywood, et neuf petits-enfants.

Remerciements

La famille Furet désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie et lui sont venus en aide lors de sa dure épreuve.

St-Laurent

M. Edmond Verrier à sa retraite

Le mardi 30 juin à 5 h. p.m. plusieurs amis de M. Edmond Verrier, son épouse et son fils, René allèrent le rencontrer à sa maison de travail à l'occasion de sa retraite comme contremaître de section pour le Canadien National. M. Verrier serra la main de ces braves gens et leur souhaita de se dépenser, comme lui, au service du Canadien National pendant 47 ans.

Tous l'escortèrent jusqu'à sa demeure où un diner au poulet fut servi à 15 convives.

On passa une soirée musicale et chantante qui se termina par les chants "Il a gagné ses épaulettes" et "Soirée de Québec" en quatre parties.

M. Verrier commença sa carrière ferroviaire à St-Norbert en 1913 et eut comme contremaître M. Joachim Roy, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Il devint contremaître de section à Gypsumville, Man. en 1916 et à St-Laurent en 1917.

Tous les amis de M. Verrier lui souhaitent longue vie et bonne santé.

Veillée-surprise

Le vendredi 5 juin une veillée surprise, organisée par le comité du choeur de chant, avait lieu en l'honneur de son directeur, M. François Gratton, en reconnaissance pour son dévouement.

Trente-deux membres accompagnés du R.P. L. Grossard, O.M.I., curé, se rendirent à la demeure de M. Gratton où ils lui présentèrent une serviette en cuir. Un bouquet de fleurs fut offert à Mme Gratton.

Le héros de la fête, très touché de cette délicatesse, remercia les responsables et ne put s'empêcher de dire que lui comme directeur ne pouvait rien sans l'appui des chantres.

M. Gratton donna congé aux membres du choeur de chant pour les deux mois d'été et ajouta qu'il voulait tous les revoir en septembre.

Un succulent goûter termina la soirée et tous se séparèrent en chantant "Bonsoir les amis bonsoir".

Concours Français

Elsie Devlin, école St-Laurent, 83%.

Va-et-vient

M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, ont visité M. et Mme J.-E. Verrier récemment.

Mme A. Goulet (Pulchérie Cormier), de Montréal, autrefois de St-Laurent, visitait les familles, P. Connelly, R. Perrault, Yves Kerbrat, J. Boucher et J.-E. Verrier, récemment. La famille Cormier quittait St-Laurent pour s'établir à New Brunswick il y a 20 ans.

Le dimanche 14 juin M. et Mme J.-E. Verrier sont allés assister à l'ordination de leur neveu, M. l'abbé Léo Verrier, laquelle eut lieu en la Basilique de St-Boniface. Ils ont aussi assisté à sa première messe le lundi 15 juin en la chapelle St-Maurice de St-Boniface.

M. Niel Gaudry, de Bisset, Man. visitait récemment ses parents, M. et Mme Ernest Gaudry et sa fille, Muriel, de St-Boniface.

Mlle Rhéal Chartrand, de Winnipeg, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Adrien Chartrand récemment.

Etaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Léon Chartrand, M. et Mme Clément Chartrand, leur fils, Jean, et leur jeune bébé, M. et Mme Dave Coutu et MM. Hervé et Robert Chartrand.

M. et Mme Edmond Collion et leur fille, Claudette, de Vancouver, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Alexis Collion, leurs frères et soeurs, MM. et Mmes Omer Rainville, Joseph Collion et Aimé Collion et d'autres parents et amis.

Mme Emile Rainville, de Monmartre, Sask., est venue assister au mariage de sa soeur, Dorothé, avec M. Pete Lutonick, qui eut lieu en la Basilique de St-Boniface. Elle en profita pour visiter ses parents, M. et Mme Alexis Colliou, et ses frères et soeurs de St-Laurent.

Le jeune Emmanuel Rainville, étudiant au Collège de Gravelbourg, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Omer Rainville.

Etaient en visite chez M. et Mme Pat Connelly, Mme Renaud Goulet (Pulchérie Cormier), de Montréal, anciennement, de St-Laurent; M. et Mme Robert Hayck (Yvonne Fleury) et leurs trois garçons, de Winnipeg; M. et Mme Walter Delipper et leur trois enfants, de Calgary, Alberta; Mme E. B. Joyner et sa fille et Mme Douglas Campbell, de Vancouver, anciens voisins et amis de M. et Mme Connelly.

M. et Mme Henri Lemaire, de Le Pas, Man., sont venus visiter leurs cousins et cousines de St-Laurent. Ils étaient les anciens voisins de M. et Mme Nap et Alphonse Dumont, de Perigord, Sask.

MM. et Mmes Napoléon Dumont, Jos Allard, Mlle Anne Blais et M. et Mme Alphonse Dumont, leur fils, Denis, et leurs filles, Mme Constance Claeys, et Patricia, sont allés au pèlerinage de St-Joseph à Otterburne le dimanche 28 juin.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Alexis Collion qui fut transportée d'urgence à l'hôpital St-Boniface.

N.-D.-de-Lourdes

Instruction religieuse

Le mardi après-midi 23 juin, M. l'abbé M. Dacquay, curé, distribua les diplômes d'instruction religieuse à tous les élèves des grades IV à VIII qui ont conservé 60 pour cent des points au dernier concours diocésain de catéchisme. M. le curé laissait en plus du diplôme un prix spécial au premier de chaque grade.

A l'honneur:

Grade XII: Simone Bazin, 93 pour cent;

Grade XI: Annette Pantel, 95 pour cent.

Grade X: Claudette Delaquis, 86 pour cent.

Grade IX: Robert Roch, 92½ pour cent; Yvonne Wanlin, 92½ pour cent.

Grade VIII: Guy Chabbert, 89 pour cent; Maurice Bazin, 89 pour cent.

Grade VII: Lucille Routhier, 92 pour cent.

Grade VI: Lorraine Roch, 94½ pour cent.

Grade V: Carole LeNéal, 96 pour cent.

Grade IV: Robert Comte, 94 pour cent.

Grade III: Charlotte Deroche, 100 pour cent.

Grade II: Pierrette Lesage, 98 pour cent; Diane Chabbert, 100 pour cent.

Grade I: Gilles Bazin, 100 pour cent.

Prix spécial

Un prix spécial fut offert par les Chevaliers de Colomb aux deux élèves méritants, Mlle Claudette Wenden, Grade XI, et M. André Dacquay, Grade X, à l'occasion du dernier concours de rédaction sur la vocation. Un magnifique ensemble plume et crayon leur fut présenté à l'occasion de la soirée en l'honneur des finissants.

Mercis sincères aux Chevaliers de Colomb qui savent si bien encourager tangiblement les élèves.

Haywood

Ouverture

Bien qu'ouvert au public depuis janvier, la plus jeune entreprise coopérative fêtait son ouverture officielle, le jeudi 25 juin. A cette occasion, quelques 500 personnes, adultes et enfants visitaient le nouveau magasin général. Dans l'après-midi, on servit de la crème glacée et des liqueurs douces aux enfants; puis dans la soirée, beignes et café à toutes les personnes présentes.

Le personnel du magasin coopératif se dit enchanté de cette journée qui fut un réel succès et remercie sincèrement les personnes qui ont daigné se rendre à son invitation.

Congrès

A l'occasion du congrès du CCC, environ 50 délégués, en route pour Notre-Dame-de-Lourdes, s'arrêtaient à Haywood, le 22 juin, pour visiter les trois coopératives de la paroisse: huile, cour à bois et magasin général. Les visiteurs ont trouvé que les affaires avaient fait de rapides progrès et que tout promettait un brillant avenir. Le personnel des coopératives servit beignes et café aux frères en coopération et l'on se dit "au revoir".

Çà et là

M. et Mme Gaston Souque sont allés au-delà des frontières pour visiter la famille de M. Armand Richard à Hickson, D.-N.; Mme Richard est la soeur de M. Souque. Ils se rendirent à Grand Rapids, Minn., où ils visitèrent M. et Mme Alvin Lambert, oncle et tante de Mme Souque. Les voyageurs ont aussi visité plusieurs autres villes et revinrent enchantés de leur voyage.

Le samedi 27 juin, M. l'abbé L. Bédard, curé, bénissait le mariage de M. Amédée Picton avec Mme Angèle Labossière. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

MM. et Mmes Louis Dheilly et Georges Tougas, de St-Claude, sont partis pour un voyage d'une semaine en Alberta où ils assisteront au Stampede de Calgary. Bon voyage!

M. et Mme A.-M. DeRocquigny, d'Edmonton, célèbreront leur 25e anniversaire de mariage à Haywood, le 12 juillet. Une grand-messe sera chantée à leurs intentions par le R. P. Joseph DeRocquigny, O.M.I., et une réception aura lieu à la résidence de Mme P. DeRocquigny.

Ceux qui réclament trop, sont toujours dans le besoin.

HORACE.

Ste-Anne-des-Chênes

Graduation

Le jeudi 18 juin, avait lieu la graduation de Mlle Anita Brunette et M. Léo Blanchette, élèves de l'Ecole Normale de Tuxedo. MM. et Mmes Gilbert Brunette et Florian Blanchette assistèrent à la graduation et distribution des diplômes.

Mlle Brunette enseignera au couvent de La Broquerie et M. Blanchette au couvent de St-Laurent pour la nouvelle année scolaire.

Malade

M. Théophile Pattyn est patient à l'Hospice Taché depuis la mi-juin. Mme Pattyn demeure chez ses enfants, M. et Mme G. Brunette.

Funérailles

Le mercredi 1er juillet avaient lieu les funérailles de M. René Demers, de Winnipeg, autrefois de Ste-Anne. M. Demers est décédé à l'hôpital Général de Winnipeg, le dimanche 28 juin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, sa mère, Mme Léonidas Demers, de Ste-Anne, et un frère, Omer.

Une messe de requiem avec diacre et sous-diacre fut chantée dans l'église de Ste-Anne. Une foule nombreuse était présente. L'enterrement eut lieu au cimetière local. La maison funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

St-Georges

Çà et là

Le samedi 27 juin, M. et Mme Alfred Chèvrefils célébrèrent leur 25e anniversaire de mariage. Après la messe au cours de laquelle ils renouvelèrent leurs promesses, une réception eut lieu en leur honneur chez M. Alphonse Vincent.

Le 29 juin, un groupe de dames se sont réunies chez Mme Georgina Vincent à l'occasion de son prochain départ pour St-Boniface. Mme Vincent résidera chez les Soeurs de la Présentation. On lui offrit une bourse et l'assura qu'elle serait toujours la bienvenue dans la paroisse. Le même soir, un autre groupe se réunissait pour un shower en l'honneur de Mlle Cécile Dayon dont le mariage aura lieu le 11 juillet.

Tout le personnel enseignant, instituteur, institutrices et religieuses, ont quitté la paroisse pour leurs vacances. Le couvent, tout comme les autres couvents des Soeurs St-Joseph, est fermé durant les vacances.

Le 4 juillet, la famille de Mme Fébronie Dupont avait le bonheur de recevoir la Rév. Sr Marguerite Dupont pour la journée.

Bienvenue à la famille Félicien Catellier qui s'installe au village.

Les coopérateurs de langue française regardent l'avenir avec optimisme

Les dirigeants du Conseil Canadien de la Coopération et les délégués de coopératives de tout le Canada français quittaient le Manitoba dans la nuit du 26 juin dernier, après cinq jours de visites dans plusieurs paroisses franco-manitobaines, une prise de contact très fructueuse avec les coopératives de ces centres et leurs responsables, et même avec le désir de continuer à s'intéresser aux activités des coopérateurs de langue française du Manitoba grâce à la lecture hebdomadaire de **La Liberté et le Patriote.**

Dans le numéro du 26 juin, on donnait la liste complète des 46 délégués officiels à ce 13e congrès annuel du CCC et un résumé des activités des trois premiers jours de ce congrès itinérant, spécialement des assemblées régionales tenues à Notre-Dame-de-Lourdes, St-Malo et St-Jean-Baptiste. Voici maintenant quelques détails au sujet des deux derniers jours du congrès, plus particulièrement des deux assemblées régionales tenues à Ste-Anne-des-Chênes et St-Boniface.

A Ste-Anne-des-Chênes

Le jeudi 25 juin, après avoir consacré la première partie de leur journée à visiter les grands magasins de Winnipeg ou à jouer une bonne partie de golf, les délégués partaient pour Ste-Anne, s'arrêtant en route à quelques endroits, particulièrement à Lorette.

M. Joseph Tougas souhaita la bienvenue à tous les convives, lors du magnifique banquet préparée par les dames des coopérateurs de Ste-Anne. Puis il invita M. Jean-Baptiste Grégoire, président de la caisse populaire de Lorette à présenter le rapport régional. Les auditeurs apprirent alors que les paroisses de Ste-Anne, St-Labre, Richer, South Junction, Ste-Geneviève, La Broquerie et Lorette possèdent en plus un magasin coopératif et, à Dufresne, il y a un élévateur coopéraif.

Les sept caisses populaires de cette région groupent 1654 membres. Celle de Ste-Anne, fondée en 1939, a 550 membres, un actif de $203,000; St-Labre, fondée en 1942, 50 membres, un actif de $6,290; Richer, fondée en 1943, 164 membres, un actif de $29,550; South Junction, fondée en 1943, 113 membres, un actif de $18,294; Ste-Geneviève, fondée en 1958, 65 membres, un actif de $2,642; La Broquerie, fondée en 1938, 439 membres, un actif de $108,231; Lorette, fondée en 1938, 273 membres, un actif de $163,000.

Le magasin coopératif de La Broquerie compte 174 membres actifs; celui de Lorette, 124 membres qui, depuis 1941, ont acheté pour $814,338 et épargné $17,,898. La valeur de chacun des deux magasins est de $27,000.

L'élévateur coopératif de Dufresne, fondé au mois de mars 1949, était officiellement ouvert en août. Le coût du bâtiment, inclus celui de la résidence de l'agent, fut de $46,945, dont $25,000 empruntés de quelques fermiers du district et le reste fourni par la succursale de Winnipeg. Cet élévateur a une capacité de 35,000 boisseaux.

Depuis l'ouverture en 1949, on a acheté 2,200,000 boisseaux de grains. Les 252 membres actifs ont déjà reçu en ristourne $38,370. M. K. Winther est président depuis la fondation; M. H. Bissonnette est vice-président; M. H. Lahaie, agent.

Il faut ajouter que les paroisses de Richer, La Broquerie, Ste-Anne et Lorette ont une caisse scolaire: de septembre 1958 à mai 1959, les élèves ont déposé pas moins de $1,000 à l'épargne. La caisse populaire de La Broquerie est fière de son comité d'éducation de 10 membres: elle est la seule caisse franco-manitobaine à avoir un tel comité. La caisse de Richer a augmenté son actif de 11 à 30 mille dollars dans le court espace de deux ans et demi. Les membres de la caisse de Ste-Anne ont l'honneur de posséder leur propre local.

Un visiteur enthousiaste

Après ces renseignements fournis par M. Grégoire et longuement applaudis par les auditeurs, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins, à Lévis, P.Q., fut invité par M. Tougas à communiquer à l'assemblée les impressions des visiteurs venus des autres provinces. M. Rouleau prouva ce soir-là qu'il est un patriote convaincu et . . . pratique. Car, dit-il, il ne suffit plus de se dire théoriquement fidèles à la culture française, il faut aussi être de notre temps et savoir que la solution de nos problèmes sociaux et économiques reste le moyen actuel de garder notre langue, notre culture. Puis, ayant montré que ses divers congrès itinérants en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, grâce au Conseil Canadien de la Coopération, lui avait permis de bien connaître la réalité française dans l'Ouest, il formula le souhait que des voyages identiques soient organisés pour les jeunes Canadiens français de et dans toutes les provinces. Que de leçons ces jeunes tireraient de telles randonnées à travers le Canada français tout entier! Et comme ils entreprendraient ensuite avec plus d'élan et de compréhension, après nous, leur tâche de bâtisseurs du Canada français de demain!"

Ces paroles enthousiastes méritèrent à M. Rouleau une véritable ovation. Les nombreux convives-auditeurs se retirèrent ensuite, afin que l'on puisse enlever les tables et préparer la salle pour une autre réunion, qui commençait vers 8 h. 30. Le principal point au programme de cette soirée fut la conférence de M. Gérard Rivard, agronome, président de l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins de Trois-Rivières et administrateur de la Fédération des Caisses Populaires du Québec.

Le budget familial

M. Rivard avait choisi comme sujet: le budget, "l'estimé, la pesée, la mesure des recettes et des dépenses et, autant que faire se peut, l'ajustement de ces dernières en regard des premières." Le conférencier, après avoir indiqué que tous doivent budgeter, personnes et institutions, s'attarda particulièrement au budget familial, thème des assises de la Fédération des Caisses Populaires à Lévis en 1957 et qu'on avait alors défini ainsi: "le programme basé sur les revenus probables du chef de famille, programme soigneusement raisonné des dépenses requises pour subvenir aux besoins du père, de la mère et des enfants".

Cet usage de budget familial, dit M. Rivard, offre de multiples avantages: 1. il impose une contrainte morale à ceux qui se donnent la peine de le faire, en ce sens qu'il oblige à un effort de réflexion et de prévision et qu'il amène aussi à s'imposer des privations; 2. il développe l'esprit de prévoyance en forçant ses auteurs à penser d'avance à l'administration du foyer; 3. il permet de traverser les temps les plus difficiles sans trop de mal, parce qu'il habitue à se priver de tout ce qui n'est pas indispensable et à faire des économies qui mettent à l'abri des grandes misères; 4. il devient un des meilleurs moyens d'entraînement à l'administration; 5. il éveille l'esprit des parents et aussi de leurs enfants à l'importance du travail bien fait et accompli avec le plus d'efficience possible; 6. il permet de payer avec plus de ponctualité les redevances et ainsi améliore le crédit de ceux qui le font; 7. il suscite des ambitions saines; 8. il incite à l'épargne; 9. il contribue souvent à l'accroissement du bonheur familial, parce qu'il introduit l'ordre parmi les habitués de la maison, et que cet ordre prévient bien des désaccords et beaucoup de difficultés; 10. il rend enfin bien plus facile l'éducation des enfants: l'exemple des parents qui cherchent à préparer l'avenir de la famille le mieux possible entraîne, mieux que toutes les recommandations, les enfants à économiser et à vivre selon leurs moyens.

Tous ces avantages, dit M. Rivard, incitent sentimentalement bien des gens à faire leur budget, mais ils remettent à plus tard cette pratique bienfaisante. C'est que le budget est, d'abord et avant tout, une attitude de l'esprit, une manière de voir; en second lieu, un acte de volonté, et à la fin seulement un problème de mathématiques. C'est pour provoquer cette attitude d'esprit et engendrer cet acte de volonté que le conférencier s'attarda, dans la deuxième partie de son exposé, à fournir une multitude de renseignements concrets. Par exemple, ce fait que 30 pour cent des jeunes vivent régulièrement dans les dettes, fait révélé par le comité national de la J.O.C. en mai dernier à la suite d'une enquête menée auprès de quelques centaines de fiancés à travers la province de Québec.

Les résultats de cette enquête montrent que la grande majorité de ces fiancés prévoient d'endetter pour se marier. Sur 368 garçons, 17 n'ont aucune économie, 91 ont $500 et moins, 182 ont $1000 et moins, 186 ont $1000 et plus. Sur 434 filles, 36 n'ont aucune économie, 263 ont $500 et moins, 377 ont $1000 et moins, 57 ont $1000 et plus. L'enquête révèle pourtant que les gars en moyenne dépensent $18 par semaine uniquement pour les loisirs et les amusements; dans ce chiffre, les vacances, l'habillement, les cadeaux ne sont pas inclus.

Cette conférence de M. Rivard, comme la discussion de la veille sur l'universalité du crédit et ses effets souvent malfaisants, avait apporté aux auditeurs des notions claires et précices sur un problème d'importance actuelle. Aussi montrèrent-ils leur appréciation par de chauds applaudissements et leur désir d'en connaître davantage par leurs nombreuses questions.

Assemblée annuelle du CCC

Le vendredi matin 26 juin fut tenue à la salle académique du collège de St-Boniface l'assemblée annuelle du CCC, sous la présidence de M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B. Après lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue à Waskesiu, Saskatchewan, le 18 juillet 1958, M. Léo Bérubé, secrétaire du CCC, donna le rapport des activités de l'exécutif au cours de l'année.

Ce rapport contenait beaucoup de points intéressants, par exemple au sujet de la collaboration du CCC avec la Co-Op Union of Canada, de l'agence coopérative de voyage Tourinco, de conférences internationales auxquelles le CCC prit part et au cours desquelles on discuta du rôle du mouvement coopératif dans la conjoncture internationale actuelle, de la promotion de la coopération dans les pays en voie de développement économique, de la situation financière du CCC au 31 mai 1959, de l'ordre canadien du mérite coopératif, etc. Des questions posées à point par l'un ou l'autre des participants provoquèrent des précisions lumineuses de la part de M. Bérubé. Et l'on conclut la réunion en décidant que le 14e congrès annuel du CCC, en 1960, sera tenu au Nouveau-Brunswick.

Un grand dîner offert par le CCC, la Caisse Populaire de St-Boniface et la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, avait été précédé par l'élection du nouvel exécutiff du CCC pour l'année 1959-60: M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., réélu président; M. Arthur Doucet, de Domremy, Sask., vice-président: M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, de La Salle, Man., MM. Marius Poitras, de Verner, Ont., Léo Filion, de Montréal, P.-E. Charron, de Lévis, membres; M. Léo Bérubé, de Québec, réélu secrétaire général.

Messe d'action de grâces

A 4 h. 30 p.m., Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, célébrait une messe d'action de grâces dans sa basilique. Chacun des quelque cents coopérateurs, présents répondait aux prières de la messe, grâce à des petits livres qu'on leur avait distribués avant la messe. Presque tous communièrent.

Après la lecture du saint évangile, Mgr Baudoux monta en chaire et donna le sermon de circonstance sur "la charité du Christ en action au moyen des coopératives". Son Excellence commenta ce texte de saint Paul, tiré de l'épître aux Ephésiens, chapitre 4, versets 15 et 16: "Par une pratique sincère de la charité, nous grandirons sous tous rapports dans le Christ, qui est la Tête, C'est en Lui que le Corps tout entier trouve unité et cohésion, grâce aux liens qui lui subordonnent et règlent l'activité de ses membres. Et ce Corps poursuit sa croissance et se construit dans la Charité."

Après avoir dit sa joie d'accueillir dans sa cathédrale-basilique les dirigeants du mouvement coopératif et les délégués des coopératives de langue française du Canada, après les avoir félicités de cette pensée chrétienne de remercier Dieu en ce 13e congrès du CCC et les avoir assurés que sa messe avait pour but de prier Dieu d'accorder à tous les grâces dont ils ont besoin pour poursuivre leurs efforts et gravir de nouveaux sommets dans l'accomplissement d'une tâche qui est éminemment chrétienne, après les avoir remerciés du cas qu'ils font des initiatives coopératrices du Manitoba français et de l'honneur qu'ils s'apprêtaient à rendre à l'un de leurs premiers artisans, M. l'abbé Adélard-J. Couture, Mgr Baudoux expliqua qu'il avait choisi le texte paulinien cité plus haut parce que Pie XI en avait cité une partie (le verset 16) dans Quadragesimo Anno comme modèle de la reconstitution de l'ordre social selon les principes de la solidarité humaine, et de la restitution à l'ordre économique, de son principe régulateur, avant de dire un mot de l'organisation coopérative elle-même. "D'ailleurs," ajouta Son Excellence, "j'y ai trouvé la réponse au thème qui m'a été proposé, La charité du Christ et les coopératives".

Charité et Coopératives

Les quatre premiers chapitres de l'épître aux Ephésiens, dit le prédicateur, exposent la doctrine du Corps mystique. L'Eglise, corps mystique du Christ, est composée de tous les chrétiens comme de membres dont Il est la Tête. Dans le Corps, chaque membre a une fonction spécifique à remplir. Si chacun accomplit sa fonction propre, alors tout le Corps du Christ grandit, et chacun des membres se perfectionne, mais aucun ne peut la remplir à moins d'être relié au Christ et à ses frères. Ce lien, c'est la charité. Elle ne vient que de Dieu, par le Christ. De plus, chacun reçoit une grâce spéciale pour remplir la fonction ou tâche qui lui est assignée par le Christ.

Cette doctrine sublime, résumée dans les versets 15 et 16 du 4e chapitre, contient donc l'affirmation de ce principe général: "c'est par la charité que, sous tous rapports, nous pouvons répondre aux exigences du Christ"; et l'application de ce principe: "car c'est en lui que le corps entier trouve unité de cohésion des membres, entraide mutuelle des membres, perfectionnement propre des membres, croissance et édification des membres du Christ".

S'il est vrai, dit Mgr Baudoux, que ce principe et son application à la vie chrétienne pénètrent toutes les activités du chrétien, ils valent donc aussi pour certaines activités spécifiques du chrétien. Ainsi nous devons tenir compte de l'importance capitale,primordiale de la charité dans toutes nos actions, dans chacune de nos actions. "Et qu'il me soit permis de placer, au nombre de chacune de nos actions à vous que Dieu a manifestement dirigés dans le domaine de la coopération, votre activité coopérative. C'est ici que se réalise concrètement, pour vous, dans le domaine coopératif, comme pour d'autres dans un autre domaine, par exemple la politique, la diversité des fonctions et dons au sein de l'Eglise, et en conséquence ses exigences spécifiques correspondantes." Le prédicateur s'étendit ensuite longuement à montrer que cette vérité est un champ fertile en applications, expliquant comment la charité du Christ doit informer toutes les activités du coopérateur, qu'il s'agisse de consommation ou de production, de crédit, d'assurance, etc.

Personnalités présentes

Immédiatement après la messe, les congressistes se rendaient au gymnase du collège pour participer au dernier banquet de leurs assises. Près de 300 convives se trouvaient réunis pour ces agapes vraiment fraternelles, sous la présidence de M. Martin Légère qui présenta dès le début chacun de ceux qui prenaient place à la table d'honneur: Son Exc. Mgr Baudoux, Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, MM. les abbés Adélard-J. Couture et Albéric-J. St-Laurent, l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial et gérant-fondateur de la caisse populaire de St-Lupicin, et Mme Boulic, M. l'échevin Jos. E. St-Hilaire, représentant de Son Honneur le maire de St-Boniface, et Mme St-Hilaire, M. Hervé Sala, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, M. Darwin Chase, directeur des services coopératifs du Manitoba, et Mme Chase, M. Léo Bérubé, secrétaire du CCC, M. Jos. Deroche, président du CCC, section manitobaine, de N.-D.-de-Lourdes, et Mme Deroche, M. Arthur Doucet, président du CCC, section de Saskatchewan, de Domremy, et Mme Doucet, et M. Frank Syms, représentant de la Co-Op Union of Manitoba.

Honneur à l'abbé Couture

M. Martin Légère, à la fin du repas, se dit très fier de pouvoir conférer officiellement à M. l'abbé Couture la première décoration de l'Ordre Canadien du Mérite Coopératif et profita de l'occasion pour rappeler brièvement les étapes de la carrière de cet éminent apôtre de la coopération au Manitoba français; on peut lire ailleurs dans ce journal le texte complet de l'allocution de M. Légère.

Après avoir signé le registre du CCC, M. l'abbé Couture dit humblement merci aux responsables du CCC et affirma qu'il partage cette décoration reçue avec tous les coopérateurs du Manitoba et d'ailleurs qui ont su écouter si efficacement son message au cours des 30 dernières années. Convaincu qu'il n'a fait qu'enseigner aux 10,000 coopérateurs de 50 centres franco-manitobains une méthode profondément chrétienne et humaine de relèvement économique, un esprit de charité mutuelle s'opposant à l'égoïsme d'individus s'enrichissant au dépens de tous, il souhaite une fois de plus que vive la coopération qui prêche et exécute la réforme sociale dans tous les domaines: crédit, épargne, consommation, production, transformation, etc.

L'Hon. Marcel Boulic

Représentant du gouvernement provincial, l'hon. Boulic souligna d'abord aux délégués du CCC que "votre passage au Manitoba vous permet d'honorer l'abbé Couture dans sa propre province. Il a travaillé avec grande diligence et beaucoup de succès pendant 30 ans dans l'intérêt du mouvement coopératif au Manitoba. Il a visité presque toutes nos paroisses, donnant partout des conseils en matière de coopération. Il est plus que tout autre responsable du développement des caisses populaires au Manitoba."

Le Secrétariat Provincial offrit ensuite à M. l'abbé Adélard Couture les voeux tout à fait spéciaux de M. Duff Roblin, premier ministre, de M. Errick Willis, ministre de l'Agriculture, ministre dont dépendent les caisses populaires, et ses propres voeux, car "personnellement, j'ai avantageusement connu M. l'abbé Couture dès les premières heures du mouvement."

Projet important

A la fin de son intéressant discours, M. Boulic dit: "Il m'est impossible, puisque je m'adresse à un groupe national de coopérateurs, de passer sous silence un projet qui m'est très cher. Peut-être qu'avec un peu de coopération nous arriverons à une solution à ce sujet . . . Nous avons ici au Manitoba, dans le diocèse de St-Boniface, plusieurs paroisses considérées comme pauvres et qui, à mon avis, ont la matière première susceptible de fournir à leurs habitants une vie confortable, si notre mouvement coopératif prend seulement un peu de temps pour étudier le problème. Je veux parler du sud-est de la province. Je suis sûr qu'avec une coopérative de production et de vente, le sort des habitants de ces régions serait sensiblement amélioré. Je suis sûr aussi que le gouvernement serait prêt à faire de larges concessions à une coopérative responsable qui envisagerait une organisation des cinq ou six paroisses affectées. Je vous supplie donc de faire une étude de ce problème. De mon côté, je vous promets d'être à votre disposition si l'occasion se présente."

Après cet important message de M. Boulic, M. Martin Légère dit sa joie qu'un ministre provincial, aussi gérant-fondateur d'une caisse populaire, ne craigne pas d'affirmer plus que sa sympathie envers le mouvement coopératif et invita l'assemblée à exprimer de nouveau son appréciation par de très vifs applaudissements.

Environ 30 minutes après le banquet, on tint la dernière assemblée du congrès sous la présidence de M. Jos. Deroche, président de la section manitobaine du CCC. C'est alors que M. Léo Bérubé, secrétaire national du CCC, montra que les coopérateurs de langue française comptent maintenant à leur crédit des réalisations coopératives dans les dix provinces du Canada, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Province par province, il montra la variété de ces initiatives, leur puissance en dollars (dans la seule province de Québec, l'actif total des 200 sociétés coopératives groupant un million et demi de sociétaires dépasse les $800,000,000) et l'influence bienfaisante qu'elles ont jouée dans notre vie culturelle française et pour notre avancement économique et social.

Après avoir peint ce tableau saisissant, M. Bérubé refit l'histoire du CCC depuis sa fondation en 1946, rappela le rôle éminent alors joué par M. l'abbé Couture, vanta l'esprit qui anime ce mouvement, montra comment il a donné à notre peuple une élite "moralement riche" et totalement dévouée au bien commun, et mis entre les mains du peuple canadien-français une force économique positive qui lui appartient, le fait accéder à la propriété, lui fait mener des entreprises de grande envergure.

L'orateur termina son exposé en jetant un regard vers l'avenir que le mouvement coopératif est en train de préparer. Car, dit-il, quel bien et quel service irremplaçable nous promet un mouvement qui forme des hommes d'affaires réalistes, humains et éminemment chrétiens! Par exemple, les 20,000 dirigeants de coopératives de toutes sortes qui se réunissent chaque mois au Québec pour étudier attentivement notre organisation économique actuelle, nous assure des hommes qualifiés et doués d'un véritable esprit d'initiative.

Ces paroles enthousiastes de M. Bérubé suscitèrent d'intéressantes questions de la part des auditeurs et amenèrent l'orateur à détailler, chiffres à l'appui, les vérités qu'il venait d'énoncer. M. Légère terminait enfin ce congrès en dévoilant aux congressistes les leçons de fierté qu'il avait apprises durant son séjour au Manitoba, et en lançant à tous l'invitation de se rendre l'an prochain dans sa belle province, le Nouveau-Brunswick, pour le 14e congrès annuel du CCC.

← Les photos

Ces quatre photos ont été prises à l'entrée du gymnase du collège de St-Boniface, quelques minutes avant le grand banquet de clôture du 13e congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération, par M. Bruce Hossack, photographe du département de l'Industrie et du Commerce, gouvernement provincial du Manitoba.

Première photo, de gauche à droite: MM. Léo Bérubé, de Québec, secrétaire général du CCC, et Darwin Chase, de Fort Garry, Man., directeur des Services Coopératifs du Manitoba, Mme Chase, M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., secrétaire de l'Union Coopérative Acadienne du Nouveau-Brunswick, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes et président du CCC, MM. les abbés Albéric-J. St-Laurent, curé de La Salle, Man., aumônier et propagandiste du mouvement coopératif au Manitoba, et Adélard-J. Couture, curé de Ste-Agathe et pendant une trentaine d'années chef du mouvement coopératif au Manitoba français, M. Arthur Doucet, de Domremy, Sask., vice-président du CCC, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Joseph Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes, président de la section manitobaine du CCC, l'hon. Marcel Boulic, secrétaire provincial, et Mme Boulic.

Deuxième photo, groupe des délégués du Manitoba et de la Saskatchewan au 13e congrès du CCC: première rangée, de gauche à droite: M. Ernest Marcotte, de Saskatoon, directeur des Caisses Populaires Françaises de la Saskatchewan, Mme Gisèle Lévy, de St-Boniface, représentante de la Co-Operative Union of Manitoba, Mme Eveline Durette, de Debden, Sask., Mme Arthur Doucet, de Domremy, Sask., MM. Léon Marchildon, président de la Caisse Populaire de Zenon Park, Sask., et Raymond Marcotte, de Saskatoon, secrétaire - trésorier du Conseil des Coopérateurs de la Saskatchewan et gérant de la Caisse Populaire Française de Saskatoon; deuxième rangée, MM. Pierre Gareau, de Bellevue, Sask., président du conseil no 4, président de la Caisse Populaire de Bellevue, directeur de la coopérative de Domremy, secrétaire local du Saskatchewan Wheat Pool, Tobie Perrin, membre du comité de crédit de la Caisse Populaire de Ste-Anne-des-Chênes, Charles Papen, de Saskatoon, président de la Caisse Populaire Française de Saskatoon et gérant du poste CFNS, Eugène Durette, président de la Caisse Populaire de Debden, François Norman, gérant de la Caisse Populaire de Prud'homme; troisième rangée, MM. Raymond Raynaud, directeur de la Coopérative de Lorette, Man., Pierre Frossais, de St-Boniface, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba, et François Legal, président de la Coopérative de St-Adolphe, Mme Legal, MM. Maurice Gauthier, propagandiste au Manitoba de la Federated Co-Operative, Amédée Leclair, du comité de crédit de la Caisse Populaire de Letellier, Man., et Gilbert Mahin, de Bellegarde, Sask., du conseil coopératif no 2 et membre de la Caisse Populaire de Bellegarde.

Troisième photo, groupe des coopérateurs venus spécialement de Notre-Dame-de-Lourdes pour participer à la messe d'action de grâces à la basilique et au banquet au gymnase du collège de St-Boniface: première rangée, M. Pierre Charrière, l'hon. Marcel Boulic, Mme Boulic, MM. Joseph Deroche et Marcel Roch; deuxième rangée, Mmes Firmin Bérard, Victor Pantel, Antoine Daudet et Antoine Chabert et M. Antoine Chabert; troisième rangée, MM. Lloyd Hague, Firmin Bérard, Victor Pantel et Antoine Daudet.

Quatrième photo: M. Martin Légère, président national du Conseil Canadien de la Coopération, présente à M. l'abbé Adélard-J. Couture, curé de Ste-Agathe, Man., la décoration de l'Ordre Canadien du Mérite Coopératif. C'est la première fois dans son histoire que le CCC a le privilège de proclamer ainsi officiellement les mérites d'un des personnages parmi ses plus fervents apôtres, en l'occurrence M. l'abbé Couture qui a tant contribué au succès du CCC dans le pays tout entier et au rayonnement de l'idée coopérative dans le Manitoba français.



"Le dossier du cardinal Stepinac"

Son Exc. Mgr Rupp, directeur en France des Oeuvres pour l'immigration, vient de présenter, au cours d'une réunion qui s'est tenue à la crypte de l'église Sainte-Odile, "le dossier du cardinal Stepinac" (Nouvelles Editions Latines). Ce "dossier" contient, parmi de nombreux documents les plaidoiries des deux avocats désignés par le tribunal pour assurer la défense du cardinal lors de son procès, en 1946. L'un deux, Me Politeo, dont on admire le courage, fut l'avocat de Tito lui-même, avant la dernière guerre; il a, depuis le procès de Zagreb, été le défenseur des grands personnages "hérétiques" du régime yougoslave, Djilas et Dedijer. Il rapporte ce mot de Djilas, alors qu'il était encore le second personnage de l'Etat: "Nous n'aurions rien à dire contre le nationalisme croate de Stepinac, mais nous ne pouvons souffrir son attachement au Pape de Rome."

Cérémonie de fin d'année . . .

(Suite de la premiere page)

aussi pris place M. Walter Charpentier, président du Bureau des Gouverneurs du Collège, MM. Alfred Gaudet, Eugène Durette, le Dr Edmond Gaudet, Clotaire Denis, Maurice Denis et plusieurs autres invités. A la fin du banquet, monsieur le Recteur présenta à Son Excellence ses nouveaux diocésains, les parents et amis du Collège, et retraça les principales étapes de la carrière du nouvel évêque de Prince-Albert. Son Excellence se dit heureuse de prendre ce contact familier avec le Collège et ses amis, contact qui se renouvellera en bien des circonstances.

Drapeau du collège

Une cérémonie pittoresque et émouvante se déroula après le banquet au parterre de la façade du Collège. Les présidents des quatre grades du cours secondaire tenant le drapeau de l'institution le présentèrent à Son Excellence, qui récita la prière de bénédiction. M. l'abbé Doyon expliqua à la foule les divers symboles de la pièce et de ses couleurs: bleu, blanc et or. Et le drapeau fut hissé au mât, pendant que la chorale faisait entendre le chant du Collège. Les gradués avec leurs parents se rendirent ensuite à la chapelle, où ils récitèrent une prière de consécration à la Vierge.

La soirée de "graduation" s'ouvrit avec le défilé des dignitaires, des gradués en toge et des membres du Comité des Gouverneurs. Le gymnase-auditorium, brillamment décoré par les soins de M. Des Rosiers, professeur, et d'une équipe d'élèves, réunissait environ cinq cents personnes venues de la ville même et d'un grand nombre de paroisses. M. Martin Pelletier, de Rhétorique remplit le rôle de maître de cérémonies. Le R.P. Dubé proclama d'abord les noms des récipendaires des prix et des bourses. Voici la liste des principales récompenses accordées à ceux dont le travail a été le plus remarquable pendant l'année:

Prix et bourses

Prix de religion: $25, offert par Son Exc. Mgr Morin et mérité par Jacques Baril (Philo.); $5, offert par Mgr J.-A. Boucher et mérité par Paul Charpentier (Rhéto.).

Prix d'histoire du Canada: sous reliure de luxe, **l'Histoire du Canada** de Jean Bruchési, offert par le T. H. John Diefenbaker, premier ministre du Canada.

Prix de philosophie: $10, offert par M. l'abbé Alexandre Paradis et mérité par Normand Viens.

Prix de français: deux billets de $2, offerts par le Club Canadien de Prince-Albert, aux étudiants du cours des arts, et mérités par Jacques Baril (Philo.) et Guillaume Van Sten (Rhéto.).

Prix de Musique sacrée: $25, offert par M. l'abbé Aimé Doyon, recteur, et mérité par Jacques Baril.

Prix du journal "Le Collégien": $10, offert par M. l'abbé J.-A. Houle et mérité par Martin Pelletier.

Bourse de $40, offerte par M. l'abbé Doyon et par le Club des Francs de Sherbrooke, P.Q., à l'étudiant de Philosophie qui s'est le plus distingué par son application à l'étude, et méritée par Jean-Marie Boutin.

Bourse de $40, offerte par M. l'abbé Gaétan Deschamps, professeur, et par des amis de Cornwall, Ont., à l'étudiant de Rhétorique qui s'est le plus distingué par son travail et son progrès, et décernée à Paul Charpentier.

Bourse de $20, offerte par M. et Mme Léonard Houle, de Prince-Albert, au futur étudiant du cours des arts qui a manifesté le plus d'aptitude et d'intérêt pour les études littéraires, et décernée à Lionel Fournier, du grade XII.

Bourse de $25, offerte par l'Université de Sudbury au vainqueur de Concours oratoires de l'A.C.F.C. dans le nord de la Saskatchewan, et décernée à Richard Gervais, du grade XII.

Cérémonie de la "graduation"

Le directeur des études appela les gradués qui, à tour de rôle, montèrent à l'estrade pour recevoir, des mains de Son Excellence, le diplôme conféré par le Collège et aussi le bonnet académique. Les présidents de Philosophie et du grade XII, Yvon Dorais et Guy Denis présentèrent les remerciements et les hommages de leur classe respective à Mgr Morin et au personnel du Collège, et exprimèrent leur reconnaissance à l'adresse de Son Exc. Mgr Léo Blais à qui le Collège et les élèves doivent tant. Le consul de France, Serge de Fleury fit à l'auditoire un magnifique exposé de l'action du nouveau chef de la France, le général de Gaulle. M. l'abbé Aimé Doyon, recteur, félicita les gradués et parla des valeurs de l'éducation. Son Exc. Mgr Morin commenta pour les jeunes l'idée d'une inscription suspendue aux murs de la salle: "Allez rayonner votre foi et votre culture". La soirée mémorable se termina par un goûter servi aux invités et aux gradués.

Distribution des prix pour les grades IX-XII

La série des examens de fin d'année, pour les grades IX et X, commencée le 6 juin par le concours de français de l'A.C.F.C., finissait le matin du 17 juin. Dans l'après-midi, les élèves du cours secondaire avaient leur propre distribution des prix.

Son Exc. Mgr Morin revenait donc au Collège présider cette seconde séance. Il était entouré du personnel de la maison, et plusieurs prêtres du diocèse l'accompagnaient: MM. les abbés J.-A. Beaulac, A. Coursol, E. Labbé, A. Marchildon, E. Forestier, R. Jourdain, W. Fraser, L. Forget, J.-A. St-Pierre, H. Meunier, A. Paradis, A. Houle, J.-A. Rivard, P.S.M., et L. Gorski. Les gradués de XII étaient à l'honneur sur l'estrade. Voici la liste des principaux prix décernés, ce jour-là:

Prix de religion: $15., offert par M. l'abbé Doyon, recteur, et mérité par Gilles Bilodeau (Grade XII); un chapelet, d'une valeur de $25., offert par M. l'abbé Doyon, et mérité par Edgar Ruel (Gr. XI); $5., offert par les Dames Patronnesses, et mérité par Gustave Dubois (Gr. X); $5., offert par M. l'abbé Marchildon, visiteur des écoles, et mérité par Gilbert Prince (Gr. IX).

Prix d'application: $10., offert par M. l'abbé Doyon, et mérité par Robert Cousin, (Gr. XII); $10., offert par les Equipières Sociales, de Montréal, et mérité par Roger Cyr (Gr. X)., $5., offert par M. Robert Roy, de Delmas, et mérité par Gilbert Prince.

Prix d'excellence: $10., offert par M. le curé Labbé, de Debden, au premier du grade XII, et mérité par Léonel Fournier; $5., offert par M. l'abbé Coursol, directeur spirituel, au second du grade XII, et mérité par Robert Cousin; $10., offert par M. le Dr François-J. Paradis, Lac Mégantic, Qué., et mérité par Richard Wingerter, premier du grade XI; $5., offert par le R.P. J. Bidault, O.M.I., au second du grade XI, et mérité par Gilles Blais; $10., offert par Mlle Paulette Viau, d'Acton Valle, Qué., au premier du grade X, et mérité par Gustave Dubois; $5., offert par M. Eugène Durette, de Victoire, au second du grade X, et mérité par Raymond Duret; $5., offert par M. et Mme Noël Parent, de Léoville, au premier du grade IX, et mérité par Léo Parent; un volume de luxe, offert par le Centre Catholique de Prince-Albert au deuxième du grade IX, et mérité par Gérald Audette.

Prix de français: $7., offert par M. le curé Beaulac, d'Albertville, et par le Club Canadien de Prince-Albert, et mérité par Guy Denis (Gr.XII); $5., offert par M. et Mme François Normand, de Prud'homme, et par le Club Canadien, et mérité par Louis Normand (Gr. XI); $5. offert par M. et Mme Riendeau, de Viscount, à l'élève de langue anglaise du grade XI, qui s'est distingué dans l'étude du français, et mérité par Milton Connor; $5., offert par M. et Mme Albert Pouliot, de Debden, et par le Club Canadien, et mérité par Gustave Dubois (Gr. X); $2., offert par le Club Canadien et mérité par Luc Bonneau (Gr. IX); $2., offert par Mlle Rose Beaudet, de Sherbrooke, Qué., à l'élève du grade IX, qui s'est distingué dans l'étude du français, et mérité par Gérald Audette.

Prix de latin: $5., offert par les Equipières Sociales, de Montréal, et mérité par Gilles Bilodeau (Gr. XII); $5., offert par M. le curé Wilfrid Desfossés, de Victoire, et mérité par Richard Wingerter (Gr. XI); $4., offert par M. le curé Gilles Aumont, de Rosthern, et mérité par Roger Cyr (Gr. X); $3., offert par le même et mérité par Gérald Audette (Gr. IX).

Prix d'anglais: $5., offert par M. le curé E. Forestier, de Carrot River, et mérité par Guy Denis (Gr. XII); un volume de luxe sur la messe, offert par le Centre Catholique de Prince-Albert et mérité par Milton Connor (Gr. XI); Joseph Simonot (Gr.X) et Robert Koricki (Gr. IX) reçoivent des prix en nature.

Prix d'histoire: $5., offert par M. et Mme Alfred Gaudet, de Bellevue, et mérité par Robert Cousin (Gr. XII); $2., offert par M. et Mme Adrien Dupuis, de Sherbrooke, et un volume, don de M. le curé Gérald Pouliot, de Vawn, et mérité par Léo Cadrain (Gr. X); Léo Parent (Gr. IX) reçoit un prix en nature.

Prix de sciences: $5., offert par les Dames Patronnesses et mérité par Gilles Bilodeau (Gr. XII); $5., offert par M. et Mme François Béland, de Prince-Albert, et mérité par Louis Normand (Gr. XI); $3., offert par M. l'abbé J.-G. Lang, professeur, et mérité par Raymond Duret (Gr. X); $3., offert par le même et mérité par Joseph Garchinski (Gr. IX).

Prix de mathématiques: $5., offert par M. François Boulet, professeur, et mérité par Eugène Dupuis (Gr. XII); Bruce McKay (Gr. XI), Gustave Dubois (Gr. X) et Ronald Dansereau (Gr. IX) reçoivent des prix en nature.

Prix spéciaux

Prix de personnalité: bourse de $20., offerte par M. le Dr Roland Côté, de Sherbrooke, à l'élève qui a mérité le titre de "Monsieur Collège Notre-Dame", et décernée à Gilles Bilodeau (Gr. XII).

Palmes académiques: bourse de $20., offerte par M. et Mme A. Crête, de St-Malo, Compton, Qué., et décernée à Richard Wingerter (Gr. XI).

Prix de caractère: six prix de $5. chacun, offerts par M. et Mme Walter Charpentier, de Prince-Albert, et décernés à Guy Denis, André Paquette (Gr. XII), Philippe Dufour et Bruce McKay (Gr. XI), Omer Paulhus et André Beaudoin (Gr. X).

Prix spécial de français: $5., offert par le Club Canadien de Prince-Albert et mérité par Léonel Fournier (Gr. XII).

Prix de chant: une montre d'une valeur de $30. et un cadran de $20., offerts par le bijoutier François Costanzo, de Sherbrooke, gagnés au tirage au sort par deux membres de la chorale: Maurice Tétu et Joseph Simonot.

Prix de piano: un chapelet d'une valeur de $10., offert par M. l'abbé Doyon, et mérité par Léonel Fournier.

Prix du "Collégien": $10., offert par Mlle Rose Moquin, de Montréal, et mérité par Denis Laverdière (Gr. XI).

Prix du règlementaire: $4., offert par M. l'abbé Jacques Plante, préfet de discipline, et mérité par Richard Gervais (Gr. XII).

Prix de la "Cité Etudiante": quatre prix de $7. chacun, mérités par Clément Jean, Adélard Patenaude, Nil Pelletier (Gr. XII) et Edgar Ruel (Gr. XI); six de $3. chacun, mérités par Denis Tournier (Gr. XII), Raoul Riendeau, Simon Gaudet, Marcel Pouliot (Gr. XI), Joseph Ethier et Noël Turgeon (Gr. X).

Prix de dévouement: prix spécial de $10., offert par les Cadets de l'Air et mérité par Jean-Louis Morin (Gr. XII).

Prix d'esprit sportif: $5., offert par M. l'abbé Jacques Plante et mérité par Albert Denis (Gr. XII).

Les autorités du Collège renouvellent leur gratitude envers les généreux donateurs de prix, et se font les interprètes des élèves pour les remercier chaleureusement.

Allocutions

Après que les élèves du grade XI eurent reçu le diplôme du Collège, Son Exc. Mgr Morin s'adressant tout d'abord aux gradués leur ouvrit quelques perspectives concrètes de vacances valables pour toute la vie. C'est là, déclara Son Excellence, que vous vérifiez la solidité des convictions et des principes acquis au Collège. Vous aurez à confronter votre croyance religieuse avec les obstacles de la vie et les événements de vos milieux. Il faudra montrer du cran et de la fierté, bannir la peur de vivre en vrais chrétiens. Son Excellence termina en invitant les gradués de XII à revenir au Collège, à l'automne, pour entreprendre le cours des arts.

Divers

Les examens du Département de l'Education, pour les grades XI et XII débutèrent le 19 juin pour se terminer le 29 par celui de latin.

Dix des 14 gradués de XII monteront au cours des arts en septembre. Un certain nombre y viendra de l'extérieur. On peut donc prévoir que les étudiants de ce cours universitaire doubleront l'an prochain. Les demandes pour les différents grades du secondaire se font déjà à un rythme accéléré. Le Collège, qui ne peut disposer que de cent places pour pensionnaires y compris les chambres de la résidence pour le cours universitaire, craint d'être dans la nécessité de refuser des candidats.

Les perspectives de recrutement s'annoncent très encourageantes. Pour répondre aux demandes — aux besoins du diocèse — il faudra un édifice susceptible de loger cent-cinquante ou même deux cents pensionnaires dans les prochaines années.

Les demandes d'admission pour le cours universitaire devront être présentées avant le premier août; et celles pour le cours secondaire avant le 15 août. Après ces dates, on risque d'essuyer un refus. La rentrée est fixée au 17 septembre, à neuf heures du soir.

On peut se procurer l'annuaire-album du Collège au prix de $1.00, en s'adressant au Procureur: Collège Notre-Dame, 2028, Avenue Centrale, Prince-Albert, Sask.

Trois des professeurs du Collège vont suivre des cours d'été: M. l'abbé J.-G. Lang, en chimie, à Saskatoon, M. l'abbé Henri Renaud, en philosophie, à Québec, et M. François Boulet, en littérature et en philosophie, à Ottawa.



Voici une photo prise à l'occasion de la graduation à Prince-Albert: à partir de la gauche: 1ère rangée, M. l'abbé J.-G. Lang, M. le Consul de France, Serge de Fleury, M. l'abbé Aimé Doyon, recteur, Son Exc. Mgr Laurent Morin, le R. P. Charles Dubé, S.J., M. l'abbé Gaétan Deschamps. Deuxième rangée, à partir du milieu: MM. les abbés Erwin Ward, Henri Renaud, Nicolas Casteleijns, M. Walter Charpentier. Troisième rangée: gradués, Clément Jean, Richard Gervais (grade XII), Yvon Dorais et Jacques Baril (Philosophie), Robert Cousin (grade XII). Quatrième rangée: Eugène Dupuis, Adélard Patenaude, André Paquette, Guy Denis, Jean-Louis Morin, Denis Tournier (grade XII). Cinquième rangée: Léonel Fournier, Albert Denis, Nil Pelletier, Gilles Bilodeau (grade XII) et M. l'abbé Dollard Des Rosiers.

Un conseil canadien de l'éducation catholique

OTTAWA — Au cours d'une réunion à laquelle les 10 provinces étaient représentées, on a établi les bases d'un organisme dont le rôle sera de coordonner l'oeuvre des associations catholiques d'éducation.

L'organisme, qui portera le nom de Conseil canadien de l'éducation catholique, s'est donné une constitution qui doit recevoir l'approbation des évêques et des archevêques canadiens avant d'entreprendre son oeuvre.

La Conférence catholique canadienne, qui groupe tous les évêques et archevêques catholiques, étudiera le projet à son congrès en octobre à Québec.

Pendant ce temps, le conseil, composé de laïcs et de chefs religieux, préparera son programme d'action. Il doit coordonner mais non restreindre l'activité des autres groupes éducatifs. La réunion était présidée par LL. EE. NN. SS. Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, Thomas J. McCarthy, évêque de St. Catharines, Ontario, respectivement secrétaires de langue française et de langue anglaise du comité de l'éducation de la Conférence catholique canadienne.

M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, représentant canadien-français de la Saskatchewan au Conseil Canadien de l'Education.

Willow-Bunch

Baptêmes

Le 3 mai: Rita-Lilianne-Marie, fille de Clovis Beaudry et de Thérèse Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Dorgis.

Le 21 juin: Mary Ann Gerarda Sylvia, fille de Wallus Fitzpatrick et de Marie-Ange Dauphinais. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Roy.

Le 28 juin: Yvan-Mathias, fils de John Schulte et de June-Rose Campbell. Parrain, Wilfrid Schulte, marraine, Marie-Louise Schulte, remplacée par Adéline Petuli.

Le 29 juin: Paul-Joseph, fils de Roma Lavallée et de Mary Irene Poole. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Ducharme.

Décès

M. Raoul Caron est décédé à l'hôpital local, le lundi matin 29 juin, à l'âge de 87 ans. Les funérailles eurent lieu le mercredi 1er juillet.

Çà et là

M. Lucien Couture se rendit à Moose Jaw, le 13 juin, pour y rencontrer le R. P. M.-M. Couture, O.P., missionnaire au Japon depuis neuf ans. Le Père a passé quelques jours dans la paroisse puis est reparti pour la province de Québec y visiter ses parents.

Ont visité leurs parents et amis récemment: Mlle Thérèse Dufault, garde-malade graduée, de l'hôpital Providence de Moose Jaw; Mmes Adjutor Millette et Raymond Vaesen (Emilia Degrand), de Victoria, C.-B.; M. et Mme T. Moyniham et leurs trois enfants, de Regina; M. et Mme Antonio Grégoire et M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg; M. et Mme Albert Durand, de Radville, ainsi que Mme N. Durand. Celle-ci demeura une quinzaine de jours en promenade chez ses parents.

M. et Mme Albert Bilodeau sont allés visiter des parents et amis à Vancouver, dernièrement.

Mme Eugène Michaud, de Ste-Rose, Man., est en promenade pour quelque temps chez les familles Mondor.

M. Armand Laberge alla chercher ses trois enfants, étudiants à l'école St-Joseph de Forget, le vendredi 26 juin; son fils l'accompagna.

MM. et Mmes Philibert Bruneau et Jérôme Champigny et Mme Ovila Beauchesne, de Maillardville, C.-B., sont venus passer une quinzaine de jours pour y visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Charles Skinner sont allés conduire les trois enfants de M. et Mme J. Viola, à Rocky Mountain, Alberta, où ceux-ci demeurent depuis quelque temps.

M. Routhier, demi-frère de M. Gédéon Boisvert, avec son fils, de Los Angeles, Californie, et Mme Routhier, fils, avec sa fille sont venus récemment visiter leurs parents et amis. M. Routhier est au pays pour quelque temps afin d'aller rendre visite à ses parents et amis du Manitoba.

M. René Fiset, accompagné de sa mère, est allé à Moose Jaw dernièrement chercher M. Antonio Fiset, qui était patient à l'hôpital Providence depuis quelques semaines.

M. et Mme Jean-Benoit Giraudier et leur famille sont partis, le jeudi 2 juillet, pour aller passer quelque temps chez leurs parents, M. et Mme W. Knapp, et autres parents et amis de Maillardville, C.-B.

Sedley

Va-et-vient

M. et Mme Josias Lefebvre sont revenus de leur voyage à Montréal et les environs.

Mme J.-L. Lefebvre qui a passé une quinzaine de jours à Calgary chez sa fille Mme L. Livingstone est de retour ainsi que M. et Mme Livingstone et leur fillette.

M. et Mme Roch Poissant ont passé quelques jours chez leurs fille et gendre M. et Mme Eugène Parent.

Mlles Blanche Béchard et Françoise Lussier E.G.M. de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina viennent passer leur deux jours de congé chez leurs parents à chaque quinzaine.

M. et Mme Norbert Lepage et leur fillette, Denise, ont passé une fin de semaine chez Mlle Paula Dupuis.

M. et Mme Côme Gervais, de Vancouver, firent une visite de quelques jours chez leurs frères Paul et Jean-Louis Gervais.

M. et Mme Roméo Poissant se sont rendus à Gravelbourg d'où ils ramenèrent Bernard, Jean-Guy, Denis, Jacques Poissant et Gilles Béchard. MM. Robert, René et Côme Béchard du Collège de Gravelbourg sont en vacances. Mlles Eloïse, Jocelyne, Lorraine, Denise et Rita Béchard sont aussi en vacances.

M. Philibert Byette, un de nos anciens paroissiens est en visite chez M. et Mme Paul-A. Béchard et autres amis.

M. Perras de Winnipeg a aussi rendu une courte visite a ses amis de Sedley.

Mme Charles Béchard et Mlle Alberta Normandin ont rendu visite à leur soeur, Mme H. Carbonneau de Bottineau, N.D.

M. Louis Abello du Séminaire de Regina est en visite chez ses parents.

Mlle Patricia Labelle est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises à Regina. Elle est heureuse que son état de santé se soit amélioré.

Les paroissiens souhaitent un prompt rétablissement à Mme Emile Giroux qui a subi une opération.

M. et Mme Jérôme Béchard ainsi que Mme Bahl se sont rendus à Saskatoon.

Mlle Marlene Coupal est partie en vacances à Laprairie, P.Q.

Ordination

Le dimanche, 21 juin, le R.P. C. Kambeitz fut élevé à la prêtrise au Séminaire des Jésuites à Toronto. Ses parents, M. et Mme V. Kambeitz, et son frère, Anthony, ainsi qu'une soeur religieuse se sont rendus pour la cérémonie.

Le dimanche 28 juin, le Père Kambeitz chanta sa première grand-messe à Sedley, sa place natale. Son Exc. Mgr F. Klein assistait au choeur. La messe fut suivie d'un banquet à la salle paroissiale.

Pique-nique

Le pique-nique annuel, qui eut lieu le 1er juillet, fut un réel succès.

Naissance

A M. et Mme Gabriel Coupal est née une fille, le 19 juin.

Ponteix

Çà et là

M. Armand Piché, MM. et Mmes H. Arcand, Fernand Larochelle, N. Lacoursière, Marcel Gauthier, O. Tourigny, Emile Tourigny, Emile St-Cyr, Armand Levasseur et Jean Stringer, M. Gérard Tourigny et plusieurs Chevaliers de Colomb du 4e degré ont assisté à la consécration épiscopale de Son Excellence Mgr Paul Piché, le 11 juin, à Gravelbourg.

Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., M. l'abbé Brouillard et quelques Chevaliers de Colomb du 4e degré se sont rendus à Shaunavon, le 18 juin, pour assister aux funérailles de Mgr A. Knauff.

M. Gérard Tourigny s'est rendu à Fort Smith, T. du N.-O., pour l'intronisation de Son Exc. Mgr Paul Piché, le 21 juin.

Bienvenue à M. et Mme D. St-Julien, de Regina, autrefois de Ponteix, parents de Mme H. Arcand, qui ont élu domicile au Manoir.

M. Edgar St-Julien a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme D. St-Julien, ses soeur et beau-frère, M. et Mme H. Arcand.

M. Maurice Bédard, professeur à Edmonton, a assisté au sacre de Mgr Piché et en a profité pour venir visiter des parents et amis de Ponteix.

M. et Mme François Morin sont revenus de Saskatoon où Mme Morin a subi une opération à l'hôpital de l'Université.

M. et Mme Eudore Desautels ont visité leurs fils et belle-fille, M. et Mme Fernand Desautels, de Watrous.

M. et Mme J. Rennie ont passé deux semaines chez les parents de cette dernière, M. et Mme A. Stringer.

M. et Mme T. Paquette, de Sudbury, Ont., et M. et Mme E. Reidy et leur famille, de Radville, ont rendu visite à MM. et Mmes D. St-Julien et H. Arcand.

M. et Mme Scotty Watt, de Uranium City, ont visité les familles Piché et ont assisté à la consécration épiscopale de Son Exc. Mgr Paul Piché.

M. et Mme J. Lajeunesse, de Redvers, ont visité leurs oncle et tante, M. et Mme Henri Stringer, et les autres familles Stringer et C. Dixon.

M. et Mme Marcel Desharnais, de Moose Jaw, ont visité leurs parents MM. et Mme A. Desharnais et A. Horne.

M. et Mme Eudore Desautels, Mme Elodie Demontigny et MM. Edouard Bonneville et Gérard Bleau se sont rendus à Malta, Montana, le lundi 29 juin, afin d'assister au service de M. Louis Demontigny.

M. et Mme A. Arseneault et leur fille, Olea, institutrice à Milden, Sask., sont partis, le samedi 27 juin, pour visiter leur fils et frère, le Dr Samuel Arseneault, d'Ottawa, des parents de Cornwall, la nouvelle voie maritime du St-Laurent, l'Oratoire St-Joseph et des parents de Montréal. De là, ils se rendirent à Québec où ils visitèrent des parents et firent un pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré. Ils profitèrent de leur voyage pour rencontrer des parents des Laurentides, Montmagny, L'Islet et Gaspé. Ils allèrent ensuite aux Iles de la Madeleine où M. Arseneault a un frère qu'il n'avait pas revu depuis 50 ans.

Mlle Huot, institutrice, est partie en avion à Ottawa ou elle passera ses vacances.

Le 10 juin eut lieu une réception chez M. et Mme Armand Privé en l'honneur de leurs fils et bru, M. et Mme Arthur Privé, de Gravelbourg, à l'occasion de leur retour d'un voyage de noces en Colombie-Britannique.

Bénédiction de la nouvelle église de Redvers, Sask.

REDVERS — Le 24 juin, Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, bénissait la deuxième église en moins de cinq ans à Redvers, Sask. En mai 1958 le feu avait détruit la première église bénite le 26 octobre 1954.

Mgr P. Santha, curé de Stockholm, a chanté la messe d'action de grâces, assisté de M. l'abbé A. Vandendriessche, curé de Kennedy, et de M. l'abbé E. Toupin, de Bellegrade, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé W. Wadey, de la cathédrale de Regina, agissait comme cérémoniaire. Mgr l'Archevêque était assisté au trône par M. l'abbé C. McMahon, d'Indian Head, et du R. P. H. Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat de Lebret. Les sermons de circonstance furent prononcés par Son Exc. Mgr O'Neil et M. l'abbé L. Savoie, curé de Wolseley.

Parmi les nombreux prêtres présents, nous pouvions remarquer MM. les abbés J. Reidy, de Moosomin, L. Dobbelsteen, de Bienfait, H. Delisle, de Cantal, A. Turgeon, de Wauchope, L. Missere, de Benson, P. Murphy, de Gerald, A. Kulcsar, de Kaposvar, E. Gilpin, de Maryland, F. Charette, de Fillmore, les RR. PP. J. Bordet, F.M.I. et J. Granger, F.M.I., de St-Hubert, et autres.

Cette fête mémorable s'est terminée par un repas servi par les dames dans la salle paroissiale décorée de fleurs.

Baptême

Le 14 juin, Bernadette-Anna, née le 7, fille de Alex Horvath et de Mary Lengyel. Parrain, M. Jos Commeyne, marraine Mme Mariette Commeyne. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé F. Marcotte.

Cadillac

Malades

Mme Adrien Albinet est revenue d'un séjour d'une semaine à l'hôpital de Ponteix.

Mme Maria Rouxel a subi une opération à l'hôpital de Vanguard et est maintenant revenue chez elle.

Çà et là

Mme Maria Défontaine a passé une semaine à Swift Current; elle était l'hôte de sa nièce, Mme Yvonne Rodie.

Félicitations à M. A.-Z. Deschamps, qui a célébré son 90e anniversaire de naissance le 25 juin dernier au milieu de ses enfants et petits-enfants: M. et Mme Rosaire Deschamps, du Lac Pelletier, M. et Mme Paul Hayner, d'Admiral, et M. et Mme J. Lavallée, de Frenchville, tous accompagnés de leurs familles.

Mme Fernand Chicoine, de Prince George, C.-B., est en promenade pour quelque temps chez sa mère, Mme Blanche Tessier.

Les familles A. Douville et St-Cyr sont déménagées au sud de Ponteix après avoir passé quelque temps dans la paroisse lors de la construction du presbytère qui est maintenant terminée.

Bienvenue à M. l'abbé Georges Laprise comme curé résidant.

Albertville

Le dimanche 28 juin, Mme Colleau, de Prince-Albert, est venue organiser une ligue des femmes catholiques. Onze dames s'inscrivirent.

Le dimanche 31 juin, un shower avait lieu à la salle en l'honneur de Mlle Denise Levasseur, institutrice, de Spiritwood, dont le mariage aura lieu prochainement.

M. et Mme Emilius Lavertue, de Domremy, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Carrier.

M. et Mme Xavier Brière, de Le Pas, Man., étaient en visite chez leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Ernest Brière et Albany Durand.

Mme Robert Beauchêne est revenue chez elle après son année d'enseignement à Buffalo Narrows.

MM. Léo et Robert Paquette, de Uranium City, sont en vacances chez leur mère, Mme Annette Paquette.

Mme Avelina Andy et sa fille, Irène, sont allées visiter des parents à Edmonton.

M. et Mme Eddy Berger, de Central Butte, ont rendu visite à leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Arthur Pellerin et Armand Gobeil.

M. et Mme Serias Corriveau sont allés visiter leurs enfants, M. et Mme Raymond Leduc, ainsi que MM. et Mmes Mike Fedun et Paul Corriveau, de Coal Lake, Alta.

M. et Mme Donat Bolduc sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique. Mme Perrault, mère de Mme Bolduc, est revenue avec eux.

Mme Fernande Lequellec, d'Edmonton, est venue passer deux semaines chez sa mère, Mme J. Beaudoin, chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Wilfrid Lestage, et chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marc Piché.

Quarante Heures

Le dimanche 28 juin commencèrent les quarante heures. Le prédicateur fut M. l'abbé St-Pierre, curé de Leask.

Malades

Sont revenus de l'hôpital, Mmes Lucien Brassard, Thomas Provencher et Henri Prince et M. Philippe Hébert.

Baptêmes

Marie-Anne-Solange, fille d'Henri Prince et de Jeannine Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Painchaud, oncle et tante de l'enfant.

Léon-Alphonse, fils de Thomas Provencher et de Cécile Beauchêne. Parrain et marraine, M. Alphonse Provencher et Mlle Yvonne Provencher, oncle et tante de l'enfant.

Batoche

Le 27 juin, Mlle Muriel Venne, fille de M. et Mme Robert Venne, de Batoche, unissait sa destinée à M. Walter Stangby, fils de M. et Mme Harold Stangby, de Duck Lake. L'heureux couple est retourné à Toronto où il résidera.

La famille Raoul St-Germain a quitté la paroisse pour s'établir à Saskatoon. Sont partis temporairement pour travailler à l'extérieur, les familles Marcien Pilon, Edouard Bruce, René Venne, etc.

M. Ovila Chénier est revenu d'un voyage en Colombie-Britannique où il a visité ses enfants.

Les paroissiens ont eu la visite de la famille Pierre Topping, de Maillardville, C.-B.

Mlle Annabelle Venne est revenue dans sa famille après un séjour de quelques mois à Toronto.

La grêle qui s'est abattue sur la paroisse la semaine dernière a fait beaucoup de dommages à un grand nombre de fermes. La foudre a aussi tombé sur le magasin de M. Hector Chénier et l'a beaucoup endommagé, mais le commencement d'incendie fut vite contrôlé.

Les paroissiens invitent tous leurs amis au pique-nique paroissial, qui aura lieu le dimanche 12 juillet. Le tournoi de balle-molle promet beaucoup à en juger par le grand nombre de clubs déjà inscrits. De magnifiques prix de bingo seront offerts au choix des gagnants.

Bellegarde

Pique-nique

Le pique-nique annuel eut lieu le 5 juillet et fut un vrai succès; environ 60 équipes de balle y participèrent, 16 de balle au camp et 44 de balle molle; tout fut bien organisé et réussi. Félicitations spéciales au comité en charge des repas, Mmes Méderic Dubois, Georges Gervais, Georges Godenir et F. Perraux.

Va-et-vient

M. l'abbé Germain Pelletier, vicaire à la paroisse de St-Nicholas d'Ahuntsic, à Montréal, est en visite chez sa cousine, Mme Ubaldine Sylvestre, qui eut également le plaisir de recevoir son fils et sa belle-fille M. et Mme Alcide Sylvestre et leurs enfants, Nicole, Guy, et Ginette, de Montréal, qui ont fait le voyage avec M. l'abbé Pelletier; ce dernier continua jusqu'à Banff accompagné de MM. Arthur et Roger Sylvestre et de Mlles Liliane et Aimée Sylvestre; en allant ils doivent passer par Calgary pour assister au Stampede.

Les RR. PP. A. Gervais et P. Plamondon, O.M.I., étaient en tournée de rerutement pour le Collège de Gravelbourg la semaine dernière.

M. et Mme O. Reilly sont venus passer une fin de semaine chez leurs enfants, M. et Mme Roger Wolensky.

MM. Ovila, Rosario, Gérard et Marcel Poirier sont partis en voyage à Vancouver avec leur frère, M. l'abbé H. Poirier, curé de Forget.

Mme Jodoin (née Mariette Stringer) de l'Ontario, accompagnée de ses enfants, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Alphonse George. M. et Mme A. George et Mme Jodoin se sont rendus à Ponteix visiter les familles Stringer.

M. et Mme Henri Bauche se sont rendus à Winnipeg visiter leur fils Maurice ainsi que quelques amis. Sont venues passer quelques jours de vacances chez leurs parents, M. et Mme Lionel Fréchette, M. et Mme Cliff Stych, M. et Mme Henri Filteau, Mlles Marie-Rose Aimé, Alma et Eva Gervais, Lilianne, Arlette et Claudia Sylvestre.

Malades

La petite Mariette Poirier qui eut la malchance de se fracturer un bras dernièrement est en bonne voie de guérison.

Mme Edmond Wolensky est patiente à l'hôpital de Redvers. M. Arthur George a été transporté à l'hôpital de Regina. Prompt rétablissement.

Condoléances

Sincères condoléances à Mmes Ovila et Rosario Poirier qui ont été éprouvées par la mort de leur mère, Mme Ernest Lemieux, qui est décédée à Cantal, vendredi dernier.

Bénédiction des cloches de l'église de Debden

DEBDEN — Le dimanche 21 juin, la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Debden était en liesse. Les paroissiens jouissaient bien de leur spacieuse église, mais elle n'avait pas de voix pour appeler ses fidèles au rendez-vous joyeux de chaque dimanche et annoncer toutes cérémonies religieuses, mariages, baptêmes et même les funérailles où la sympathique voix pleure avec les affligés.

Un ouvrier de la première heure lance un cri d'angoisse: "Je voudrais bien entendre la cloche de mon église avant de mourir." Toute la famille paroissiale se lève et, en moins de trois mois, les cloches résonnent de la tour du clocher.

Son Exc. Mgr Laurent Morin accepte de venir lui-même bénir les cloches électroniques et de présider la fête paroissiale.

A 9 h., Son Excellence entre processionnellement dans l'église, précédée de la croix, de 22 enfants de choeur et accompagnée de M. l'abbé E. Labbé, curé, de M. Gaston Aubry, P.S.S., et de Roger St-Pierre, ecclésiastique. L'orgue fait entendre ses plus belles harmonies et la messe commence. Le choeur de chant entraîne l'assistance dans un pieux recueillement avec ses cantiques bien choisis pour la circonstance.

A l'issue de la messe, Son Excellence bénit l'appareil, les cloches retentissent et un vibrant Te Deum exprime la reconnaissance de tous au Dieu qui a préparé un si beau jour.

Après la cérémonie, tous les paroissiens et invités se dirigent vers la salle paroissiale où les dames ont préparé un somptueux banquet. Les dévouées religieuses ont donné un cachet tout à fait spécial à la salle artistiquement décorée pour la fête. Plus de 500 personnes assistent au banquet.

A la fin du repas, l'habile maître de cérémonies, M. Philippe Pouliot, présenta un des premiers pionniers de la paroisse, M. Pamphile Bujold, qui, dans des termes appropriés, donna l'historique de la paroisse. Ensuite, le maire du village, M. Hector Brunet, félicita les pionniers pour l'oeuvre admirable qu'ils avaient accomplie et encouragea la jeunesse à suivre leur noble exemple. M. Henry Luken, au nom des paroissiens de langue anglaise, démontra que cette belle fête des cloches était un autre exemple de coopération qui existe dans la paroisse. M. le curé remercia en quelques mots les pionniers qui, sous les sages directives de MM. Athanase Lajeunesse et Amédée Ruel, qu'on a appelés le Comité des cloches, furent les auteurs de ce beau mouvement. Son Exc. Mgr Morin, dans des paroles très touchantes, félicita les paroissiens de leur bel esprit familial et fit remarquer que ce qui le frappa le plus était la présence si notable des chers enfants.

Entre ces discours, des chants furent exécutés par les élèves de l'école du village de Debden et, puisque cette fête des cloches coïncidait avec la fête des Pères, Mlle Thérèse Lepage chanta, "Mon Papa chéri". La chorale des filles fit entendre "Le Carillon". Elle était accompagnée par Mme Lawrence Gibney.

Après les discours, pour faire revivre une coutume bien chère aux pionniers, on fit sonner les cloches. A la demande du maître de cérémonies, Son Excellence déclancha le mouvement et fut imitée par M. Ephrem Beaulac, des pionniers et un grand nombre de paroissiens et amis de la paroisse.

Tous profitent de l'occasion pour remercier d'une manière toute spéciale les dames qui se sont tant dévouées pour préparer le banquet qui fut un beau succès.

Cette fête des cloches rappelait aussi un autre souvenir: la célébration de la première grand-messe dans la nouvelle église, le 21 juin 1954.

St-Brieux

Va-et-vient

Mme Athanase Lavoie a assisté aux exercices de graduation de sa fille, Estelle, du Robertson Secretarial School à Saskatoon, qui eurent lieu le samedi 20 juin. Estelle a gradué "avec distinction" et était quatrième d'une classe de cinquante.

M. et Mme Henri Daubenfeld ont reconduit leur fille, Marguerite, qui était en vacances depuis deux semaines, à St-Boniface où elle suit un cours de garde-malade chez les Soeurs Grises.

Mlle Lucille Creurer, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises à St-Boniface, est venue visiter sa parenté et ses amies de St-Brieux durant ses vacances. Elle est retournée à St-Boniface avec ses parents, M. et Mme Paul Creurer, de Belfort, et M. et Mme Jules Hamonic et leur fils, Lionel, qui doivent se rendre à Montréal pour le mariage de de leur fille, Mlle Lorette Hamonic, avec M. Gérard Vaillancourt, qui aura lieu le 11 juillet.

M. Edouard Tétreault, employé dans la marine canadienne, était en vacances de deux semaines chez ses parents, M. et Mme Bernard Tétreault.

Sont revenus chez leurs parents pour les vacances: Mlles Rolande et Vivianne Bergot, Irène et Annette Fagnou, Solange et Agnès Coquet; MM. François Gallais et Denis Hamonic.

Mme Joséphine deGoesbriand, de Winnipeg, a rendu visite à sa parenté et ses amies de St-Brieux.

M. Raymond Dubé, d'Uno, Man., et M. et Mme Dominique Dubé, de Lethbridge, Alta, étaient en visite chez leur père, M. Louis Dubé.

Mme Peter Mohninger fut l'heureuse gagnante du "Jackpot" de cinquante dollars au Midway Theatre, le 27 juin.

Les Rév. Filles de la Providence se sont rendues à Prud'homme pour leur retraite annuelle au commencement de juillet.

Naissance

M. et Mme Henri Rohel sont les heureux parents d'une fille, née le 24 juin.

Pique-nique

Le pique-nique paroissial aura lieu le dimanche 12 juillet. Bienvenue à tous.

Titanic

Soirées

Le dimanche soir 21 juin, les paroissiens se réunissaient sur le terrain de l'église pour une petite fête d'adieu en l'honneur de Mlle Colombe Tremblay, institutrice à l'école St-Jean-Baptiste depuis deux ans. Il y eut quelques jeux en plein air et ensuite un délicieux goûter fut servi par les dames de la paroisse.

M. Laurent Delisle, au nom des élèves et des parents, présenta un cadeau à l'héroïne de la fête en reconnaissance du bon travail qu'elle fit au cours de ses deux années d'enseignement. Mlle Tremblay, en quelques mots bien choisis, remercia les élèves, les commissaires et les dames de la paroisse qui organisèrent cette belle fête.

Le samedi soir 20 juin, un groupe de parents vinrent en surprise chez M. et Mme Marcel pour célébrer avec eux leur vingtième anniversaire de mariage.

MM. et Mmes Arsène Fiolleau et Arsène Mercereau et leurs familles allèrent à Wakaw pour le pèlerinage en l'honneur de sainte Thérèse.

M. et Mme Marius Fiolleau firent un voyage au lac Emma.

M. et Mme Auguste Mercereau et leurs enfants, de Meacham, étaient en visite chez M. et Mme L. Delisle, dernièrement.

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

10.55L-O Canada, ouver.
10.59R-Signal horaire
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15D-Nos missions sur les ondes
11.30R-Bonjour Paris
12.00D-L'Union des Electeurs
12.25L-Communiqués
12.30L-Les cordes qui chantent
2.00R-"Par un beau dimanche"
3.00R-Voyage en mus.
3.30D-Prog. Russe
4.10L-Intermède
4.15D-Le quart d'heure de Ste-Anne
4.30R-Récital d'orgue
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Concert canadien
6.30R-Vous souvient-il?
7.00R-Tour de chant
7.30R-Airs d'opérettes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
9.00L-Musique pour toi
10.00L-Fin des émissions et pensée du soir

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50L-O Canada, ouvert
6.52D-Prière du matin
7.00L-Bonjour, Compatriotes
7.45D-Radio S.-Coeur
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour, Compatriotes
9.00L-Nouvelles
9.30L-Au fil de l'heure
10.00R-Francine Louvain
10.15R-Rue Principale
10.30R-Comptoir du disque
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Bouquets de chansons
11.30R-Auprès de ma blonde
11.45L-Apéritif musical
12.00R-Jeunesse dorée
12.15D-L'ami Pierre
12.30R-Le réveil rural
1.00L-Nouvelles
1.10L-Communiqués
1.15L-Piano populaire
1.30L-Fantaisie
1.37R-Radio-Journal
2.00R-Les visages de l'amour
2.15R-Arc-en-ciel
2.30L-Aux Malades
2.45L-Prince-Albert sur nos ondes
3.15L-Musique sud-américaine
3.55L-Intermède
4.00R-Radio-Journal, revue, comment.
4.30L-Bienvenue, Sask.
5.15D-Clinique du coeur
5.30R-Don Quichotte
5.45L-Pour les bambins
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chron. sportive
6.45D-Le chapelet
8.00R-Radio-Journal
10.40L-Fin des émissions et pensée du soir

LUNDI

9.05L-Intermède
9.15L-Tisdale sur nos ondes
3.30R-Variétés
6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest
6.30L-Mus. en dinant
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-La voix des Iles
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Amour, quand tu nous tiens
9.00R-Concert d'été
10.30R-Nouv. St-Boniface

MARDI

9.05L-Prud'homme, St-Louis et Vonda sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15D-Chron. Mariale
6.30L-Mus. en dinant
7.00L-Prog. Allemand
7.30R-Fête au village
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Soirée de disques
10.00R-Nouv. St-Boniface

MERCREDI

9.05L-North Battleford sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest
6.30D-Interview
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-Vacances, loisirs
8.15R-Noir et blanc
8.30R-Les grandes émis. internationales
10.30R-Nouv. St-Boniface

JEUDI

9.05L-Intermède
9.15L-St-Brieux et Melfort sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15 -A votre santé
6.30L-Mus. en dinant
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-Album des disques
8.15R-Musique de Pays-Bas
8.30R-Musique de chambre noire
9.00R-Université Radio Inter.
10.00R-Nouv. St-Boniface

VENDREDI

9.05L-Debden, Spiritwood sur nos ondes
3.30R-Paris chante et danse
6.15L-Mus. en dinant
7.00L-Mus. en dinant
7.15R-Les plus belles valses
7.30R-Harmonie du soir
8.15R-Perspectives Internationales
8.30R-Folklore
9.00R-Les écrivains vous parlent
10.00R-Nouv. St-Boniface

SAMEDI

6.50L-O Canada, ouver.
6.52D-Prière du matin et horaire
7.00L-Bonjour, Compatriotes
7.45D-Radio S.-Coeur
8.00L-Nouvelles
8.10L-Bonjour, Compatriotes
9.00R-Musique de ballet
9.30L-Visite à la discothèque
10.00R-Boîtes aux merveilles
10.30R-Tante Lucille
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Intermède
11.15R-Sur trois temps
11.30D-Programme hollandais
11.45L-Intermède
11.55L-Communiqués
12.00R-A la carte
3.30R-Pot Pourri
3.45R-Survivance Franç. en Amérique
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30L-Bienvenue Sask.
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chron. sportive
6.15L-Intermède
6.25R-Radio-Journal
6.30R-Ca, c'est Montréal
7.00D-Chapelet
7.15L-Bal musette
7.30R-Kiosque à mus.
8.00R-Chron. sportive
8.30R-Revue de la sem
8.55L-Intermède
9.00R-Rien qu'une chanson
9.30R-Sonorité choisie
10.00R-Nouv. St-Boniface
10.10L-Fin des émissions et pensée du soir

Radville

Çà et là

Le 24 juin, les membres de la coopérative de Radville se sont réunis pour étudier la question au sujet de la construction d'un magasin général à Radville. Un vote fut tenu et la majorité de la population se montra en faveur du projet.

La vente à l'enchère qui eut lieu sur la ferme de M. Anderson a été médiocre. Il y avait un bon nombre de personnes présentes mais très peu d'acheteurs.

La sécheresse qui sévissait depuis longtemps à Radville et dans les environs a été discontinuée par une pluie de deux jours. Quatre pouces et un dizième d'eau furent enregistrés. Les labeurs de plusieurs fermiers qui avaient semé de l'avoine, pour fourrage, dans les places basses et les lacs secs, seront vains si l'eau ne disparaît pas sous peu.

Plusieurs dames de Souris Valley et de Radville ont organisé un shower, le 27 juin, en l'honneur du prochain mariage de Mlle Eva Laliberté, de Souris Valley. Des jolis cadeaux lui furent présentés et un délicieux goûter fut servi à la fin de la soirée.

M. Albert Galorneau est parti à l'hôpital de Regina.

A M. et Mme Gérard Bouchard est née une fille.

Saint-Front

Baptême

Le 14 juin: Céline-Marie-Gisèle, fille d'Emile Samson et de Louisa Bouchard, née le 5 juin. Parrain et marraine, M. et Mme F.-Xavier Bouchard, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

Le jeudi 18 juin, le R. P. G. Massé, P.S.M., bénissait le mariage de M. Georges Paulo, fils de Mike Paulo et de Pauline Shleketka, de Winnipeg, avec Mlle Rolande Prévost, fille d'Aimé Prévost et de Marie Thévenot, de St-Front. Les garçon et fille d'honneur étaient M. Mervin Prosko et Mlle Yvonne Prosko, d'Archerwill.

M. et Mme Marius Syrenne et leur famille, de Saskatoon, ont passé une semaine chez leurs parents, les familles Le Strat et Syrenne.

La famille Edouard Bourque, d'Uranium City, Sask., a rendu visite à ses parents, M. et Mme Henri Bourque.

M. Emile Fortin et ses fils, Grégoire et Charles, de Périgord, étaient à St-Front, dernièrement.

Mme Marcel Déry (Hélène Bourque) et ses enfants, de Prince George, C.-B., étaient en visite chez leurs parents.

La famille Maurice Bussière ont eu la visite de M. et Mme Rosaire Bussière et de leur jeune fille, de Vonda.

M. André Auriat, étudiant à l'Université de Vancouver, C.-B., est en vacances chez ses parents, M. et Mme François Auriat. Il se prépare pour l'enseignement du français dans les écoles supérieures.

Le samedi 6 juin, 51 élèves des grades 3 à 12 se réunissaient à l'école pour écrire les examens de l'A.C.F.C. sous la surveillance de Mme D. Charlesbois et de MM. Aurèle Dufault et Alphonse Picton.

Le dimanche 21 juin, l'équipe de balle au camp, de Spalding, venait se mesurer avec les jeunes joueurs de St-Front et perdait avec un pointage de 15 à 23.

St-Victor

Çà et là

MM. Léo, Léo-Paul et André Delorme sont allés à Kamloops, C.B., dans la semaine du 21 juin.

M. et Mme Léo Goulet (Marilyn Balcaen), de Winnipeg, ont passé une semaine chez M. et Mme Roger Lalonde (Doreen Balcaen), vers la fin de juin.

M. et Mme Laurent Bissonnette (Jean Naylor) sont allés à Ponteix le 1er juillet.

M. et Mme A. Douillard, de New Westminster, C.-B., sont en vacances chez M. et Mme Napoléon Lalonde.

Mlle Marguerite Leduc, de Willow-Bunch, a passé quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Urbain Leduc.

Le mariage de Mlle Thérèse Lalonde, fille de M. et Mme Napoléon Lalonde, avec M. Robert Webster a eu lieu le 30 juin à Assiniboia.

Mlle Odile Collin, de Moose Jaw, a passé la fin de semaine du 30 juin chez ses parents, M. et Mme Laurent Collin.

M. et Mme Maurice Langlois sont allés à Moose Jaw le 1er juillet.

MM. et Mmes Laurent O'Reilly et Roger Legault, de St-Victor, et M. et Mme Raymond Fafard, de Lisieux, sont allés en voyage de pêche au Lac Pelletier, le 3 juillet.

MM. les abbés Lucien Poulin, curé de Lisieux, et Richard, de Sherbrooke, étaient de passage au presbytère le 1er juillet.

M. et Mme Gérald Lalonde (Mary Ann Gray) et leur petite fille, Michelle, de Charleswood, Man., étaient les hôtes de MM. et Mmes J.-D., Denis et Roger Lalonde au cours de la semaine du 30 juin.

Mlle Jeannine O'Reilly a passé quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia, dernièrement.

Showers

Le 30 juin avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Yolande Faucher, institutrice depuis trois ans à l'école du village et dont le mariage avec M. Ernest Bissonnette aura lieu à Lisieux le 22 juillet. Mmes Léon Isabelle et Robert Zess étaient les organisatrices de ce shower.

Le 3 juillet, un shower fut organisé par Mmes Henri et Laurent Bissonnette en l'honneur de Mlle Odile Collin, fille de M. et Laurent Collin, dont le mariage avec M. Ben Daku sera célébré à Moose Jaw le 11 juillet.

Pique-nique

Le pique-nique paroissial annuel aura lieu le dimanche 12 juillet au parc de St-Victor. Le comité en chef de l'organisation de ce pique-nique se compose de trois membres: Mmes Willie O'Reilly e. Conrad Ducharme et M. François Caron.



La nouvelle église

Beauté moderne et accueillante de l'église de Willow-Bunch

Lorsqu'au début de l'automne 1958, la toiture de la nouvelle bâtisse fut terminée, les portes montées et le système de chauffage complètement installé, nombreux furent ceux qui pensèrent que les travaux à l'intérieur de l'enceinte seraient sans doute achevés pour Noël. Mais cette opinion optimiste et sentimentale qui ne s'appuyait sur aucune donnée concrète sérieuse ne se vérifia pas et les brillants accents du "Minuit Chrétiens . . ." retentirent une dernière fois de la tribune du vieux sanctuaire branlant, aux planches disjointes et au clocher pointu . . .

Au reste, le chantier demeura ouvert encore deux longs mois pendant lesquels menuisiers, peintres, électriciens et autres ouvriers spécialisés s'attelèrent sans relâche à ce qu'il convient d'appeler la "finition" de l'ouvrage. Enfin, l'inspection générale ayant eu lieu la veille par l'architecte et ses ingénieurs, M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, procéda dès le jeudi 5 mars à la bénédiction de la nouvelle église placée comme son aînée, sous le vocable de St-Ignace.

Disons immédiatement que l'édifice, avec son revêtement de briques claires et ses grands panneaux de verre, aux lignes sombres et nettes, sans luxe, ni ornements superflus, est d'architecture moderne. La façade principale, simple et accueillante, ne comporte ni péristyle monumental, ni portail gothique à ébrasement profond, ni frise évoquant des scènes historiques, ni tympan sculpté, ni anges symboliques. Un grand escalier de béton en forme d'Y renversé, avec rampes de métal conduit à un perron central spacieux sur lequel s'ouvrent deux larges portes jumelées de verre épais et transparent et à double vantaux donnant accès au vestibule. Au-dessus des deux portes d'entrée et au centre de la façade se détache, découpée dans un haut panneau de bois de couleur rose qui repose l'oeil de la monotonie des murs sans ressauts, une grande croix de verre, symbole de l'amour infini du Christ, qui ravive en notre souvenir les effroyables douleurs de Sa passion et de Sa mort. A gauche, percée d'une immense fenêtre, faisant corps avec la petite porte qui en assure l'entrée et qu'elle prolonge d'un seul jet jusqu'au faîte, se dresse rectangulaire, la tour du clocher au toit en dos d'âne. Enfin, accrochée à sa partie supérieure, une simple croix de bois orne le pan opaque.

La façade latérale posait assurément un problème d'esthétique assez délicat à cause de l'énorme paroi de briques dépourvue de saillies ou de contreforts géminés entre les fenêtres dont les effets d'ombre et de lumière eussent suppléé dans une certaine mesure l'extrême dénuement de la muraille. En effet, tandis que dans tant d'églises modernes ou anciennes le souci d'isoler le sanctuaire du monde extérieur et de le remplir d'ombre afin d'y créer ce climat d'intimité avec Dieu tellement propice à la prière et aux grandes effusions du coeur à coeur, se traduit normalement par des murs massifs percés d'étroites ouvertures d'où coule une pâle clarté; ici, au contraire, une série de cinq immenses fenêtres effilées atteignant aux combles ainsi qu'une grande baie vitrée au-dessus du sanctuaire rompent avec bonheur l'uniformité de l'impressionnante surface de maçonnerie et inondent de lumière l'église entière.

Dès qu'il pénètre dans la nef, le visiteur éprouve une impression de fraîcheur lumineuse qui rayonne autant des tons pastels des murs intérieurs, du bois vernis des grandes arches et du plafond que de ses multiples baies vitrées, d'où ruisselle sur l'autel et dans toute l'enceinte l'éclatante richesse du soleil. Il est également heureux de ne pas se sentir écrasé dès l'entrée par une de ces longues tribunes qui, débordant largement sur les dernières rangées de bancs, eut ruiné d'un seul coup la saisissante perspective vers le choeur où se dresse, dans une bouleversante évocation du tragique drame chrétien, l'énorme Croix du Calvaire . . . De chaque côté du choeur et adossés contre la haute paroi du transept deux autels secondaires aux lignes pures et sans ornements superflus sont dédiés respectivement à la douce Vierge Marie et au grand St-Joseph. Dans la nef, aucun pilier et aucune colonne ne met obstacle à la lumière tombant des étroites fenêtres verticales ou n'empêche quelques fidèles de participer, par le regard, aux différentes parties de l'office divin. Enfin, quatre bonnes allées permettent de gagner facilement les places et assurent une meilleure circulation dans l'enceinte, en particulier au moment de la communion les jours de grandes solennités et à l'occasion de certaines cérémonies du culte où la procession défile à l'intérieur même de l'église.

Ainsi, par cette omission volontaire des éléments des décors qui sont trop souvent une source de distractions, toute la piété et toute l'attention des fidèles se trouvent concentrées sur la Croix du Sauveur.

Il faut être reconnaissants envers M. l'abbé J.-A. Latendresse pour avoir eu à coeur de doter Willow-Bunch d'une église moderne où rien n'est accordé à la publicité ou au luxe vulgaire; d'une église accueillante et d'une attachante simplicité qui invite à la prière; d'une église, en un mot, qui est un acte de foi.

M. Louis LIZAIRE.

Lac Pelletier

Mariage Chabot-Bandet

Le premier mariage dans la nouvelle église de Ste-Anne du Lac Pelletier fut célébré, le 27 juin, quand M. l'abbé M. Paulu, curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Bandet, fille de M. H.-J. Bandet, de Prud'homme, avec M. Gérard Chabot, fils de M. et Mme Alphonse Chabot, du Lac Pelletier.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue de blanc et son voile était retenu par une couronne de tulle. Elle portait un bouquet de roses. La fille d'honneur, Mlle Régina Bandet, soeur de la mariée, était vêtue d'une robe vert chartreuse avec coiffure assortie. M. Alphonse Chabot servait de témoin à son fils. M. Rudy Bulle agissait comme garçon d'honneur.

Mme A. Létourneau, Mlle T. Monette, M. et Mme Oscar Lemay et M. A. Monette chantèrent des cantiques au cours de la messe. Mme F. Miturier touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à la salle paroissiale où un dîner fut servi par les Dames de l'Autel, après quoi les mariés partirent en voyage à Banff.

Parmi les invités, on remarquait Mlle Gertrude Chabot, de Montréal, M. et Mme Oscar Lemay et leur famille, de Ponteix, M. Achille Chabot, parrain du marié, Mlle Jeannette Bandet, de Prud'homme, M. et Mme René Sénécal, de Frontier, MM. David et Charlemagne Monette, de Coderre, et Mlle L. Dumesnil, de McLennan, Alberta.

Soirées

Les 22 et 24 juin, une veillée et un shower furent organisés en l'honneur de Mlle Cécile Bandet et de M. Gérard Chabot, dont le mariage eut lieu le 27. De jolis cadeaux furent présentés aux futurs mariés.

Va-et-vient

Les paroissiens souhaitent la bienvenue à Mme J. Monette et ses filles, Irène et Marcelle, qui sont de retour au Lac Pelletier.

Mlle Gertrude Chabot, de Montréal, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Alphonse Chabot.

M. et Mme Georges Casavant étaient aussi en vacances chez leurs parents, M. et Mme Léon Casavant.

M. et Mme Marcel Péru sont partis en voyage à Claire, où ils visiteront des parents de Mme Péru.

M. Pierre Coupé et ses enfants, de Victoria, étaient de passage cette semaine chez leurs parents et amis.

Saint-Hubert

Mariage Riel-Dumonceaux

Le samedi 20 juin, à 3 h. 30 p.m., dans l'église de Holy Cross, Norwood, Man., fut célébré le mariage de M. Omer Riel, fils de M. et Mme Denis Riel, de St-Vital, avec Mlle Monique Dumonceaux, fille de M. et Mme Arthur Dumonceaux, de St-Hubert.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Empson.

Conduite à l'autel par son père, la mariée était charmante dans sa toilette blanche, robe longue avec dentelle et tulle de nylon plissé sur satin, encolure Sabrina garnie de paillettes et de perles et longues manches en pointes de lis. Son voile court en tulle illusion était retenu par une tiare garnie de paillettes et de pierres du rhin. Elle portait un bouquet de roses.

La dame d'honneur, Mme G. Mercer, de Winnipeg, soeur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Léona Riel, de St-Vital, soeur du marié, portaient des robes longues en dentelle sur taffeta de couleur turquoise avec coiffures assorties. Leurs bouquets se composaient d'oeillets roses en forme de demi-croissant. La petite bouquetière, Corinne Lasalle, portait une robe et un bouquet identiques à ceux de la dame et de la demoiselle d'honneur.

M. Roger Riel, de St-Vital, était garçon d'honneur et M. Ted Johnson agissait comme huissier.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à la salle du Cercle Ouvrier à St-Boniface. 125 invités prirent part au souper. Un gâteau à trois étages, garni de roses blanches et roses et surmonté d'un couple de mariés en miniature, ornait la table d'honneur.

Le toast fut présenté à la mariée par M. Ted Johnson et le marié répondit en exprimant ses remerciements en son propre nom et celui de son épouse.

Suivit une soirée dansante à laquelle prirent part quelque 300 invités.

La mère de la mariée était revêtue d'une robe bleu poudre garnie de dentelle et portait des accessoires roses. Celle du marié portait une robe de dentelle bleu pastel avec accessoires beiges.

Après la soirée, les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces à Riding Mountain National Park et quelques endroits aux Etats-Unis. A leur retour, ils établiront leur résidence à St-Boniface.

M. et Mme S. Dumonceaux étaient présents au mariage de leur soeur et belle-soeur.

Accident

M. Albert Poncelet a dû être conduit chez le médecin lorsqu'il se fractura le bras entre le coude et le poignet en faisant des réparations à un puits sur la ferme de son frère, Louis. Il put revenir chez lui aussitôt.

Pique-nique

Avec l'espoir d'une température plus favorable, le pique-nique a été remis au dimanche 19 juillet.

Bienvenue à tous.

Va-et-vient

Mmes Pasquet et Coupé, de Victoria, C.-B., en route pour l'Est où ils visiteront M. et Mme N. Chauvaux, se sont arrêtées deux jours à l'Hospice Jeanne d'Arc.

Les RR. PP. A. Gervais et P. Plamondon, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère la semaine dernière et ont visité quelques familles de la paroisse.

M. et Mme G. Brûlé et MM. H. et L. Flick ont passé la fin de semaine à Regina où ils ont visité de la parenté.

Mme Léo Dureault et ses enfants, de Wolseley, ont passé la fin de semaine chez leur mère et grand-mère, Mme M. Bontin. M. Dureault est venu les chercher dimanche dernier.

Mlle Marguerite Istace est en visite pour quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme V. Gatin, de Whitewood.

M. Richard Jordens est en vacances pour deux semaines chez ses frère et belle soeur, M. et Mme P. Jordens, de Rivers, Man.

Judy Karen et Donny Jordens ont passé une semaine au lac Kenosee avec leurs tantes, Mlles J. et M. Jordens, de Whitewood.

Mme Lochnit, de Fenwick, Ont., est en visite pour une couple de semaines chez sa fille, Mme M. Decelle.

M. et Mme Eustache Paquin, leur fils, Maurice, et sa femme, de Montréal, P.Q., ont visité leurs frère et soeur, oncle et tante, M. et Mme H. Paquin, et leurs neveux et cousin restant chez M. et Mme J. Rouvet.

MM. et Mmes Dave et Doug McCormick et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez MM. et Mmes C. Bachtold et B. McCormick, en fin de semaine.

M. M. Cottin et M. et Mme P. Ledressay, de Regina, étaient chez leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme J. Cottin, dimanche dernier.

Etaient en visite en fin de semaine: M. et Mme J. Jordens, de Rivers, Man., M. et Mme A. A. Gatin et J. Bontin, de Regina.

Mlle G. Brûlé, de Moose Jaw, est en vacances chez ses parents, pour une semaine.

Le jeune Hilaire Adamyk est parti au camp Dominique Savio de Lebret pour deux semaines.

Mme M. Decelles a établi sa résidence au village, dans la maison de M. A. Fafard qui est retourné habiter à Ste-Marthe.

Mme H. Brûlé est installée chez ses fille et gendre, M. et Mme R. Istace.

En raison de la pluie abondante, le pique-nique, qui devait avoir lieu le 28 juin, est remis à plus tard.

Mme W. Skinner et ses enfants, Ellen et Len James, d'Alexander, sont en visite chez MM. et Mmes A. Smeets et P. Jordens.

— Quand on songe quels progrès étonnants la médecine a réalisés ces derniers temps! Et malgré cela nous ne pouvons sauver personne de la mort.

— Evidemment, mais nous pouvons affirmer avec une conscience tranquille que tous meurent guéris.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Changements-horaire

L'horaire d'été, publié en cette page, indique peu de changements de l'horaire tel qu'il se présente actuellement. Nous vous invitons quand même à y jeter un coup d'oeil . . . et nous nous permettons entre autres de vous signaler les changments suivants:

Le dimanche

12 h.: Vers demain, entendu jusqu'ici à 1 h.

12 h. 15: Le Collège à la Radio, qui reprendra à compter du 19 juillet, une série spéciale d'été.

Sur semaine

Bâtissons ensemble, qui poursuit sa course à 7 h. 30 du matin, du lundi au vendredi.

Francine Louvain quittera les ondes cette semaine pour l'été et sera remplacée, à compter du 6 juillet, par un quart d'heure de piano populaire.

Deux autres quarts d'heure de musique viennent s'ajouter à 11 h. 15, qui alterneront avec Deux Coeurs une Valse et A Votre Santé.

Nos Missions sur les ondes, qui reprendra l'affiche à 7 h. le mercredi soir.

Une émission de valses, diffusée par Radio-Canada, et qui passera à 7 h. 15 tous les soirs de la semaine.

Le soir

Pour finir, une liste de quelques émissions nouvelles du soir, qu'il vous plaira sans doute d'écouter.

Lundi: La Voix des Iles (7 h. 30) — Amour quand tu nous tiens (8 h. 30).

Mardi: 8 h. 30 à 10 h. 30 — Soirée de disques, pour les amateurs de musique légère et plus sérieuse.

Mercredi: Vacances et Loisirs (7 h. 30) — Les Grandes émissions Internationales (Festivals) 8 h. 30.

Jeudi: Music-Hall (7 h. 30), une revue des disques populaires et des chansons à la mode. 8 h. 30: Musique de chambre noire sur laquelle nous ne pouvons vous fournir aucun renseignement sauf que le titre semble bien mystérieux.

Vendredi: 7 h. 30: Harmonie du soir. 8 h. 15: Perspectives Internationales. 9 h.: Les Ecrivains vous parlent, et 9 h. 30: Croquemitoufle.

Samedi: A 11 h. 30 de l'avant-midi: Fête au Village, qui reprend l'affiche après quelque temps de repos, au plus grand plaisir de nos auditeurs.

L'opéra du samedi sera remplacé jusqu'en septembre par une émission de musique légère, "A la carte". Enfin, samedi soir (7 h. 30), Ça c'est Montréal; 8 h.: Chronique sportive, et pour mettre fin à la semaine, 9 h.: Rien qu'une chanson, 9 h. 30: Sonorité choisie.

Si la télévision semble prendre de plus en plus d'emprise, il reste plusieurs personnes qui veulent écouter de la musique douce, où qu'ils soient. CFRG vous en offre continuellement . . . invitation aux intéressés de se tenir au courant des heures en écoutant fidèlement!

Après un début de vacances qui a commencé dans des chaleurs au-dessus de la normale, les employés et leurs familles ont profité du temps doux du 18 juin pour s'étirer un peu les jambes en se rendant en pique-nique à quelque 10 milles de la ville. C'est le deuxième tel pique-nique anuel, et nous espérons que ce ne sera pas le dernier!

Le 26 juin, nos auditeurs ont pu écouter la dernière émission de la série Auditions radiophoniques, qui présentait les trois grands gagnants de la province: Zenova Donaldchuk, de Kenora, violon; Hilda Berg, de Swift Current, piano; Mel Bulker, de Saskatoon, piano; Diane Parker, de Regina, prix spécial pour talent. Nous félicitons chaleureusement ces gagnants! Félicitations particulières à Mlle Rose Morin, qui a gagné aux auditions radiophoniques locales (Gravelbourg et région desservie par CFRG) et qui s'est méritée une bourse de $50.00. La présentation lui a été faite par M. Lepage, gérant, et son professeur de musique, Mlle Hermine Lemoine, le jeudi soir 2 juillet, à l'émission Music-Hall, qui revêtait pour ce soir-là un caractère plus sérieux.

Félicitations aussi à tous ceux et celles qui ont participé aux auditions préliminaires et qui ont fait aussi très belle figure. En particulier Mlles Claudine Audette, d'Assiniboia, et Monique Piché, de Gravelbourg, pianistes, qui ont participé avec Rose, à l'éliminatoire locale du 8 mai.

Cette série d'émissions, diffusée sur un réseau de 12 des 13 postes privés de la Saskatchewan et de caractère bilingue, a fait histoire et reprendra vraisemblablement le printemps prochain!

Jackfish

Çà et là

Le dimanche 7 juin, quatre petits enfants firent leur première communion. Ce fut une cérémonie très pieuse.

Mme Elphège Carignan est revenue chez elle après avoir passé une dizaine de jours à l'hôpital lorsqu'elle s'enfonça un clou dans le pied.

M. Aurèle Arcand a passé quelques jours à l'hôpital pour traitements médicaux.

M. et Mme Damas Arcand et leur famille se sont rendus au Lac Vert visiter leur fille religieuse et s'arrêtèrent aussi à Meadow Lake.

Les classes ont fermé leurs portes le 26 juin. Les enfants sont tous enchantés de prendre des vacances.

Le R. P. G. Roussel, O.M.I., a passé une semaine à Edmonton où il suivit les exercices de la retraite.

Le R. P. G. Roussel, O.M.I., et plusieurs autres se sont rendus à Vawn, le mercredi 1er juillet, pour assister aux funérailles de M. Joseph Nault.

La Rév. Sr Thérèse-Marguerite, de Vancouver, est en visite chez ses parents, M. et Mme David Dion.

M. et Mme Charles Bru et leurs enfants et M. Joseph L'Heureux sont allés au "Stampede" à Meadow Lake, le 2 juillet.

Mlle Jeanne Lavigne, de Gauvin, a passé quelques jours chez son père, M. Honoré Lavigne.

MM. Roger et Léonard Lavigne et Adrien St-Amant, du Collège St-Jean d'Edmonton, sont en vacances chez leurs parents.

M. et Mme Louis Blanchette, accompagnés de M. et Mme Eugène Blanchette et de leur fils, Léon, de Vawn, sont en voyage à Fort St. John, C.-B.

M. et Mme Ken Gardener, de Toronto, ont rendu visite à MM. et Mme Delainey et F. L'Heureux.

M. et Mme Hervé Nolin et leurs fillettes, de North Battleford, sont à la plage pour une semaine.

Lisieux

M. Joseph Chrétien est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital d'Assiniboia.

A M. et Mme Louis-A. Beauregard, d'Assiniboia, est née une fille.

M. Laurent Fontaine a fait l'acquisition du restaurant-magasin appartenant à M. O.-W. Chrétien et est déménagé dans son nouveau local.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé de St-Hubert, était de passage au presbytère, dernièrement.

MM. les abbés J.-L. Poulin et Yvon Richard assistèrent aux funérailles de Mgr Knauf, de Shaunavon, décédé le samedi 13 juin, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Le R. P. J.-Paul Isabelle, O.M.I., et ses parents, M. et Mme Léon Isabelle, de St-Victor, visitèrent parents et amis, récemment.

M. et Mme Henri Bissonnette visitèrent M. A. Faucher.

M. Paul Lamontagne est parti pour un voyage dans la Province de Québec.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFGR—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

9.55L-Ouverture
10.00L-La messe paroissiale
11.15L-La Voix du Cap
11.30L-Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45L-Intermède
11.55L-Résumé des nouvelles de la sem.
12.00L-Vers demain
12.15L-Collège à la radio
12.30R-Panorama du jazz
1.00R-Concert populaire
2.00R-Par un beau dimanche
3.00R-Voyage en mus.
3.30R-Série religieuse
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Intermède
4.15 -Regards sur le Canada Français
4.30R-Récital d'orgue
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symph.
6.00R-Concert Canadien
6.30R-Vous souvient-il?
7.00R-Tour de chant
7.30R-Airs d'opérettes
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Propos
8.30R-Récital
9.00L-La Pensée du soir
9.02-Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.30L-Bâtissons ensemble
7.35L-Soleil Levant
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Variétés Swift Current
8.35L-Variétés Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00L-Pot-pourri musical (1ère partie)
9.30L-Pot-pourri musical (2e partie)
10.00D-Piano populaire
10.15R-Rue Principale
10.30D-Comptoir du disque
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chron. sportive
11.15L-Deux coeurs, une valse (lun., ven.) A votre santé (mercredi) Musique (mardi, jeudi)
11.30D-Auprès de ma blonde
11.45L-Musique sud-américaine
12.00D-Jeunesse dorée
12.15R-L'ami Pierre
12.30L-Nouvelles
12.45L-Au hasard
1.00L-Panorama féminin
1.15D-Le réveil rural
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00D-Les visages de l'amour
2.15L-Nos malades
2.30L-Requêtes, refrains
3.00R-Clinique du coeur
3.15L-Carnet mondain
3.30R-Radio S.-Coeur
3.45L-Méli-Mélo
4.00R-Radio-Journal, revue, nouv spor.
4.30R-Reportage
5.00L-Coin des tout-petits
5.30D-Don Quichotte
5.45L-Chansons et succès (Assn'a)
6.00L-L'Angélus
6.02L-Nouvelles
6.10L-En dinant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.00R-Nos missions sur les ondes (mer.)
7.15D-Les plus belles valses
8.00R-Radio-Journal

LUNDI

7.30R-La voix des Iles
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Amour, quand tu nous tiens
9.00D-Concert d'été
9.30D-Concert internat.
10.30R-Résumé des nouvelles
10.40L-La pensée du soir

MARDI

7.30L-T.B.A.
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Soirée de disques
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

MERCREDI

7.30D-Vacances, loisirs
8.15R-Noir et blanc
8.30D-Grandes émis. internationales
10.30R-Résumé des nouvelles
10.40L-La pensée du soir

JEUDI

7.30D-Music-Hall
8.15R-Musique des Pays-Bas
8.30D-Mus. de chambre — Noire
9.00D-Université Radiophonique Internationale
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

VENDREDI

7.30R-Harmonie du soir
8.15R-Perspectives internationales
8.30D-Folklore
9.00D-Les écrivains vous parlent
9.30D-Croquemitoufle
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

SAMEDI

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil levant
7.55R-Radio-Journal
8.00L-Prière du matin
8.15L-Swift Current
8.35L-Willow-Bunch
8.55L-Nouvelles
9.00R-Mus. de ballet
9.30L-Dans le bon vieux temps
10.00D-Boîte aux merveilles
10.30L-L'heure de l'Est
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons, vedettes
11.30D-Fête au village
12.00R-A la carte
3.30L-Requêtes, refrains
3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Radio S.-Coeur
4.45L-Détente
5.00L-Période des jeunes
5.30-Chansons et succès
6.00L-L'Angélus
6.02L-En dinant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dinant (suite)
6.45L-Chapelet en fam.
7.00R-Concert jazz
7.30D-Ca, c'est Montréal
8.00D-Chron. sportive
8.30D-Revue de la sem.
8.55L-Intermède
9.00D-Rien qu'une chanson
9.30D-Sonorité choisie
10.00R-Résumé des nouvelles
10.10L-La pensée du soir

Première messe Pontificale de Son Exc. Mgr Paul Piché

PONTEIX — Le vendredi 12 juin, à 9 h. p.m., Son Exc. Mgr Paul Piché, cousin des familles Piché, chantait sa première messe pontificale. Elle fit son entrée à l'église en bénissant la foule et escortée de Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., d'une dizaine de Pères Oblats et d'une garde d'honneur de 11 Chevaliers de Colomb du 4e degré et de plusieurs enfants de choeur.

Etaient présents pour l'occasion: les RR. PP. I. Tourigny, provincial des Oblats, de St-Boniface, H. Delisle, O.M.I., de la maison des retraites fermées de St-Boniface, plusieurs Pères de Lebret et du collège de Gravelbourg et le R. F. Camille Piché, neveu de Son Exc. Mgr Paul Piché, de Lebret.

Les RR. PP. W. Piédalue et H. Delisle étaient archi-diacre et diacre d'honneur respectivement. Les diacre et sous-diacre d'office étaient les RR. PP. Lionel Dumont et Alain Piché, O.M.I., neveux de Son Excellence. Le R. P. A. Gervais, O.M.I., agissait comme cérémoniaire.

Mgr L. Lussier, P.D., V.G., curé, en termes choisis, souhaita la bienvenue à Son Excellence et l'invita à donner le sermon. Il s'y prêta de bonne grâce et intéressa beaucoup son auditoire.

Parmi les nombreux parents présents on remarquait la Rév. Sr St-Syclique, religieuse de l'Assomption et tante de Son Excellence, de Nicolet, les Rév. Srs Aimée-du-Sacré-Coeur, religieuse de l'Assomption, de Wotton, P.Q., et Jeanne-St-Paul, Fille de la Croix, de Laflèche, cousines de Son Excellence et soeurs de M. H. Arcand.

Après la messe, un banquet eut lieu à la salle paroissiale pour Son Excellence Mgr Paul Piché, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., les religieux présents, tous les parents et la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb.

Meyronne

Baptême

Le 31 mai: Cynthia Lee Maria, fille de Lloyd Chase et de Marlene Lovely. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Girardin.

Dames de l'Autel

L'élection annuelle des Dames de l'Autel donna les résultats suivants: présidente et secrétaire réélues, Mmes S. Vervalcke et Georges Verbeke; vice-présidente, Mme Peter Thereus; conseillères, Mmes John Thomas, Victor Vervalcke, Gérard Brisebois, Raymond Girardin, Adolphe Lalonde et John Donauer.

Croisillons et Croisés

Le 17 mai eut lieu la réception de 16 Croisillons et de 18 Croisés par Son Exc. Mgr A. Decosse. Après la cérémonie, Son Excellence voulut bien se rendre à l'école pour distribuer des souvenirs aux élèves.

Le 23 mai, M. l'abbé B. Adée, curé, MM. Marcel Monette, Raymond Girardin, H. Thereus, Paul Ste-Marie et Gérard Monette conduisirent les élèves de l'école au groupement des Croisés du diocèse. Ceux-ci prirent part au programme récréatif en présentant la saynète "La Clef du Ciel" qui fut bien appréciée de l'auditoire.

Le 21 juin, à l'occasion de la Fête des Pères, il y eut communion générale des Croisés et Croisillons. Les Croisés, aidés des religieuses, Mère Marie-Madeleine et Mère St-Alphonse, chantèrent au cours de la messe.

Départ

Dans l'après-midi du 21 juin, à l'occasion du départ des religieuses, une réunion, organisée par les commissaires d'école et les parents, eut lieu à l'école. M. l'abbé Adée et M. Georges Verbeke, président du Conseil, présidaient.

Dix religieuses de J.-M. de Gravelbourg, qui avaient enseigné à Meyronne, voulurent bien se joindre au groupe. M. Raymond Girardin, commissaire, et Mme Georges Verbeke, secrétaire, exprimèrent aux religieuses l'émotion des parents et leur reconnaissance pour leur dévouement auprès des élèves pendant 27 ans. M. le curé souligna les services qu'elles avaient rendus à la paroisse pendant ce grand quart de siècle. Mère Marie-du-Sacré-Coeur, représentant Mère Supérieure, répondit en termes choisis. Un merci spécial fut adressé aux Rév. Srs Marie-Madeleine, St-Alphonse et Thaïs qui furent les dernières à se dévouer auprès des petits. Un goûter préparé et servi par les mamans des enfants, termina cette réunion. Les personnes présentes se rendirent ensuite à l'église où le Salut du St-Sacrement fut chanté par les religieuses et les Croisés.

Prix de catéchisme

Félicitations à Mlles Claudette Monette, Grade VI, et Viviane Smith, Grade V, qui obtinrent chacune 100 pour cent et le premier prix du diocèse au concours de catéchisme.

Laflèche

M. F. Poirier, de Forget, visitait M. et Mme François Poliquin, récemment.

Mme Jean Hanham est revenue d'une visite de trois semaines chez les siens de Horkton.

M. Maurice Aubin vient de partir, par avion, pour l'Angleterre, où il séjournera trois semaines, visitant sa soeur et son confrère, Laurent Lizée, de l'aviation, en France.

M. E. Bilodeau est allé à Winnipeg pour affaires.

Mme Maurice Leblanc visitait son époux hospitalisé à Saskatoon, ainsi que son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jean Beaubien.

MM. Maurice Périgny, Arthur Nobert et Léo Lizée se rendaient à South Makwa pour affaires, la semaine dernière.

Mme Germaine Brière, de l'hôpital de Regina, passa quelques jours à visiter des parents et amis.

Mlle Irène Brière, institutrice au couvent, est retournée dans sa famille à Ponteix, mais doit suivre des cours universitaires en juillet et août avec sa compagne dans l'enseignement, Mme Camille DeCap.

Mme Amédée Piché est revenue à Laflèche pour une semaine, afin de visiter de vieilles connaissances.

M. et Mme Jules Minne se rendirent à St-Boniface voir leur fille, Madeleine.

Mme H. Picard, de Québec, est actuellement en vacances chez sa fille et son gendre, M. le docteur et Mme J.-M. Morin.

Mmes Robert Blanchard, de Ponteix, Henri Chorel, de Gouverneur, et Marguerite Cloutier, de Sand Point, Idaho, E.-U., étaient de passage chez Mme Joseph Chorel.

M. et Mme Arthur Gaucher, de New Westminster, C.-B., Mme A. Landrey et son fils, Joffre, de Bonnyville, et sa femme (nouvellement mariés) étaient de passage chez M. et Mme A. Parent. Ils étaient accompagnés de M. Marcel Gaucher, de Gravelbourg.

Mme J.-B. Gaucher, de Coderre, ainsi que Mme Léon Parent, visitèrent les familles Albert Parent et Louis Dumaine, dernièrement.

Mme P.-Emile Boulianne et sa fille, Suzanne, de Brosseau, Alta, passent leur congé chez leur tante, Mme A. Périgny, tout en faisant la connaissance de nombreux cousins et cousines.

M. Ubald Salvail et ses enfants, Oscar et Noëlla, de la Californie, étaient de passage chez M. et Mme A. Parent.

Les Chevaliers de l'Autel, conduits par M. l'abbé A. Moquin, curé, par M. R. Kirkpatrick et Mme J.-E. Chabot, se rendirent au "People's Park" pour leur pique-nique annuel.

Quelques-unes des Enfants de Marie, conduites par MM. A. Desmarais et C. Périgny, se rendirent au Lac Pelletier où ils campèrent quelques jours.

Les Dames de la Ligue Catholique eurent leur réunion mensuelle dans la salle paroissiale, le 18 juin dernier. Etaient hôtesses, Mmes A. Hall, A. Morissette, Donahue, R. Sewell, E. Clermont et A. Rigetti. Vingt-cinq membres et sept visiteuses étaient présentes. Mlle Lizée, du bureau du Bien-Etre social de Swift Current, leur donna une intéressante causerie sur l'enfance.

Dumas

Va-et-vient

Etaient en vacances chez leurs parents, M. et Mme A. Boulet, M. et Mme Robert Gouge et leurs deux garçons, Alain et Dwight, M. Lucien Boulet et sa fille, tous de Toronto; Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg; M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, Colette et Daniel, d'Alida; Mme Norman Boulet et sa fille, Louise, de Vancouver. Tous allèrent visiter leurs parents à Storthoaks.

M. et Mme Robert Gouge allèrent visiter leurs parents de Nokomis.

M. et Mme Téodore Martin rendirent visite à M. et Mme A. Boulet et leur famille.

M. Richard Lamontagne, de Winnipeg, est en vacances chez ses parents.

M. Donat Gariépy et son fils, Sylvio, de Sandy Lake, Man., sont en visite chez leur oncle, M. C.-H. Gariépy, et chez M. et Mme Alfred Charles.

Mmes Delima Charles, Jean Pothier et Bill Bruce firent un court séjour à l'hôpital de Wawota.

Montmartre

Confirmation

Le 18 juin, Son Exc. Mgr O'Neill, archevêque de Regina, assisté de deux prêtres, vint confirmer 65 élèves. La cérémonie commença par la messe célébrée à 10 h. a.m.

Va-et-vient

M. et Mme A. Langlois, de Port Alberni, C.-B., et Mlle Aline Langlois, de Winnipeg, passèrent quelques jours chez M. Oscar Langlois et sa famille.

M. Wilfrid Cyr, de Debden, Sask., passa quelques jours chez M. et Mme Damien Perron.

M. et Mme Rémi Lalonde, de Zenon Park, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Wilfrid Perras.

M. Denis Dubord, de Saskatoon, vint visiter son père, M. J.-A. Dubord, en fin de semaine.

M. et Mme Raoul Ferraton, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme J.-B. Ferraton et leur famille.

M. et Mme Arthur Corriveau passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Georges Lerminiaux.

Showers

Le 27 juin, un shower fut organisé en l'honneur de Mlle Yolande Beauchemin qui doit se marier prochainement. Le tout fut un vrai succès.

Le 30 juin, un autre shower fut organisé en l'honneur de Mlle Jeannine Ferraton dont le mariage aura lieu prochainement.

Lisieux

Va-et-vient

De retour pour les vacances chez leurs parents: Henri Bouvier, du collège de Gravelbourg; Paul et Léo Lanoie, du Jardin Notre-Dame; Gabrielle et Denise Préfontaine, de l'école séparée d'Assiniboia; Lucille Sabourin et Madeleine Préfontaine, du couvent de St-Norbert, Man.; Mlle Juliette Beauregard, étudiante garde-malade à Regina. Mlle Michelle Préfontaine passa la fin de semaine chez ses parents.

Mmes Amédée Grégoire et Georges Faucher allèrent à un shower à St-Victor en l'honneur de leur fille et belle-soeur, Mlle Yolande Faucher, cette dernière enseignant à l'école de St-Victor depuis trois ans; elle reçut de beaux cadeaux.

MM. et Mmes Georges Préfontaine, Fridolin Riel, Paul Sabourin et leurs familles sont partis pour Banff.

M. Omer Préfontaine et son fils, Raymond, et Mme Léonard Gingras (Edith) et ses enfants se sont rendus à Calgary visiter M. Gingras, récemment.

MM. les abbés J.-L. Poulin et Yvan Richard, M. et Mme Jules Tessier et leurs enfants allèrent au pique-nique de Willow-Bunch, le 5 juillet.

Soirée-surprise

Le 30 juin dernier avait lieu la fermeture des classes. Comme partout ailleurs, ce devait être la modeste distribution des rapports de l'année aux écoles par M. le curé et les quatre religieuses, suivie de la traditionnelle poignée de mains. Mais ici, ce ne fut pas tout; le village de Lisieux s'agitait secrètement dans le but d'organiser une séance-surprise aux Soeurs Grises qui se dévouent à l'enseignement des enfants de Lisieux depuis déjà un an. Après l'allocution de M. l'abbé L. Poulin, curé, aux élèves et au signal de l'organisatrice, Mme Albert Emond, vers neuf heures trente, ce fut l'assaut de l'école par les membres du Foyer-Ecole et MM. les commissaires Georges et Paul Sabourin et Jules Tessier. Tous envahirent la classe en chantant "Y en a pas comme vous" sous les yeux ébahis des bonnes religieuses qui s'apprêtaient à regagner leur couvent.

Tout un programme était préparé: chants de tous genres, pour la plupart inédits, composés pour la circonstance par M. l'abbé Yvan Richard, séminariste. Après un mot de bienvenue de la maîtresse de cérémonies, Mlle Denise Beauregard, les élèves chantèrent une mélodie du Père Duval "Seigneur, mon ami". Suivirent d'autres chants du Père Duval, interprétés par M. l'abbé Richard, un autre par les jeunes "Ma p'tite tête", et le chant de circonstance exécuté par les compagnons de l'Egalité. Cette partie récréative fut suivie d'une autre plus sérieuse: la lecture de l'adresse par Mlle Lorraine Sabourin, dans laquelle les paroissiens exprimaient leur reconnaissance à Soeur R. Ritchot, S.G.M., pour tout le beau travail accompli à Lisieux parmi les jeunes (Soeur Ritchot quitte Lisieux pour se rendre à St-Norbert où la conduit une nouvelle obédience). Puis on procéda à la remise de gerbes de fleurs et cadeaux aux religieuses: très émues, Soeur Supérieure et Soeur Ritchot remercièrent chaleureusement les paroissiens. Et pour finir cette petite fête-surprise, M. le curé redit de nouveau la gratitude des paroissiens à l'égard des dévouées religieuses. La soirée se termina par l'O Canada.

Grille de fer forgé à l'entrée de l'Université Laval. On voit aussi une partie de l'Hôtel de Ville de Québec.

L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

Vonda

Mariage Detillieux-Leblanc

Le 16 juin, en l'église St-Philippe de Néri de Vonda, avait lieu le mariage de Mlle Simone Detillieux, fille de M. et Mme Victor Detillieux, avec M. Etienne Leblanc, fils de M. et Mme Hercule Leblanc, décédés. M. l'abbé O. Lacroix, curé, leur donna la bénédiction nuptiale, et M. l'abbé Bernard de Margerie, ami de la famille, était au choeur.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche en tulle brodé, avec boléro à longues manches se terminant en pointes de lys. Son voile vaporeux était retenu par un petit chapeau garni de perles et de paillettes. Elle portait un livre d'heures orné de rubans en cascade blancs et de petites roses. Elle fit son entrée au bras de son père et au son d'une marche exécutée par Mme P. Haudegant, cousine du marié. M. Hercule Leblanc, frère aîné du marié, lui servit de père, tandis que M. Guy Detillieux, frère de la mariée, servit de témoin avec Mlle Cécile Neveu, de Marcelin. Celle-ci portait une longue robe de tulle rose à jupe bouffante.

De beaux cantiques furent chantés durant la messe par les jeunes filles et dames de la chorale, dirigée par M. Antonio de Margerie, ami de la famille. Mme Monique Bénard était soliste.

Immédiatement après la messe, les nombreux parents et amis qui étaient présents se rendirent au foyer de M. et Mme Victor Detillieux pour un vin d'honneur. A midi, dans la salle paroissiale ukrainienne, on servit un savoureux dîner à près de cent invités. Après le repas, M. Antonio de Margerie offrit le toast à la mariée, et, à la demande de la mariée, M. l'abbé de Margerie prit la parole.

Après la veillée, le jeune couple partit en automobile pour un voyage de noces à Banff. La mariée portait un joli tailleur beige avec accessoires blancs.

Les parents et amis offrent aux nouveaux époux leurs meilleurs voeux de bonheur dans leur nouvelle vie. Que Dieu les garde!

Mariage Lepage-Starosta

Le 6 juin, à 1 h. p.m., dans l'église St-Philippe-de-Néric, M. l'abbé O. Lacroix, curé, bénissait le mariage de M. Marcel Lepage, fils de M. et Mme Albert Lepage, avec Mlle Phyllis Starosta, fille de M. William Starosta, tous deux de Vonda.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une jolie robe en dentelle et tulle. Son voile court était retenu par une couronne de dentelle et séquins. Son bouquet se composait de roses. Les filles d'honneur, Mlles Marie Sielskie et Marie McGrave, étaient vêtues de robes trois-quarts rose pâle en chiffon de nylon.

Hervé Norbert, cousin du marié, et William Starosta, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur.

Après la messe, les invités se rendirent chez M. Albert Lepage pour un goûter.

Le souper suivi d'une soirée eurent lieu à la salle de Vonda. M. l'abbé Lacroix présenta le toast aux mariés.

Après leur retour d'un voyage de noces à Banff, les nouveaux époux résideront à Vonda.

Etaient de passage pour les noces: MM. et Mmes Léo LeClair, Georges Rousson et Mlle Marthe Lepage, de Winnipeg; M. et Mme Adélard Rousson et MM. Edgar Rousson et Adélard Vallée, tous de Prince-Albert, et M. et Mme Tommy McGrave, d'Elrose, Sask.

Shower

Le 4 juin au soir, un bon nombre de dames et demoiselles se réunissaient chez M. et Mme Victor Détillieux à l'occasion d'un shower en l'honneur de Mlle Simone Détillieux dont le mariage eut lieu le 16 juin. Un goûter fut servi à la fin de l'agréable soirée.

Va-et-vient

Etaient de passage au Secrétariat de l'A.C.F.C. dernièrement, le R. P. Louis Lachance, O.P., vice-doyen de la Faculté de Philosophie à l'Université de Montréal, M. l'abbé Arthur Marchildon, organisateur de l'A.C.F.C., MM. les abbés Anicet Greco, sous-secrétaire, et Jacques Garneau, de l'Université Laval, les RR. PP. Rossignol et Cormier, C.S.C., de l'Université St-Joseph de Moncton, N.B., MM. Marcel Billo, de Domremy, et E.-J. Vondale, de Hoey.

M. et Mme André Bussière ont passé une semaine à Edmonton où ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Marcel Leblanc (Eva), dernièrement.

M. Raymond Hudon, d'Edmonton, et sa soeur, Rosaline, de North Battleford, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Julien Haudegand.

MM. Conrad et Thuribe Bussière et Paul Loiselle ont fait un voyage à l'Ile-à-la-Crosse au cours de la semains du 21 mai.

M. et Mme Julien Haudegand sont allés à Zenon Park durant la fin de semaine du 19 mai.

M. et Mme Rosaire Bussière sont allés à St-Front, le 19 mai.

Soirée

Une soirée en l'honneur de Mlle Annette Beaulieu et M. John Pope, à l'occasion de leur mariage le 6 juillet, avait lieu en la salle municipale le 19 mai. Un grand nombre d'amis étaient présents. A la fin de la veillée, de jolis cadeaux furent présentés aux futurs époux et on servit un délicieux goûter.

Gravelbourg

Mariage Cossette-Bouvier

Le samedi 27 juin, à 10 h. 30 a.m., en la cathédrale de Gravelbourg, M. l'abbé D. Dugas bénissait le mariage de Mlle Elise Bouvier, fille de M. et Mme Paul Bouvier, avec M. Clarence Cossette, fils de M. et Mme Emile Cossette, de Coderre.

La mariée, au bras de son père, portait une robe blanche de longueur trois-quarts en tulle de nylon sur satin. Son voile court était retenu par une couronne garnie de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses rouges. Les filles d'honneur, Mlles Fernande Bouvier et Dolorès Cossette, étaient vêtues de robes trois-quarts en tulle sur taffeta bleu et jaune respectivement. Leurs bouquets étaient de roses roses et bleues. Les bouquetières, Suzanne et Eveline Cossette, portaient des robes en nylon jaune et bleu. MM. Gérard Morissette et Gérard Fortin agissaient comme garçons d'honneur. La réception eut lieu en la salle paroissiale où se trouvaient 150 invités. M. Allyre Sirois était maître de cérémonies. Le toast à la mariée fut présenté par M. l'abbé D. Dugas.

Les mariés partirent ensuite en voyage à Banff et Jasper. Pour le voyage, la mariée portait un costume jaune avec accessoires jaunes et brun foncé. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Coderre, Sask.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Vadeboncoeur et leur fille, Francine, de St-Hyacinthe, P.Q., sont en visite chez Mme Angélina Nogue et sa famille.

MM. Jean-Louis et Raymond Nogue, de Montréal, en route pour Vancouver, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme René Nogue.

Mlle Thérèse Morin, de Calgary, Alta, est maintenant chez ses parents, M. et Mme Noé Morin. Elle enseignera à l'école de Gravelbourg au mois de septembre.

On a dit de la beauté que c'était une promesse de bonheur. On n'a pas dit qu'elle fut tenue.

P. J. TOULET.

Val Marie

M. l'abbé O. Lemay, curé, est revenu d'un voyage dans l'Est. Il a assisté à une grande fête en l'honneur des familles Lemay.

Les 4 et 5 juin, plusieurs Dames de Ste-Anne se rendirent à Ponteix pour assister au Congrès diocésain des Dames de Ste-Anne. Mme Emile Paradis fut élue trésorière du diocèse de Gravelbourg pour l'année 1959-60.

M. et Mme Louis Wanlin et leurs deux filles, Bertha et Yvonne, de Calgary, ont passé la fin de semaine du 26 juin chez leurs parents, M. et Mme C. Wanlin, et Prosper Pinel.

Baptêmes

Le 26 avril: Joseph-Rondol-Georges, fils de M. et Mme Roland Syrenne. Parrain et marraine, George et Mary Lewans.

Le 31 mai: Jean-Ira-Claude, fils de Wayne Gard et de Lucille Bleau. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent De Montigny.

Le 10 mai: Joseph-Robert-Michel, fils de M. et Mme Roland Bellefeuille. Parrain et marraine, M. et Mme J. Bellefeuille, grands-parents de l'enfant.

Le 21 juin: Ronald-Joseph-Ephrem, fils de M. et Mme Albert-Jean-Baptiste Dumonceaux. Parrain et marraine, Arthur et Edna Dumonceaux.



Prince-Albert

Réunion de famille

Le dimanche 28 juin, à l'occasion du 49e anniversaire de mariage de M. et Mme A. St-Pierre, de Prince-Albert, tous leurs enfants à l'exception de Gérard, de l'Alberta, qui fut empêché de venir, avaient organisé une soirée-surprise. Etaient présents: MM. les abbés Arsène, curé de Leask, et Roger, du Séminaire de St-Boniface; Mme G. Samoila (Rozanne) et ses sept enfants; M. et Mme Henri St-Pierre et leurs cinq enfants, de Wakaw, Sask.; Mme Joseph Merkowski (Cécile) et ses sept enfants, de Prince-Albert. Un très utile et dispendieux cadeau fut présenté aux heureux jubilaires.

Quoique pris par surprise, M. Alex. St-Pierre sut trouver d'aimables paroles pour remercier en son nom ainsi qu'au nom de sa compagne tous les donateurs du magnifique cadeau. Tous se séparèrent en souhaitant de revenir l'an prochain, lorsque les jubilaires fêteront leurs noces d'or, si Dieu le veut.

Va-et-vient

Après une absence de 30 ans, M. Albert Cartier, d'Elsinore, Californie, est venu rendre visite à sa soeur, Mme Délia Clément, employée à la pharmacie Liggett de Prince-Albert, ainsi qu'à de nombreux amis et anciens voisins de White Star, parmi lesquels les familles A.-L. Pagé, H. La Haye, H. Delhommeau, Chester, J. Guido, G. L'Empereur, etc.

M. Cartier visita Waskesiu, Lac La Ronge, Emma Lake, Christopher Lake et Candle Lake. A son retour, il visitera les familles Mulhall, à Le Pas, Man., et Detroit, Mich. Il va sans dire qu'il a trouvé beaucoup de changements depuis 30 ans.

M. Cartier voyage seul et possède une remorque contenant toutes les commodités modernes: gaz propane, électricité, eau et même un réfrigérateur, deux lits et une table. Cela représente une économie fort appréciable et lui procure tout le confort nécessaire pour voyager n'importe où sans inconvénient.

Mme J.-A. Labonté, de Vancouver, C.-B., est en visite parmi sa parenté. Présentement, elle est l'hôte de ses soeurs, Mme J. P. Pfieffer et Mlle Annette Houle, et de son frère, M. Walter Houle, de la 13e rue ouest, Prince-Albert.

Mme Agnès Le May est partie pour aller visiter sa soeur, Mme Rosaline Chartier, de St-Lazare, Man. Elle reviendra dans quelques semaines.

La Rév. Sr Cécile-de-Notre-Dame (Thérèse St-Pierre), de la Présentation de Marie, rendit visite à ses parents, M. et Mme A. St-Pierre. Soeur Cécile enseignait au couvent de St-Lazare, Man., où elle doit retourner bientôt.

Baptême

Le 5 juillet: Eunice-Marie, fille de M. et Mme Lucien Coupal. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Pagé, cousins de l'enfant.

Ça et là

Le court de golf, en parfaite condition, attira comme d'habitude plus de 600 joueurs.

Le 6 juillet, une grève se déclara et arrêta les travaux de construction au nouvel hôpital Union-Victoria, à la nouvelle gare-union et à l'école Pichey. Les ouvriers demandent une augmentation de salaire de 5 pour cent.

Parc National

L'affluence des visiteurs à Waskesiu accuse une augmentation de 17 pour cent par rapport aux 4 et 5 juillet 1957. Au dire des officiers du parc, un total de 1,916 voitures transportant 7,009 passagers passèrent la barrière de l'entrée, les samedi et dimanche dernier. Sur ce nombre, on a compté 1,757 voitures et 6,400 personnes de cette province, 107 voitures et 424 personnes des autres provinces et 52 automobiles et 187 passagers des Etats-Unis. Température idéale, 78 degrés et ensoleillé.

Storthoaks

M. et Mme W. Toupin, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Eric Berg, de Dorval, Québec, en promenade chez leurs parents, sont allés rendre visite à leur fille et soeur, Mme P. Morgan, à Bisset, Man.

M. et Mme J. Filteau, de Regina, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

M. et Mme Henri Blérot et M. Wilfrid Chicoine se sont rendus à St-Boniface afin d'assister à la graduation de leur fille et nièce, Mlle Adéline Blérot.

Mme Alvin Wiebe et son bébé, de Winnipeg, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters; son époux est venu la chercher, accompagné de Mlle Lilliane Beaudoin, qui venait rendre visite à ses parents, M. et Mme Earl Peters.

Le R. P. P. Plamondon, O.M.I., du collège de Gravelbourg, était en visite au presbytère. Il a chanté la messe de 10 heures, le dimanche 29 juin.

M. et Mme Alfred Jan, de Fir Mountain, ainsi que Mme François Poliquin et ses deux enfants, de Laflèche, ont rendu visite à leur mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Albert Bourgeois, de Winnipeg, ont rendu visite à leur mère, Mme A. Bourgeois. Cette dernière retourna avec eux.

Mme Thomas Bourque, d'Oak Lake, et Mme P. Soubry, de Carroll, ont visité leurs parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

M. et Mme Urbain Beaudoin ont fait un court voyage à Regina.

M. le docteur et Mme Honorius Millette, de Lestock, ainsi que M. le docteur Ovila Millette, ont rendu visite à leur mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Russell Yates sont partis en promenade en Colombie-Britannique.

M. et Mme Henri Paradis ont eu la visite de leurs parents, de N.-D.-de-Lourdes, Man.

Sont en visite chez M. et Mme Armand Bourget, leurs soeur et beau-frère et leur famille, d'Edmonton, Alta.

MM. et Mmes Félicien Henrion et Marcel Lamy ont fait une promenade à Minot, D.-N.

M. Roger Raymond a quitté sa famille pour faire son entrée à la Trappe, à St-Norbert, Man.

Mlle Jeannine Blérot, employée à Winnipeg, passe son congé chez ses parents, M. et Mme Henri Blérot.

Mme Jules Pierret s'est rendue à Winnipeg afin de visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille.

Le catéchisme des vacances a commencé le 6 juillet. Mgr l'archevêque de Regina viendra administrer le sacrement de confirmation le samedi 18 juillet.

Sincères condoléances à Mme Octave Carrière dans le deuil qui la frappe par la mort de son père.

Souhaits de prompt rétablissement aux malades, Mme Lionel Chicoine et M. Emile Paradis, tous deux patients à l'hôpital de Redvers.



PROGRAMME DE FEU DE CAMP



PREVOIR: 1) terrain; 2) programme; 3) distribution des responsabilités.

IL FAUT: 1) meneur; 2) équipe de chants; 3) équipes pour préparer les mimes.

ROLE DU MENEUR

Un gars ou une fille qui n'a pas les deux pieds dans la même bottine, ni les deux bras collés dans le dos. Quelqu'un capable de gesticuler, de chanter un brin, de partir une ronde.

La tâche du meneur est calme et imposante. C'est lui qui lancera les bans et verra à ce que tous participent au feu.

ROLE DE L'EQUIPE DE CHANTS

Très important et très dur. Demander des gens qui prépareront leurs chants. Le chef d'équipe donnera le ton. L'équipe peut se diviser dans le groupe afin de faire chanter tous les étudiants.

N.B.—Il est important que les chants plus bruyants au début du feu deviennent plus calmes vers la fin, préparant ainsi la prière et le sommeil.

EQUIPE DES MIMES

Un feu de camp demande un mime simple, le moins d'objets possible, des gens dégourdis.

POUR MONTER LE FEU

Le chef de cette équipe voit à ce que seuls les membres de sa bande alimentent le feu.

Endroit: sec, (permettant aux gens de s'asseoir par terre) assez grand pour réunir tout le groupe — éloigné des arbres — herbe rase — une grève autant que possible.

Matériel: bois sec de toutes les grandeurs, en assez grande quantité pour alimenter le feu pendant la soirée.

Préparation: Pour base du feu: 4 rondins de 3 pouces de diamètre. Au milieu de ces rondins superposer des branchettes sèches. Les croiser de façon à ce que l'air pénètre et que l'on puisse mettre du papier. On continuera à monter ainsi le feu en pyramide d'une hauteur de 2 à 3 pieds.

Sur cette base très solide on appuiera des branches plus longues et plus grosses, assez longues pour que le feu ait 5 à 6 pieds de hauteur.

Ces branches se réuniront et formeront un sommet attaché. Tenir compte de la direction du vent. Placer les participants le dos au vent pour éviter d'être jambonnés par la chaleur et la fumée.



N.B.—Le chef de chaque équipe reste à la fin du feu pour ramasser les débris du feu. On peut l'éteindre en le noyant ou mieux en étouffant les cendres avec de la terre. Importance de bien l'éteindre.

LE PROGRAMME DOIT ETRE:

1) précis
2) minuté
3) dirigé par UN meneur.

POUR CELA:

1) chaque équipe doit préparer sa partie à l'avance — savoir où elle entre dans le jeu.

2) il ne doit pas y avoir de vide, d'attente. Le meneur prévoit des rengaines, des bans, des chansons pour tenir les groupes en haleine.

3) chaque responsable stimule son groupe afin que tous participent au programme et suivent le meneur.

4) demander à 3 groupes d'amis de préparer des chansons mimées.

PROGRAMME:

1—Les étudiants sont rassemblés et assis par terre. Le meneur impose le silence par son cri qu'il expliquera: Feu . . . La masse répond: . . . de Joie.
Il explique aussi qu'il demande le silence parce que le feu veut être le premier à crier sa joie de vivre: il faut l'entendre crier.

2—Le meneur et le chef d'équipe du feu allument ensemble le feu.

3—QUAND LE FEU EST BIEN PRIS:
L'équipe de chant commence ici sa mission.
Chant: feu, feu, joli feu . . . Tous les assistants battent des mains en cadence.

4—Chant: Vive le feu de camp . . .

5—Chant: Ah! c'était un petit cordonnier . . . mimer.

6—Ronde: Les jeunes ont mis la flamme: (Ici, après la ronde, les gens du mime se préparent. Pendant ce temps, on chante.

7—Chant: La belle fille (Clé des champs.)
Ban: B - r - a - v - o

8—Mime: 2e équipe. En passant par la Lorraine.
N.B.—Les chants sont plus calmes.

9—Dans la forêt lointaine: Chant.

10—Chant: Ils sont partis le vieux père et ses gars.

11—Chant: Au clair de la lune (air la Veuve joyeuse).

12—Chant: Zim Boum Ba.

13—Prière: Le meneur peut composer spontanément une prière qui traduit la reconnaissance de tous envers le Seigneur pour le feu, les vacances. Réciter un Notre-Père. Ou encore chanter le cantique "L'ombre s'étend sur la terre", priant la Vierge pour tous ceux qu'on aime, pour que tous les jeunes du monde passent leurs vacances dans la pureté.

Les participants s'approchent peu à peu à mesure que la chaleur se répand moins.

SUGGESTIONS:

BANS: Bravo — Adjiji — Hou ah — Hou ah ah.

CANONS: Restons gais — La cloche du vieux manoir — Le bourdon — Chants sur la route — Rame, rame donc.

RENGAINES: Jules est hercule — Jean-Pierre — Y'a du roulis — Sur le plancher une araignée — Père Machin.

Des chants et des rondes, dans les grands bois du Québec

Chers cousins et cousines,

C'est aujourd'hui le 2 juillet, et je suis rendue bien loin de chacun de vous . . . à quelque 1,500 milles de St-Boniface. Cela ne m'empêche pas de penser que vous recevrez une autre copie de votre journal, le 10 juillet prochain, ni d'oser croire que vous seriez tous déçus si elle ne contenait pas au moins un court message de votre grande cousine.

Donc, je prends mon meilleur crayon à bille et je vous décris ce que doit être un feu de camp. Lisez ce programme avec le désir de le mettre à exécution quelque part dans les humbles bois de nos prairies. Hum! Ici, les grandes forêts ne manquent pas, au sein même de la belle Mauricie, quelque part au nord des Trois-Rivières. Si je le pouvais, je ne quitterais pas la province de Québec sans en acheter quelques acres pour les planter en plein Manitoba. Et puis, je vous inviterais tous à un grande pique-nique, je vous initierais moi-même aux joies d'un feu de camp véritable où il y a de la flamme vive, des chants entraînants, des rondes folles, beaucoup de gaieté, de rires. J'ai pu connaître tout cela ici, et je vous assure que ça repose des fatigues accumulées durant toute l'année au bureau du journal, comme ça vous ferait oublier vos fatigues, tracas et inquiétudes de l'année scolaire qui vient de se terminer.

Tout de même, ici je ne connais pas seulement des feux de camp joyeux. Mes journées sont plus remplies et plus actives qu'au bureau. Je suis à un camp de guides et chaque journée est très occupée, très intéressante, et passe extrêmement vite. On travaille, on fait des grands jeux, des excursions (l'autre jour, on a fait sept milles aller-retour, ouf!). Hier, nous avons herborisé. Et savez-vous une chose? Mon équipe m'a choisie comme chef, ce qui m'oblige à mettre en pratique certains conseils de débrouillardise que je vous ai donnés au cours des derniers mois. Ce n'est pas une mauvaise chose d'avoir à pratiquer ce qu'on prêche . . .

Je n'ai pas le temps de m'ennuyer dans la province de Québec, mais j'ai quand même bien hâte de retourner chez nous. Le camp fini, je file en vitesse à Québec où je passe deux jours, puis je reviens à Montréal et me permets 48 heures dans la grande ville, et puis, le vendredi soir 10 juillet, je saute dans le train qui me ramènera au Manitoba. C'est dire que je serai à nouveau au travail le 13 juillet. Finies les vacances!

Mais j'aurai accumulé suffisamment de joie et de soleil pour que "votre coin", dans **La Liberté et le Patriote**, en soit tout plein. Et je me promets bien de vous faire connaître toutes sortes de jeux que j'ai appris . . .

A bientôt,

Cousine JOSETTE.

Nos Mots Croisés

— No 78 —

HORIZONTALEMENT

1—Excessivement.
2—Grossier. — Stériles.
3—Etat de ce qui est difforme. — Activité morale.
4—Espèce de canard. — Demi. — Sans tache.
5—Long et menu. — Personne sotte. — Usages.
6—Mesure chinoise. — Impôt personnel.
7—Disposée en anneaux. — Matin.
8—Dans les cheveux. — Charités.
9—Lendemain d'avant-hier. — Philosophe français.
10—Excitent. — Possessif.
11—Unité de mesure. — Fera sortir.
12—Coupera ras le poil. — Se tromper.

VERTICALEMENT

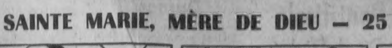
1—Se servir d'un appareil pour communiquer.
2—Aspect du papier transparent. — Foncé.
3—Fort tendu. — Assortira les couleurs dans la laine.
4—Branche de chêne, employée en charronnerie. — Sourire.
5—Rivière de France. — En cet endroit. — Trois fois.
6—Homme libre qui avait prêté fidélité au roi.
7—Ecoulement involontaire de larmes.
8—Terminaison. — Un et un. — Port de la Rome antique.
9—Placé. — Appartenant. — Route rurale.
10—Lieu de plaisirs. — Soulever.
11—La postérité. — Unité de mesure.
12—Mouches africaines. — Empereur russe.

SOLUTION DU PROBLEME No 77

■ Horizontalement: 1. Saisissement; 2. Ondulatoire; 3. Unir — Lenteur; 4. Buée — Ma — Esse; 5. Ri — Aimée — Ta; 6. Etatiser — Or; 7. Saper — Raisin; 8. Air — As — Té; 9. Urédinées — Ni; 10. Têt — Nôtres; 11. Es — Bu — Nuit; 12. Ré — Assistera.

■ Verticalement: 1. Soubresaut; 2. Annuitaire; 3. Idie — Apreté; 4. Sûre — Té — Sa; 5. Il — Airain; 6. Salmis — Snobs; 7. Steamer — Etui; 8. Eon — Erater; 9. Mitée — Sent; 10. Eres — Ost — Sue; 11. Neustrien — Ir; 12. Réa — lots.

Texte d'après Willam et divers auteurs



SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 25

Images de Marie Pignal



1. Jésus est au jardin des oliviers priant son Père "d'éloigner, si possible, le calice amer de la Passion" devant lequel sa nature humaine défaille . . . Mais bientôt il se redresse fortifié par la prière, il accepte et joint à son acceptation, celle de sa mère qui va vivre des heures si atroces . . .

RENCONTRE

2. Marie était à Jérusalem pour la célébration de la pâque. Après l'ovation des Rameaux, elle apprend l'arrestation de Jésus, puis sa condamnation. Elle se porte à un carrefour et voit arriver le pauvre condamné, meurtri, la face exsangue, tuméfiée par les coups. Le sang s'est coagulé autour des épines de la couronne. Il traine cette croix qui l'accable de son poids.



3. On arrive au Calvaire. Jésus est étendu sur la croix, un bourreau indifférent enfonce à grands coups des clous dans les mains, à l'endroit du poignet où le faisceau des muscles est plus serré, et retiendra mieux le poids du corps. Marie entend ce bruit sinistre, mêlé au râle d'agonie du corps torturé . . .



4. La croix est dressée; Marie est là, droite, consentante à ce double martyr, celui de son Fils et celui de son coeur de mère. Saint Jean le soutient. Seul parmi les disciples, il n'a pas fui, il est resté fidèle à son Maître.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Archie Moore, grassouillet et souriant, a quitté les bureaux de la Commission athlétique de Montréal satisfait d'avoir obtenu le délai qui lui permettra de peser 175 livres pour son match contre Yvon Durelle. Il paraît que Moore s'est blessé à une cheville. Ce qui faisait dire à un loustic: "Il est assez gras qu'il a dû se fouler la jambe en sautant sur un pied". Le patriarche de l'arène aura donc obtenu un autre sursis, et on se demande sérieusement si Durelle ne sera pas celui qui retirera le plus d'avantages de cette remise. Le Canadien n'a jamais eu la réputation d'être très en forme pour ses combats. On a même dit lors de sa dernière rencontre contre Moore que c'est le manque de souffle qui l'a surtout battu! C'est peut-être vrai, bien qu'à notre avis, Moore tapait ferme et solidement. Avec un mois de plus, Charlie Goldman sera certainement capable d'aider le champion canadien à se bien préparer pour le combat le plus important de sa carrière. Durelle doit gagner cette rencontre s'il veut retirer de la boxe autre chose que des coupures et des bosses. Il affirme lui-même qu'il n'a pas d'argent, si on fait exception pour des bateaux de pêche. Il ne recevra pas plus de $45,000 pour son combat contre Moore, et il estime lui-même qu'après avoir payé ses taxes, ses entraineurs et ses autres dépenses il lui restera juste assez pour payer ses dettes! Une victoire l'assurerait d'une recette de plus de $100,000 pour une reprise et il pourrait sans doute monnayer son titre une autre fois pour la même somme. Quant à ses déclarations qu'il songe à quitter l'arène, nous n'en croyons rien. Durelle va continuer à boxer parce qu'il aime cela et que, comme tous les autres, il espère toujours avoir son soir. Il se pourrait maintenant que le changement de dates lui soit favorable et qu'il gagne le titre le 29 juillet. Nous le souhaitons, mais nous favorisons encore Moore.

Un champion!

Il est difficile, même avec les meilleures intentions au monde de ne pas parler d'Inghemar Johansson, le nouveau champion du monde des poids lourds. Sa victoire sur Floyd Patterson a été des plus décisives. Chaque droite couchait son homme. On ne peut donc en demander plus, et pourtant . . . Si Patterson avait été le premier à placer ses coups, le champion actuel aurait-il résisté longtemps? Les parieurs croient que non puisqu'ils affirment déjà que Patterson peut gagner le combat revanche. Pour notre part nous en doutons. Des experts ont décrit la droite de Johansson comme dévastatrice et cruelle et ce que nous avons pu voir au cinéma semble confirmer cet avancé. Le champion a le bras solide et il décroche des coups formidables, avec une précision assez surprenante. A ceux qui affirment que Patterson ne sait pas encaisser, nous répondrons que Floyd a déjà été atteint par des coups solides et qu'il s'est toujours relevé.

Une seule chose nous indigne. C'est la stupidité des "experts" tant en Amérique qu'en Europe. On ne connaissait pas Johansson en Amérique. Il a été évident que son entrainement ne prouverait rien puisque Johansson a refusé de boxer durant cette période préparatoire. Alors pourquoi s'embarquer dans une galère et dire que Patterson ne ferait qu'une bouchée d'un homme qu'on ne connaissait pas? En Europe, les experts ont surgi surtout après le combat. Ces connaisseurs se sont moqués de leurs confrères des Etats-Unis de façon aussi ridicule que bête. Ont-ils oublié les injures qu'ils décernaient à Johansson il n'y a pas si longtemps quand ce dernier se faisait disqualifier aux jeux olympiques? S'ils étaient si certains de leur coup, pourquoi alors n'être pas venus en Amérique faire une petite fortune en acceptant des paris à 5 contre 1 en faveur du champion? Tout cela c'est de la bouillabaisse pour consommation locale. Les deux hommes étaient des athlètes de valeur. Johansson a triomphé, mais il devra prouver qu'il peut répéter son exploit. Nous croyons qu'il y parviendra, mais s'il ne gagnait pas, nous n'aurions pas l'idée d'insulter ceux qui ne pensent pas comme nous sur ce sujet.

Le 4 juillet

La tradition veut que l'équipe qui occupe la première place dans le classement des deux ligues majeures au 4 juillet soit celle qui participera à la série finale à l'automne. Les livres de records sont trop remplis de preuves du contraire pour qu'il soit nécessaire d'insister. Contentons-nous de remarquer que Cleveland se débrouille bien, mais que les Yankees ne sont qu'à 5 parties de la première place, ce qui n'est certainement pas encore trop loin pour qu'on puisse les ignorer dans le domaine des "peut-être". Dans la Nationale, qui veut parier sur les chances des Braves? Les Giants et les Dodgers les suivent de façon très dangereuse et Pittsburgh se tient prêt à prendre la tête à la première occasion. Nous doutons fort que les Pirates, un club que nous avons favorisé souvent depuis plusieurs années, puissent remporter le championnat, mais il faudra quand même compter avec eux d'ici la fin de l'année.

Le baseball majeur, parce qu'il possède des équipes bien équilibrées jouit d'une grande popularité à travers les Etats-Unis et le Canada. La télévision force encore bien des personnes à demeurer à la maison, mais la ligue Nationale semble avoir atteint une stabilité plus enviable que celle qui a fait jadis la réputation de l'Américaine. Chacun son tour, et nous ne parlerons pas de la joute des Etoiles qui sera terminée lorsque vous lirez ces lignes, chers lecteurs.

— Le docteur: Vous avez déjà consulté quelqu'un?

— Le client: Oui . . . le pharmacien.

— Le docteur: Et quel stupide conseil vous a-t-il donné?

— Le client: Il m'a dit de venir vous trouver.

Notes agricoles

Blanchiment des légumes

Il est important de blanchir les légumes destinés au congélateur domestique, rappelle M. R. B. Hyde, de la Ferme expérimentale de Morden, Manitoba.

L'action du blanchiment sur les légumes, explique-t-il, est multiple: il nettoie, fait disparaître les goûts d'amer et de vert, réduit le volume, arrête l'action des enzymes qui pourraient en altérer la couleur, la saveur et la texture.

Le blanchiment à l'eau, recommandé pour les pois, les haricots, les épinards et le brocoli, consiste à plonger une livre de légumes dans l'eau bouillante et à la replonger dans l'eau froide courante.

Si l'on préfère un blanchiment à la vapeur, faire bouillir l'eau à gros bouillons en se servant d'une grande bouilloire; placer les légumes dans une passoire et les tenir en suspension au-dessus de l'eau en ébullition. C'est la méthode recommandée pour les produits comme le maïs égréné et la maïs en épis exposés à perdre de leurs vitamines ou rendus pâteux par le contact de l'eau.

La durée de blanchiment varie avec la variété, la maturité et la grosseur du profit. Ainsi, le maïs en épis exige trois fois le temps consacré au maïs égréné, grains entiers.

Quelques précautions à se rappeler:

(1) L'eau doit être bouillante et la période de blanchiment compte à partir du moment où l'eau recommence à bouillir après immersion du produit;

(2) S'en tenir à des quantités limitées; un volume restreint dans une bouilloire assez grande pour contenir une généreuse quantité d'eau et de vapeur aura meilleur effet sur le légume à blanchir;

(3) Remuer les légumes pour mieux répartir l'action de la chaleur, surtout quand il s'agit de légumes feuillus portés à faire groupe;

(4) Refroidir sans délai les légumes dans de l'eau froide courante ou de l'eau glacée.



Voici une plante appelée carthame dont la culture connaît une expansion rapide dans les provinces des Prairies. On en tire abondance d'huiles industrielles ainsi que des protéines pour alimentation du bétail. Dans le médaillon: la graine de carthame.

Effet de la ration sur la grosseur des oeufs

Les oeufs de poulettes ont en commun le défaut d'être petits au début de la ponte mais il y a plus: chez un certain nombre, ils prennent du temps à grossir. La tendance est manifeste surtout parmi les troupeaux précoces alimentés pleine ration.

Un régime alimentaire un peu moins généreux aiderait peut-être à corriger la situation. Des expériences au Centre de recherches fédéral de Harrow, Ont., le laissent croire.

Une alimentation rationnée ou entravée a conduit aux résultats suivants: 1o moins de petits oeufs; 2o production plus élevée; 3o mortalité plus faible des pondeuses. La réduction recommandée dans la quantité d'aliments est de 20 p. 100. Une réduction supérieure à 20 p. 100 comporte certains dangers à moins que l'aviculteur ne soit à même de surveiller ses volailles de plus près.

En compensation

La plupart des aliments à poussins renferment des drogues destinées à prévenir la coccidiose, de sorte la réduction dans la quantité d'aliments diminue par le fait même la protection. Une compensation s'impose. Pendant les périodes de tension, par exemple, s'il y a présence de maladie, si l'on déplace les volailles ou bien en période de vaccination, les poulettes devraient recevoir un supplément de nourriture.

En outre, les jeunes poussins dont l'alimentation est rationnée ont besoin d'un surcroit de chaleur; autrement, ils ont tendance à se serrer les uns contre les autres, ce qui a pour résultat de les affaiblir.

Les trémies doivent être assez nombreuses pour que tous les oiseaux puissent s'y nourrir en même temps. On obtient de meilleurs résultats en donnant deux repas par jour.

Il faut raser les pâturages souvent afin d'ajouter au régime entravé une abondance d'aliments succulents.

Lors de la mise en poulailler des poulettes, on revient graduellement à la pleine ration. Les jabots pendants, que l'on observe parfois viendraient de ce que les oiseaux se gavent de nourriture. Les poulettes peuvent avoir mauvaise apparence, il est vrai, mais il leur suffira deux semaines au régime alimentaire complet pour atteindre l'état de maturité idéal à la ponte.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 11 juillet présentera de 1 h. à 3 h. 30 p.m.: "Les trois mousquetaires", "CF-RCK", "Pépé le cowboy" et "Music Hall" avec Michelle Tisseyre qui présentera les vedettes, Clairette, Paul Berval, Denis Drouin, Jean-Claude Deret, Maria's Musical Marionnettes, les Goetschis, unicyclistes et équilibristes, et Rudy Hirigoyen, qu'on a surnommé à juste titre "le prince de l'opérette moderne".

Le dimanche 12 juillet, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 3 h. à 3 h. 30 p.m. et "Le Ballet Bolshoï" de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m. Lors de cette émission les téléspectateurs verront des extraits de différents ballets filmés récemment en Russie et en Angleterre, avec la première danseuse étoile, Galina Ulavano.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Effets variables des paillis sur la conservation de l'humidité

OTTAWA — Certains facteurs du climat et du sol ont une influence sur la conservation de l'humidité dans un sol maintenu sous paillis. Les plus importants d'entre eux sont l'intensité et la répartition des pluies, la teneur en humidité et l'état physique du sol. Une couverture de paille augmente l'absorption de l'eau après une pluie prolongée ou une très forte pluie. Plus il y a d'humidité à la surface du sol, plus le paillis atténue la perte par évaporation, fait observer M. J. J. Lehane, de la Ferme expérimentale de Swift-Current, Saskatchewan.

En général, les paillis réduisent la perte par évaporation à la suite de pluies fréquentes, mais n'ont guère de valeur en cas de pluies légères et distancées. Un paillis de sol retient l'humidité près de la surface des terres sèches, dures, fendillées et remplies de mottes, mais il n'en retient que peu en sols friables par nature. Le paillage du sol à surface dure, fendillée ou remplie de mottes, avant les semailles, améliore la germination par temps sec, pourvu qu'il y ait suffisamment d'humidité dans le sous-sol.

De nombreuses expériences à la Ferme expérimentale de Swift-Current démontrent que les paillis peuvent avoir une grande influence sur la conservation de l'humidité. Ils ont réduit la perte par évaporation dans une proportion atteignant 75 p. 100 dans les cas de nappe d'eau élevée. Par contre, en terre aride, les paillis ont réussi à accroître la conservation de l'humidité dans une faible proportion et durant 6 années sur 15. On a noté des augmentations durant les années de pluies fréquentes et de précipitation supérieure à la moyenne.

Dans les régions à précipitation limitée, l'effet des paillis sur la conservation de l'humidité en sols secs est peu prononcé; il dépend de la qualité et de la répartition des pluies pendant la saison.

Les catholiques indiens doivent avoir une activité sociale

Son Em. le Cardinal Valérien Gracias, archevêque de Bombay, a dit récemment qu'il fallait déplorer que l'activité sociale des catholiques indiens est beaucoup trop restreinte. Au Collège Universitaire Catholique de Bombay, il n'y a qu'une cinquantaine de catholiques sur les 265 étudiants suivant les cours sociaux. "Dans le domaine social, on peut faire immensément de bien et les catholiques doivent devenir beaucoup plus nombreux dans tous les services sociaux", a déclaré le Cardinal.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 12

— Martial, voulez-vous diner avec moi? . . . Je vous présenterai mon amie Héléna Wolf; elle est charmante . . .

CHAPITRE VI

Les derniers accords d'une valse de Strauss s'éteignirent à l'orchestre. Les deux triomphateurs quittèrent la piste où les reflets des girandoles accrochaient des feux verts, bleus, orangés, sur la glace. Derrière eux, la rumeur se reforma comme une vague, dans la foule bigarrée qui se groupait autour des tables encerclant la patinoire.

C'était un spectacle bizarre où les vestes claires et les chandails multicolores se mêlaient aux blousons sombres. Les bonnets de teinte vive, de toutes formes, de toutes nuances encadraient des visages rougis par l'air vif de la nuit, mordus de hâle, mais pour la plupart dépouillés de fard.

L'invitation portait: "tenue sportive", et l'on était venu comme on était, au retour de l'excursion, les jeunes ravis de raconter qu'ils étaient montés assez haut pour trouver encore de la neige dure où ils avaient pu faire du ski.

Mais il y avait beaucoup moins de jeunesse que l'hiver dans les stations d'altitude. On découvrait surtout, aux tables chargées de coupes et de seaux à champagne ou de boissons colorées, des étrangères d'âges assez incertain, encore belles, à qui la pratique des sports avait gardé leur sveltesse, et des messieurs graves et mûrs, appartenant visiblement au monde des affaires ou de la politique.

Ça et là, les chevelures des jeunes femmes, roux, or ou ébène, mettaient des notes vibrantes.

Dans cette atmosphère cosmopolite, toutes les races se mêlaient: des Anglais pleins de respectabilité, quelques Allemands, — en moins grand nombre que les précédentes années, en raison des restrictions que leur imposaient les ambitions politiques du maître de l'heure, — des Français, davantage . . . et des Egyptiens, voire des Hindous, énigmatiques et lointains . . .

Sur le passage de Micheline et de Martial, on chuchotait en toutes les langues, car la curiosité publique est la même partout:

— Vous les avez vu patiner?
— Ils sont étonnants . . .
— Qui est-ce?
— Deux Français . . . Lui est déjà champion de ski et de bobsleigh. Martial Breuil, un as . . .
— Sont-ils mariés? . . .
— Ils sont beaux . . . et bien assortis . . .

Insoucieux de l'attention flatteuse qui les accompagnait, Micheline et Martial gagnèrent la table où Léna, plus "bébé-de-porcelaine" que jamais, les cheveux tirés sous un petit béret jaune qui semblait devoir perdre son équilibre à chacun de ses mouvements, les attendait en frétillant de joie. Elle n'eut pas le temps de se lever pour leur jeter ses félicitations enthousiastes. Un personnage imposant, dont le fez dépassait de toute sa longueur la tête de presque tous les hommes présents, s'avançait vers Micheline. Celle-ci, l'oeil aux aguets, avait vu le mouvement, et elle s'immobilisa.

— Chère Madame, priait le nouveau venu avec cette exquise courtoisie que les hommes de sa race savent garder vis-à-vis des femmes, vous avez été merveilleuse! . . . Une sylphide, un flocon, un elfe de la forêt . . . Je n'ai jamais vu plus gracieuse apparition . . .

Il s'exprimait en excellent français, sans l'ombre d'accent.

Micheline s'inclina, avec un demi-sourire.

— Excellence, permettez-moi de vous présenter mon partenaire et ami, Martial Breuil.

Le ministre ottoman regarda Martial qui s'était figé dans une raide inclination du buste:

— Mais parfaitement . . . Je vous connais, Monsieur. Vous êtes une illustration sportive de votre pays, et votre réputation est venue jusqu'à Ankara. Mes félicitations. Me permettez-vous de vous enlever Mme Foresty? . . . J'ai à ma table quelques amis, dont un officier, votre compatriote, qui brûle du désir de lui présenter ses hommages.

Un peu éberlué, Martial regarda Micheline. Celle-ci lui tendait la main pour un congé très net:

— Merci de votre collaboration, Martial. A demain, n'est-ce pas? . . . Je vous serai reconnaissante de bien vouloir reconduire Léna à l'hôtel, s'il vous plait.

Le jeune homme s'inclina:

— A vos ordres, Micheline.

Il ne vit pas que le sourire avec lequel elle le remerciait était légèrement crispé. Elle s'éloignait déjà, escortée par le colosse.

— C'est un enlèvement ou je ne m'y connais pas, susurra la voix gouailleuse de Léna à l'oreille de Martial.

Celui-ci sembla reprendre ses esprits. Il apostropha la jeune fille:

— Qu'est-ce-que c'est que cet individu? . . . Vous le connaissez?

— Je présume que c'est là le fameux diplomate ottoman dont notre Miche a fait la récente conquête.

— Ah . . . Il gite au Grand Hôtel?

— Oui . . . Je l'ai aperçu dans le hall, cet après-midi, flanqué d'un secrétaire.

— Et ces personnages à qui Micheline sourit, vous les avez déjà vus?

— Le Monsieur aux tempes grisonnantes qui a toute l'allure d'un Anglais, je ne le connais pas. L'autre porte, si je ne m'abuse, un uniforme de lieutenant-colonel? . . .

Un moment, Martial parut se concentrer. Il s'était assis près de Léna qui avait repris sa place et regardait de tous ses yeux la foule élégante, dont quelques couples se détachaient pour évoluer sur la patinoire.

A quelques mètres d'eux, Micheline riait aux propos de ses commensaux. Elle portait une robe d'un gris ravissant qui collait à ses genoux et sculptait ses hanches fines. Huit jours de montagne avaient suffi pour la dorer comme une idole. Son rire, qui avait retrouvé ses notes puériles sonnait haut et parvenait à ses amis attablés. Plusieurs fois, Martial, curieusement, tourna la tête vers elle. Ce fut pour surprendre chaque fois l'attitude visiblement très intéressée du ministre ottoman qui, penché vers la jeune femme, semblait recueillir ses paroles comme le miel d'un rayon.

— Vous tenez à rester encore longtemps? s'informa soudain Léna qui, depuis un instant, baillait sous cape dans sa main potelée.

Martial parut reprendre la notion du temps et des convenances.

— Oh! s'excusa-t-il tout confus, je fais un piètre cavalier. Pardonnez-moi. Voulez-vous que nous allions danser ailleurs?

Léna s'éclaira d'un radieux sourire.

— Je veux bien . . . Cela me réveillera. J'ai passé la nuit dernière dans le train, mais j'aime si follement la danse que je ne peux pas résister à la perspective d'un tango ou d'un rumba.

Micheline les vit sortir à la minute où, ayant croisé son regard, ils lui adressaient un signe discret. Elle dut faire un effort pour continuer à donner la réplique au lieutenant-colonel Dutard qui lui vantait les couchers de soleil sur la Junfrau. Et la tâche qu'elle avait assumée pesa subitement à ses épaules.

* * *

Ce printemps 39 commençait sous le signe de la pluie. A deux ou trois reprises déjà on avait dû remettre les régates sur le lac, en raison du temps incertain.

Micheline soupira en levant la mousseline du rideau. Une barrière liquide s'interposait entre la vitre et le paysage: une pluie de montagne, abondante, ruisselante, qui semblait ne devoir jamais s'arrêter.

Elle pensa avec ennui qu'elle avait un bridge chez le lieutenant-colonel Dutard, qui avait loué pour la saison, à Territet, ce prolongement de Montreux, au delà du cap, une villa enfouie dans les verdures et les fleurs. La charmante femme de l'officier-diplomate faisait les honneurs de ce home de passage avec une exquise urbanité et elle avait, d'emblée, adopté Micheline, qui, à cause de sa jeunesse, de son allant, de sa grâce puérile, était devenue le pôle attractif de ces réunions.

Micheline avait offert à Léna de l'emmener chez ses nouveaux amis. Mais Léna ne montrait aucun enthousiasme. Elle n'aimait pas le protocole, détestait tout ce qui ressemblait à une corvée mondaine, et préférait jouir en toute liberté de ses vacances.

Souvent, quand elle la voyait revenir, ses joues rouges et saines astiquées comme des cuivres, — car elle avait ce teint de blonde qui ne brunit pas mais s'empourpre au soleil, Micheline la considérait d'un oeil d'envie.

Elle, délaissant le sport qu'elle aimait, devait courir les thés, les cocktails, les parties de baccara au Casino et les bridges dont raffolait le clan auquel elle s'était agglomérée . . . Et quand elle faisait du sport, c'était toujours à l'occasion d'une fête quasi officielle où elle risquait de surprendre quelqu'un des énigmatiques visages qu'elle était venue repérer.

Ce jour-là, elle songea qu'il y avait plus de trois semaines écoulées depuis son arrivée et qu'elle n'avait guère avancé dans sa mission. Elle savait que les quatre hauts personnages qui avaient pris prétexte de cette villégiature pour poser les bases d'un accord qui intéressait étroitement leurs pays respectifs, avaient eu de fréquents conciliabules et que les négociations étaient près d'aboutir à un accord définitif.

Mais c'est surtout le jour où cet accord serait signé qu'il faudrait ouvrir l'oeil et que le jeu deviendrait serré . . .

Parfois, Micheline se prenait à douter de sa tâche et de sa propre utilité. Les espions ne sont pas si naïfs, songeait-elle, qu'ils viennent se jeter dans la gueule du loup. Quelle probabilité que, pour surprendre le secret des délibérations importantes qui ont lieu ici, l'organisme occulte qui dirige cette affaire ait employé les mêmes gens qu'il avait soudoyés à Paris? . . . Ce serait hasardeux et maladroit.

Elle oubliait qu'en matière d'espionnage, si beaucoup sont appelés, peu sont élus vraiment, et qu'il n'y a pas, de par le monde, tellement d'agents habiles et sûrs à qui confier une mission importante . . .

D'autre part, elle ignorait ce facteur, c'est que rien ne donne plus de hardiesse, — et partant, plus d'imprudence, — que le succès: un agent qui a déjà fait ses preuves et joui de l'impunité est forcément plus vulnérable.

C'est là-dessus que comptait le colonel Sourdeval quand il avait lancé sa nièce sur la piste.

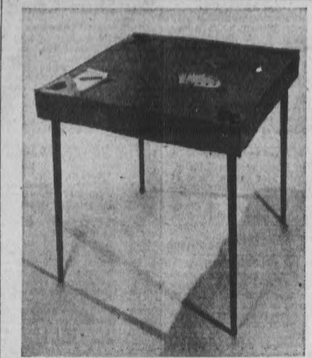
. . . . Micheline s'attarda à sa toilette . . . Elle pensait à Maurice . . . Elle ne l'avait pas beaucoup aimé, mais son honneur était le sien. Tant qu'une ombre subsisterait sur sa mort tragique, tant que la lumière n'aurait pas été faite sur les événements qui l'avaient acculé à ce geste fatal, terminant misérablement une carrière par ailleurs si honorable, elle s'estimait prisonnière . . . liée au mort qu'elle devait venger.

Elle chassa de son esprit le visage de Martial. Elle ne l'avait pas revu depuis cette dernière soirée chez la colonelle Dutard où il avait été invité en même temps que toute la colonie française. Au reste, il n'avait fait qu'une rapide apparition et, passé dix heures, Micheline l'avait cherché en vain dans tous les salons.

— Pour une fois que j'ai un cavalier qui s'accorde avec moi pour la valse, rageait Léna, — invitée elle aussi et qui avait acepté à cause précisément de son amour pour la danse, — je n'ai pas de chance. Il file, dès le premier tango! . . .

. . . Secouant une vague mélancolie, Micheline s'apprêtait à descendre, quand le téléphone bourdonna. C'était Son Excellence Mehmet Mahédin qui rappelait à sa charmante voisine qu'elle lui avait promis de l'emmener dans sa voiture jusqu'à Territet.

(à suivre)



Nouvelle nappe pour table de bridge

Le bridge est plus qu'un jeu de société! C'est aussi une très bonne excuse pour l'hôtesse qui en a assez de regarder la télévision.

C'est un jeu passionnant (vous pouvez avoir 635,013,600 mains différentes) qui sont d'autant plus agréables à jouer sur une nappe de feutre. Au cas ou l'enthousiasme des joueurs aurait quelque peu défraichi votre nappe actuelle au cours de l'hiver, les expertes des Cercles de Couture locaux suggèrent d'en faire une autre en feutre.

Un truc très pratique pour la nappe de bridge, c'est d'y poser des poches aux coins! Eles seront très utiles pour y déposer les bloc-notes et les crayons. Vous pourrez y poser de gais appliqués de tons noir et rouge à motifs appropriés et vous aurez une nappe que Culbertson lui-même envierait.

Même les novices de la couture trouveront que la confection d'une telle nappe est une vraie bagatelle. Vous aurez besoin d'une verge et demie de feutre gris et de petites pièces d'environ 6" par 8" de feutre noir et rouge.

Taillez d'abord le patron des poches et des appliqués dans du papier brun. Le patron des poches est tout simplement un triangle rectangle dont la base mesure 1½". Pour faire le patron des appliqués, dessinez des rectangles de 3" par 4". Divisez-les en quatre et dessinez le carreau, le pique et le trèfle. Pour le coeur utilisez le même patron que pour le pique, mais en enlevant la tige. Taillez le pique et le trèfle dans le feutre noir; le coeur et le carreau dans le feutre rouge.

En utilisant le patron que vous aurez fait, taillez dans le feutre gris, un carré de 31 pouces pour le dessus de la nappe et quatre bandes de 4½" par 31" pour les côtés et enfin quatres poches en forme de triangle.

Placez les appliqués sur les poches et faufilez-les. Surjetez les bords à la machine en utilisant un fil mercerisé de couleur assortie. Utilisez votre accessoire à couture zigzag pour cette couture.

Bordez d'un point de surjet le côté formant l'ouverture de la poche et le côté des bandes qui seront au bas de la nappe.

Faufilez une poche à chaque coin de la section principale en alternant les couleurs et travaillez à l'endroit avec les envers du tissu face à face.

Faufilez les bandes sur les bords de la section principale. Si votre machine à coudre a un pied articulé qui glisse facilement sur les épingles, les expertes des Cercles de Couture locaux vous rappellent que vous sauverez du temps en épinglant au lieu de faufiler. Cousez à ½ pouce du coin de chaque bande, réunissant les bandes, la section principale et les poches. Cousez ensuite ensemble les côtés des bandes. Coupez soigneusement les coutures à ⅛ de pouce.

Cette nappe ferait un cadeau idéal pour le bazar paroissial. Confectionnez-en plusieurs de différentes couleurs. Vous pourrez aussi appliquer des monogrammes sur les poches et offrir ces nappes comme cadeaux d'anniversaire.

Le dimanche de la Famille canadienne à Notre-Dame-du-Cap, le 12 juillet

Les "FAMILLES NOMBREUSES", gloire de l'Eglise et de la Patrie, seront mises de nouveau à l'honneur, le 12 juillet, le dimanche de la Famille Canadienne, au Sanctuaire national de NOTRE-DAME-DU-CAP. Depuis nombre d'années, les Gardiens de notre Sanctuaire canadien du Rosaire consacrent un beau dimanche de juillet pour vénérer d'éclatante façon les vertus familiales de notre peuple, et organisent un grand ralliement-pèlerinage de toutes les familles, jeunes ou grandes, qui peuvent se rendre au Cap-de-la-Madeleine, ce jour-là.

Dans la matinée, plusieurs messes se célébreront en plein air, près du Calvaire, à l'intention de ces familles méritantes avec leurs groupes d'enfants. L'après-midi, à 2 h. 30, une cérémonie spéciale présidée par Son Exc. Mgr Marius Paré, aux. à Chicoutimi, réunira parents et enfants pour la consécration collective des familles présentes à la Vierge du Cap.

A l'occasion de ce dimanche de la FAMILLE au Sanctuaire du Cap, rappelons l'ardent voeu exprimé par Sa Sainteté Jean XXIII que "tout foyer se transforme, à l'imitation de celui de Nazareth, en un sanctuaire de religion et soit une école de vertus, (10/2/59). Aux associés du "Front de la Famille", (11/1/59), le Saint-Père communiqua: "avec émotion l'impression que firent dans son esprit d'enfant les exemples de piété religieuse et de vertus domestiques pratiquées dans la maison où il est né . . . Toute famille fondée sur le travail, sur le respect mutuel, sur la crainte de Dieu, continua-t-il, fait la force et la solidité des villages, des cités, des nations; elle est le noyau et la base de toutes les vertus, une défense contre tous les dangers de corruption, une source d'énergies saines et toujours nouvelles pour le bien-être des individus et de la société."

Au sujet des **familles nombreuses**, son Prédécesseur les déclarait "les plus bénies de Dieu, chéries par l'Eglise et estimées comme ses plus chers trésors". Car elles attestent la santé physique et morale du peuple chrétien, la foi vive en Dieu, la confiance en la divine Providence et la sainteté féconde et joyeuse du mariage catholique".

Des vacances saines qui ne coûtent pas cher

A l'heure qu'il est, environ 500,000 personnes couchent sous la tente, dans les grands parcs nationaux et les forêts de notre continent, rapporte-t-on dans un article de Sélection du Reader's Digest de juillet. Il s'agit de gens en vacances, avec leurs tentes, leurs sacs de couchage, leurs réchauds de camping — et leurs piqûres de moustiques!

Dans cet article intitulé "Bonnes vacances — à bon marché", l'auteur déclare que les familles qu'attire le camping sont aujourd'hui dix fois plus nombreuses qu'il y a une dizaine d'années.

En 1957, par exemple, les terrains des forêts domaniales prévus pour 43,000 familles en ont accueilli en fait près de 60,000, et les grands magasins ont vendu quatre fois plus de tentes qu'en 1949.

A quoi une telle progression est-elle due? On en donne plusieurs raisons, entre autres: les milliers de milles d'autoroutes construites ces dix dernières années qui facilitent l'accès des régions les plus éloignées; l'apparition sur le marché de la station wagon; la pratique du scoutisme; le sentiment de son importance que le camping donne à l'individu; pour le chef de famille, le côté économique de ce genre de vacances.

Il existe au Canada et aux Etats-Unis, des milliers de terrains de camping dont l'accès est gratuit, et, dans les parcs nationaux qui réclament un droit d'entrée, le prix est en moyenne de 50 cents par tente et par nuit. Comment, dans ces conditions, trouver une solution plus économique pour passer ses vacances?

Il y a trois ans, un couple a parcouru, avec ses trois enfants, 10,775 miles en 36 jours. Cette famille a sillonné le continent, allant même jusqu'en Alaska. Le total des dépenses s'est élevé à $639.66, répartis comme suit: alimentation $171.20, essence et huile $303.37, droits d'accès aux terrains de camping $11.75. Le restant représente l'achat de cadeaux, de souvenirs, et les frais de menues réparations à la voiture.

Une famille ne devrait engager que le minimum de dépenses pour sa première expédition de camping. A l'exception de la literie, on trouve à louer, dans presque toutes les villes, chez des fournisseurs spécialisés, tout le matériel nécessaire. On peut, par exemple, louer une tente de cinq personnes pour sept dollars par semaine, un poêle à charbon de bois pour un dollar, et le reste à l'avenant.

Il ne fait aucun doute, conclut l'article de Sélection, que le camping apporte à la famille quelque chose d'irremplaçable. C'est là la raison profonde de cette tendance grandissante vers les loisirs pris au sein même de la nature. Et c'est un fait d'une importance capitale pour la santé physique et morale de la population.

Ce que toute jeune fille devrait absolument savoir

Les cotons légers et diaphanes, les motifs géométriques, le noir-et-blanc et les imprimés: voici les points principaux que Dame Mode préconise pour cet été.

La mode revient à la féminité. Les robes sac qu'on voit encore dans les rues sont sans doute des "robes de l'an dernier". Quant à la brève apparition du trapèze, elle ne s'est vraiment épanouie que dans les manteaux. Et même les manteaux ont adopté cette année la coupe droite et très dépouillée, souvent tailleur. C'est dire que la féminité se retrouvera dans les jolies robes d'été, si mignonnes que l'on considérera comme retardataire et de très mauvais genre toute jeune fille qui oserait sortir en pantalon, en "jeans" collants, ou autres. A peine pardonne-t-on le short Bermudes, beaucoup moins en vogue d'ailleurs qu'il y a deux ou trois ans. Quant aux bas "golf" (trois-quarts) qui les accompagnent, leur nom le dit, ils sont réservés au "golf" et ne se portent qu'avec des pantalons. D'ailleurs, aucune jeune fille qui a le souci de sa personne ne se permettrait d'en porter autrement que pour se protéger du froid d'hiver. Foncés, ils attirent les risées. Pâles, ils grossissent indéniablement la jambe, à plus forte raison s'ils sont garnis de rubans, d'épingles et d'autres fantaisies semblables.

Les couleurs à la mode dans les jolies robes d'été, en plus du noir et blanc, seront le blanc avec une autre couleur, ou noir avec une couleur primaire. Les quadrillés légers ou importants, les imprimés géométriques, les pois seront plus en vogue que les couleurs unies: tout cela a double avantage: la fantaisie, l'originalité, et l'entretien plus facile, puisqu'une robe unie est plus salissante, car la moindre tache saute aux yeux.

La silhouette estivale '59 préconise la taille fine, bien marquée, et souvent par une large ceinture. Les jupes seront amples, mais souples. C'est-à-dire qu'on ne verra plus dans les rues de ces surabondantes crinolines, qui n'ont jamais d'ailleurs été l'apanage d'une toilette signée d'un grand couturier. Mais si trop de crinolines portées à des heures ou des endroits indus étaient ridicules l'an dernier, elles sont cette année nettement de mauvais genre.

La distinction est définitivement à la mode. C'est pourquoi la robe chemisier a tant de vogue. (Ne pas confondre chemise et chemisier). La robe chemisier a une encolure tailleur, ouverte par un petit col à pointe, ou fermée par un petit col rond. Des manches courtes ou trois-quarts, une ceinture assez large. Elle est d'une simplicité de princesse. Quant à la longueur des jupes, on en voit de tous les genres. Les très longues, pour celles qui n'ont guère souci de leur apparence; un visage luisant, le dos voûté, les souliers éculés et les bigoudis en pleine rue vont de pair. On en verra de très courtes, pour les donzelles qui veulent attirer les regards masculins: ce sont celles-là qui porteront des jupes excessivement serrées, ou beaucoup de crinolines, ou encore des toilettes de bal à neuf heures le matin. La mode a quelque peu allongé, quelques lignes seulement, afin que tout le genou soit couvert par l'ourlet.

On porte beaucoup de gants cette année. Mais encore faut-il savoir QUAND les mettre. Les gants vont avec la toilette chic, le tailleur, le manteau et le chapeau. Pas avec les bas trois-quarts, les gros chandails, la jupe fleurie et le fichu de tête.

Les manteaux de tricot de coton jouent un rôle important dans la mode estivale. Ils sont droits, souvent à carreaux ou rayures en noir-et-blanc, et à l'épreuve de la pluie.

Une grande commentatrice de mode disait un jour: "La distinction, dans la mode, c'est de savoir de quoi, comment, pour qui et pour quand s'habiller."



Q. — Ma soeur doit se marier en septembre. Elle fera un grand mariage et ma mère m'a permis d'inviter un jeune garçon que j'ai rencontré il y a quelques mois, si vous croyez que cela serait convenable, car je ne suis âgée que de quinze ans. Si j'invite ce garçon, doit-il m'offrir un bouquet de corsage? Dois-je prendre son bras pour entrer et sortir de l'église? J'ai hâte de lire votre réponse. Merci. LOUISON.

R.—La confiance que votre mère me témoigne me touche profondément et je l'en remercie de tout coeur. Elle a parfaitement raison de vous permettre d'inviter cette connaissance. Vous pouvez lui téléphoner pour lui demander de vous accompagner et même insister un peu, s'il semble un peu timide. Il viendra vous chercher à la maison, bien entendu, et s'il a quelques sous en poche, il vous offrira peut-être un bouquet de corsage, mais ce n'est pas nécessaire. S'il ne le fait pas, vous pouvez épingler à votre corsage, une fleur de la saison. Il vous offrira le bras pour entrer à l'église, mais s'il y a des huissiers, vous prendrez le bras d'un de ces derniers pour qu'il vous guide à votre banc et votre compagnon vous suivra tout simplement. A la sortie, il vous offrira le bras de nouveau. Merci de vos bonnes remarques.

* * *

Q. — J'ai terminé récemment mes études et je suivrai pendant l'été des cours afin de devenir secrétaire. C'est la carrière à laquelle je rêve depuis ma plus tendre enfance. Croyez-vous que je sois prête à faire ce genre de travail en septembre? J'ai hâte de gagner de l'argent et d'être indépendante. Merci. — FUTURE FEMME D'AFFAIRES.

R. — Je dois vous dire d'abord que je vous félicite de l'ambition dont vous faites preuve, mais j'ajoute, comme dans la chanson "Avant d'être capitaine, il faut être matelot", donc, après avoir fait un bon cours commercial, vous devrez, "avant d'être secrétaire, être toute petite sténo." Comme on demande généralement au moins six mois de travail soutenu pour obtenir un brevet des écoles ou collèges commerciaux, je doute que vous soyez prête à commencer en septembre. Vous seriez plus sage de compter commencer en janvier. Les responsabilités que doit assumer la secrétaire sont considérables et demandent au moins quelques années d'expérience. Beaucoup de jeunes filles qui travaillent dans des bureaux se donnent elles-mêmes ce titre, alors qu'elles ne sont en réalité que sténodactylographes. Comme les débutantes sont très bien payées de nos jours, vous réaliserez votre rêve avant trop longtemps. Ne demandez pas trop au début, vous avez beau avoir vos diplômes, chaque bureau a une routine et un système bien à lui. Si vous vous initiez graduellement aux moindres détails de l'administration, si vous êtes ponctuelle, discrète et polie et que votre travail est bien fait, vous verrez que vous obtiendrez avant trop longtemps le poste de secrétaire. Je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Nous avons une tante de mon mari qui habite avec nous depuis deux ans. C'est une très bonne personne, qui aime à m'aider aux soins du ménage et qui adore nos trois enfants. Nous l'aimons beaucoup et ne voulons pour rien au monde lui faire de la peine, mais voici, elle ne veut pas nous laisser élever nos petits. Quand nous devons les corriger, pour quoi que ce soit, elle les appelle, les dorlotent et leur dit de laisser faire, leur tante les aime, elle. Nos enfants ne sont pas méchants et nous ne sommes pas trop sévères envers eux, mais ce sont de petits êtres confiés à notre direction et nous rendrons compte plus tard, de la manière que nous les aurons élevés. Que faire? Nous espérons recevoir votre réponse au plus tôt. — INQUIETS.

R. — Comme cette bonne personne est la tante de votre mari, il faudrait que ce soit celui-ci qui s'entende avec elle. Cette situation se présente aussi assez souvent lorsque les grands-parents vivent avec un jeune ménage. Que votre mari assure d'abord cette chère tante de l'affection que vous lui portez tous, puis, qu'il lui dise gentiment, mais fermement qu'il faut absolument qu'elle cesse d'intervenir dans l'éducation de vos enfants. Qu'il lui fasse comprendre, que vous êtes responsables de leur avenir et que vous voulez en faire d'aussi bonne personnes qu'elle. Il réussira certainement.

LOUISE.

La congélation des petits fruits

QUEBEC — La réputation de la congélation des petits fruits et autres aliments n'est plus à faire. Cette méthode, plus que toute autre, déclare M. Jean David, spécialiste en conservation du ministère provincial de l'Agriculture, permet de déguster en tout temps de l'année des fruits et des légumes de nos jardins, ayant conservé toute l'apparence et la saveur qu'ils avaient au moment de leur cueillette, sans pour cela exiger une longue préparation.

La congélation des petits fruits; fraises et framboises, ne demande presque pas de travail. Il suffit de les nettoyer comme on le fait ordinairement pour la consommation immédiate, ajouter du sucre dans la proportion d'une livre pour quatre livres de fraises ou cinq livres de framboises; faire congeler dans un contenant hermétique et imperméable à la vapeur d'eau. On peut trancher la fraise si on le désire et faire congeler après avoir ajouté la même proportion de sucre.

Quoique l'on puisse congeler ces fruits sans l'apport de sucre l'expérience a démontré que cette substance aide à la conservation de leur saveur délicate.

Quant aux bleuets, on les congèle comme tels, sans sucre, après nettoyage.

Enfin, la congélation des petits fruits permet à la ménagère de préparer d'excellentes confitures quand elle le désire, confitures qui sont d'autant meilleures qu'elles ont été fraichement faites.

Petits conseils

Mettre toujours le couvert du déjeuner la veille au soir. Cela évitera une bousculade le lendemain matin. Il est bon de ranger sur la même tablette tout ce qui sert au déjeuner: café, chocolat, céréales, jus de fruits, marmelade.

Quand on vous téléphone, prenez la précaution de vous mettre au garde-à-vous. En cas contraire, votre voix trahira un abandon et une familiarité offensantes pour votre interlocuteur.

Savez-vous que l'un des meilleurs moyens pour garder de beaux cheveux, vivants et souples, est de les rincer à l'eau chaude et à l'eau froide alternativement, après chaque shampooing? Finissez par l'eau froide et massez ensuite vigoureusement le cuir chevelu pour ne pas vous enrhumer.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 14

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE dame désirant un bon foyer, capable de faire travail léger de maison et ne fumant pas. Trois adultes seulement. Juste rémunération. Signalez: GRover 5-1888. 14-46-14C.

SI VOUS AIMEZ LA VENTE, il y a place pour vous dans notre organisation. Ligne complète d'utilités pour la maison et la ferme. Généreuse commission, spéciaux, période d'essai, etc. Familex, Dépt J-J, 5, 1600, Delorimier, Montréal.

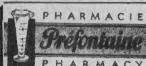
ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La
"Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente d'été chez



Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

PERSONNEL

A BAS VIEILLESSE! CONSERVEZ JEUNESSE. Les Tablettes toniques Ostrex revivifient tout le corps. Faites un essai de 3 jours. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

Service Civil
(Fédéral)
OPERATEUR
POUR COUPEUSE A PAPIER
$2.14 l'heure

pour le Service de l'Imprimerie Publique et de Papeterie à Winnipeg. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 59-W664

ON DEMANDE — Ménagère, peut avoir un enfant d'âge scolaire, pour deux hommes sur ferme à 30 milles de Winnipeg. S'adresser à boite 51, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 14-51-15C.

ON DEMANDE D'URGENCE POUR L'HOPITAL DE STE-ANNE — Gardes-malades graduées et pratiquantes. Toute personne intéressée devra s'adresser à M. G. Préfontaine, sec., Hôpital de Ste-Anne, Manitoba, jusqu'au 16 juillet. Téléphone: 68 ou 77. 14-47-14C.

CUEILLETTE DE FRAMBOISES, le samedi 25 juillet, au PEPINIERES AUBIN, 1½ mille à l'est de Carman sur route no 3. De 2 h. à 5 h. p.m. Au profit du fonds de construction de l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Mangez-en, apportez-en chez vous, cueillez-les vous-même si vous le désirez. Venez profiter d'une belle sortie. S'il pleut, venez le dimanche 26 aux mêmes heures. 14-57-16C.

LA BIJOUTERIE BOURBONNAIS désire annoncer qu'elle est maintenant située dans son nouveau local 190, avenue Provencher, St-Boniface. 14-52-16C.

PERDU à la Basilique — Chapelet brun pâle avec médaille St-Antoine. Mme A. D. Bernardin, C. P. 85, Elie, Man. 14-69-15P.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Pour dames ou jeunes filles. Signalez: CEdar 3-2144. 14-66-14C.

A LOUER — Norwood, rue Gauvin. Logis: 2 pièces, convertissable en 3. Près autobus. Libre, 1er août. Signalez: GLobe 3-1711. 14-63-15C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis: 2 pièces meublées. Poêle et frigidaire. Signalez: CHapel 7-4545. 14-62-14C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Signalez: CEdar 3-4737. 14-59-14C.

A LOUER — St-Boniface, 197, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée privée. Libre, 1er août. S'adresser après 8 h. p.m. 14-58-14C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Signalez: CEdar 3-1593. 14-54-14C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 3 pièces. S'adresser à 225, rue Bertrand, porte de derrière entre 4 h. et 6 h. p.m. 14-53-16C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. 1½ rue de l'hôpital. Logis: 2 pièces meublées. Pour deux jeunes filles. 14-48-16C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Langevin. Logis: 5 pièces non-meublées. Disponible 1er août. Signalez: CHapel 7-8655. 13-30-14C.

A VENDRE — 275, Eugénie. Maison: 6 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage automatique "Stoker". Prix: $9,950. Comptant requis: $3,350. Signalez: CEdar 3-1646. 11-992-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Windsor Park. Bungalow, 3 chambres à coucher. Comptant requis: $2,700. Pour renseignements, signalez: CHapel 7-7262. 13-36-T.F.

A VENDRE — Jolie robe de noces blanche, longue. Grandeur 12-14. AUSSI congélateur "Moffat" 20 pieds cubes. Comme neuf. Signalez: CEdar 3-4526. 11-999-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Epicerie et logis. Lot 200' x 106'. Bâtisse: 24' x 30'. Jardin, téléphone, électricité, eau courante au 1er et 2e étages. Plomberie. Appelez Mme A. Freynet, La Broquerie 381. 14-68-14C.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

White Horse Plain School Division No. 20

Des demandes seront reçues, de la part d'instituteurs et d'institutrices qualifiés pour des positions dans les écoles secondaires pour l'année scolaire 1959-60 comme suit:

Ecole de St-Eustache—On demande instituteur ou institutrice bilingue pour les grades secondaires. Les sujets seront spécifiés par le principal.

Ecole d'Oak Point—On demande un principal pour l'école supérieure d'une classe, grades IX, X et XI, et la surintendance de deux classes élémentaires.

Cédule de Salaires

Cl. III Pl A no 3	$3,700 à $5,300	
Cl. IV Pl A no 4	$4,200 à $7,400	
Cl. V Pl A no 5	$4,600 à $7,400	

au maximum de 15 étapes.

Pleine reconnaissance d'expérience selon le barème.

Surveillance: $100 par classe: Expérience dans le district: $100, jusqu'à un maximum de 5 ans.

S'adresser par écrit en spécifiant qualifications et expérience, à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Boite 88, Elie, Man., ou téléphoner à Elie, no 2, si on désire plus de renseignements. T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 436, rue Ritchot. Maison: 3 pièces. Chauffage à l'huile. 14-67-15C.

A VENDRE — St-Boniface. Bel édifice comprenant logis de 5 pièces, épicerie et restaurant combinés. Age 9 ans. 2 étages. Garage. Signalez: CHapel 7-7388. 14-49-17C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 9 pièces. Façade: 105'. 1 acre de terrain. Signalez: GLobe 2-7061 le jour, GLobe 2-0309 le matin ou le soir. 14-45-15P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 8 pièces, 4 chambres à coucher, cave à la grandeur, 40' x 36', eau, égouts, électricité, chauffage à l'huile. Lot: 70' x 130', situé en face de l'église, près de nouvelle école. S'adresser à Albert Bédard, St-Norbret. Téléphone: GLobe 2-0781. 14-60-14C.

A VENDRE POUR ETRE DEMENAGEE — Maison, imitation de brique rouge, 1 étage, 24' x 20'. Située sur chemin Plessis, St-Boniface, 2 milles au sud du chemin Dawson. Prix: $500. S'adresser à D'Eschambault, 136, avenue Provencher. Téléphone: CHapel 7-1137. Résidence: CHapel 7-1481. 14-56-14C.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F.

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

A VENDRE

St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,200.

St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.

St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile Prix: $10,000.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile $13,500. Termes faciles.

St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 5-2134
14-65-14C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près Ste-Famille. Maison: 5 pièces. Age, 10 ans, 3 chambres à coucher. Doit être vue pour être appréciée. $11,000 à termes.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500.

St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,900. Comptant requis: $2,000.

Norwood — Près Holy Cross. Maison de famille: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Très belle location. $11,900, à termes.

Norwood — Bungalow: 5 pièces. Prix: $13,600. Age: 4 ans. Grande cuisine, salle à manger, salon, 2 chambres à coucher, salle de récréation. Chauffage à l'huile. Garage. Lot: 50'. Hypothèque de 5%. A termes.

La Salle, Man. — Bel emplacement, centre du village. Maison: 7 pièces, belle cuisine moderne, eau chaude et froide, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage neuf. Lot 50'. Conviendrait pour jeune ménage ou couple retiré. Prix: $5,500.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
14-64-14C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour l'école Kenneth no 2987. S'adresser à M. Lesage, sec., Roselle, Man. 13-29-15C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école Provencher, au village d'Aubigny. Grades 3, 4, 5. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser à Louis Guillou, sec., Aubigny, Man. 13-27-14C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée bilingue pour l'école Faure de St-Lupicin. Electricité, chauffage automatique. Bon chemin. Grades 1 à 8, 21 élèves. Salaire selon qualifications. S'adresser à Aimé Rocher, sec.-trés., St-Lupicin, Man. 14-55-16P.

ON DEMANDE
Instituteur catholique pour école du jour. Réserve indienne, avec résidence. Salaire et autres bénéfices fixés par Département des Affaires Indiennes selon qualifications. Ecole élémentaire de huit grades, environ 20 élèves. Ecrire au R. P. F. Lemire, O.M.I., St. Philip's, Sask. 14-70-15C.

ON DEMANDE
Pour écoles de Craig Siding, no 2031, deux maitres ou maitresses bilingues. Grades 1 à 8 à chaque école. Salaire: $2,800 avec surplus selon qualifications et expérience. Ecole no 1, 26 élèves, un mille et demi du village. Ecole no 2, centrale, chauffée à l'huile moderne, 17 élèves. La première application aura le choix des écoles. Rita est situé à 38 milles à l'est de Winnipeg, sur route no 15. S'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Rita, Man. 12-25-14C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of EUGENE TELLIER, late of the Village of St. Norbert, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 12th day of August, 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 7th day of July, A.D. 1959.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of FRANCOIS XAVIER CARON, late of the Parish of St. Charles, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4 - 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 11th day of August, A.D. 1959.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 2nd day of July, A.D. 1959.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ALCIDE FURET, late of the Post Office of St. Claude, in Manitoba, Farmer.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 4th day of August, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 29th day of June, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of OSCAR DUBE, late of the Village of St. George in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 31st day of July, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg in Manitoba, this 27th day of June, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for Flora Dubé, Executrix

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of ALBERT AYOTTE, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Retired.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main St., Winnipeg 1, on or before the 15th day of August, A.D. 1959.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2nd day of July, A.D. 1959.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

Au Sacré-Coeur

Première communion

Dimanche dernier, en l'église paroissiale, prenait place la cérémonie touchante de la première communion de 24 enfants des classes de catéchisme que la CDC donne chaque dimanche aux enfants du Sacré-Coeur qui fréquentent les écoles publiques. Les enfants s'approchèrent de la Sainte Table accompagnés de leurs parents.

Ces cours de catéchisme sont sous la direction des Oblates Missionnaires de l'Immaculée, qui sont aidées dans leur tâche par une dizaine de catéchistes laïques travaillant bénévolement pour le bien spirituel de ces petits.

Le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, officiait à la messe, puis il adressa quelques mots en anglais après la messe, aux parents et aux enfants, les félicitant et leur disant toute sa joie en ce beau jour. Il remercia également les professeurs qui se dévouent afin de donner aux enfants la formation religieuse qu'ils ne reçoivent pas dans les écoles publiques, et il en profita pour inviter tous les paroissiens à s'intéresser de plus en plus à la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, organe officiel de l'Eglise afin d'assurer la diffusion de la Doctrine Chrétienne.

La cérémonie se clôtura par un déjeuner qui fut apprécié par grands et petits.

Visiteur

La paroisse recevait, dimanche dernier, M. l'abbé Léo Verrier, ordonné prêtre le 14 juin. M. l'abbé Verrier célébra la messe de midi et assista aux messes de 9 h. et de 10 h. 30. Le R. P. curé souhaita la bienvenue au nouvel ordonné, lui présenta les voeux de tous et profita de l'occasion pour parler des vocations.

M. l'abbé Verrier est fils de M. et Mme Joseph-Aimé Verrier, anciennement de la paroisse.

Pèlerinage

Le pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes aura lieu cette année le 22 juillet.

On partira de l'église du Sacré-Coeur, angle des rues Bannatyne et Lydia, à 8 h. a.m., heure avancée.

Veuillez, s'il vous plait, retenir vos billets en téléphonant à Mme N. Pelland, présidente, SPruce 4-2393, ou à Mme A. Carignan, secrétaire, SPruce 4-8549. Prix $1.00 aller et retour.

Neuvaine

Le neuvaine préparatoire à la fête de Ste-Anne commencera le vendredi 17 juillet et aura lieu après la messe de 8 h. 30.

Réception

Il y aura réception de nouvelles congréganistes le jour de la fête, le dimanche 26 juillet. Nous invitons les dames de la paroisse à faire partie de la société, se plaçant ainsi sous la protection spéciale de la Bonne sainte Anne.

Vous pouvez donner vos noms aux personnes ci-dessus mentionnées.

LA SECRETAIRE.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
16-972-T.F.

VOUS ÊTES COMME L'OURS?
Vous ne supportez pas la chaleur?



Les C. de C. du Manitoba donnent dix bourses

Le conseil d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba vient d'accorder 10 bourses d'études à des étudiants qui entreprendront en septembre prochain leur grade neuf, comme pensionnaires, dans des institutions catholiques supérieures. Chaque bourse a une valeur de $400.

Cinq de ces boursiers fréquenteront le collège de St-Boniface: MM. Gérald Gaultier, de Rathwell, Gérard Gagnon, de Richer, Gilbert Dupont, de St-Georges, Bernard Bohémier, de Lorette, et Gérald Boisjoli, de St-Georges. Deux autres iront au collège St-Joseph d'Otterburne: MM. Hervé Patenaude, de St-Malo, et André Tardif, de South Junction. M. Donald Boguski, de Sifton, entrera au collège St-Vladimir, à Roblin, tandis que les deux autres boursiers, MM. Bruce Batt, de Brandon, et Terrence Sargent, de Gimli, seront reçus au collège St-Paul de Winnipeg.

Selon le communiqué remis à la presse par M. J. F. O'Sullivan, président du comité des bourses, ces dix bourses ont été accordées selon les aptitudes des étudiants et leur besoin d'argent. Les $4,000 ainsi accordés par le conseil d'état des Chevaliers de Colomb proviennent de la grande campagne annuelle de souscription organisée par tous les conseils de la province.



Le bonheur ne se crée pas tout seul.
Il faut le préparer de longue main . . .
comme maman a soigneusement
préparé ce joyeux pique-nique.

Notre solution est toute simple . . . c'est l'épargne régulière

Service bancaire complet comprenant aussi: comptes de chèques, comptes courants, garde des valeurs, chèques de voyage, lettres de crédit, coffrets de sûreté, mandats, versements étrangers, recouvrements, service bancaire par la poste.

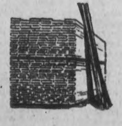
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE
Un compte d'épargne, gage de tranquillité
M-361CF



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

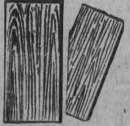
ON DEMANDE
Un secrétaire et officier de liaison
Salaire: $4,000 à $5,000 par année suivant qualités, aptitudes et expérience.
Automobile disponible pour travail.
Entrée en fonctions dès septembre 1959.
Toute demande devra être soumise avant le 5 août 1959 et adressée à:
Association d'Education
577 Des Meurons,
St-Boniface, Man.

ACHETEZ VOTRE BOIS DÈS MAINTENANT . . . ALORS QUE LES PRIX SONT BAS . . .



LAMBRIS D'EPINETTE — Bonne qualité
1"x8" — Longueurs variées. Le mille pieds bois F.B.M. **$88.00**
1"x10" — Longueurs variées. Le mille pieds bois F.B.M. **$84.00**

SAPIN ECONOMIQUE — Bonne qualité
2"x4" — Longueurs variées. Le mille pieds bois F.B.M. **$89.00**
2"x6" — Longueurs variées. Le mille pieds bois F.B.M. **$87.00**

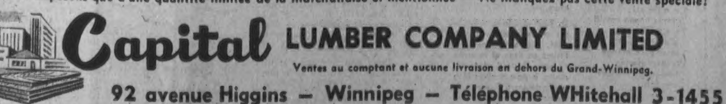


Portes Nakora en contre-plaqué
Première qualité. Idéales pour maison de ville ou de campagne. Grandeurs à partir de: 2'4" x 6'6" x 1 3/8" jusqu'à 2'10" x 6'10" x 1 3/4". Prix régulier jusqu'à $10.50. PRIX DE VENTE **$8.50**

Portes en bouleau "qualité à peinturer"
Grandeurs de 1'6" x 6'6" x 1 3/8" à 2'8" x 6'8" x 1 3/8". Prix régulier jusqu'à $9.00. PRIX DE VENTE **$6.75**

Portes en bouleau "qualité à vernir"
Grandeurs de 1'6" x 6'6" x 1 3/8" à 2'8" x 6'8" x 1 3/8". Prix régulier jusqu'à $10.00. PRIX DE VENTE **$7.50**

Nous ne disposons que d'une quantité limitée de la marchandise ci-mentionnée — Ne manquez pas cette vente spéciale!



Ventes au comptant et aucune livraison en dehors du Grand-Winnipeg.
92 avenue Higgins — Winnipeg — Téléphone WHitehall 3-1455

Profitez de notre expérience de plus de 30 ans
TWIN CITIES PAINTING & BUILDING CLEANING CO. LTD.
309, avenue Provencher, Saint-Boniface
Joseph Bourbonnière propriétaire
Tél. CHapel 7-1069